

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

**RÉPONSES À LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

(PARTIES 1 À 19)

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2020-2021, indiquer :
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2020-2021, en indiquant pour chacun :
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) les dates des rencontres,
 - d) l'ordre du jour des rencontres,
 - e) le budget dépensé ;
 - f) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - g) les résultats atteints.
5. Le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Liste des sondages menés par le ministère et les organismes qui en relèvent en 2020-2021 et indiquer :
 - a) le coût ;
 - b) le sujet ;
 - c) le moyen utilisé ;
 - d) la firme retenue ;
 - e) la date des rencontres ;
 - f) les résultats des sondages ;
 - g) les montants afférents.

7. Liste des consultations et sondages menés par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2020-2021 et indiquer :
 - a) l'objet des consultations ;
 - b) le moyen utilisé ;
 - c) la date des rencontres ;
 - d) les communautés et les personnes consultées ;
 - e) les résultats des consultations ;
 - f) les montants afférents.

8. Nombre total d'avis juridiques et autres, commandés en 2020-2021 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

10. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2020-2021, incluant le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur.

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2020-2021, et fournir pour chacune :
 - a) le nom de la campagne ;
 - b) le coût total, ventilé par poste de dépenses ;
 - c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média ;
 - d) une copie du contrat signé avec la firme de communications
 - e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média ;
 - f) les objectifs visés par chaque campagne
 - g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :
 - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région ;
 - c) le montant qui leur a été accordé ;
 - d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :
 - a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b) le montant total dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;

- c) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin ;
 - d) le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur depuis le 22 juin 2020.
15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.
16. Liste de tous les déplacements du ministre de l'Enseignement supérieur à l'extérieur du Québec en 2020-2021. Pour chacun :
- a) lieux ;
 - b) dates ;
 - c) objectifs ;
 - d) coût total, ventilé par poste de dépense ;
 - e) agenda détaillé ; liste des rencontres, activités, etc.
17. Liste de tous les déplacements du ou de la sous-ministre à l'extérieur du Québec en 2020-2021. Pour chacun :
- a) lieux ;
 - b) dates ;
 - c) objectifs ;
 - d) coût total, ventilé par poste de dépense ;
 - e) agenda détaillé ; liste des rencontres, activités, etc.
18. Liste de tous les déplacements des employés du cabinet de la ministre à l'extérieur du Québec en 2020-2021. Pour chacun :
- a) le nom et le poste de l'employé ;
 - b) lieu ;
 - c) dates ;
 - d) objectifs ;
 - e) coût total, ventilé par poste de dépense ;
 - f) agenda détaillé ; liste des rencontres, activités, etc.
19. Une copie de l'ensemble des mémoires déposés par la ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres depuis le 22 juin 2020 (partie accessible au public ou le mémoire au complet)

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2020-2021, indiquer :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE

- a) Un seul employé, professionnel.
Tâches de secrétariat général d'un organisme, de coordination, de recherche, etc.

En 2020-2021, la rémunération minimum (selon l'échelle salariale) : 45 219 \$.

En 2020-2021, la rémunération maximum (selon l'échelle salariale) : 83 243 \$.

Le CCAFE n'a pas de conseil d'administration. Le Comité est consultatif et est composé de 16 membres, dont un(e) président(e) et un(e) représentant(e) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le ou la président(e), ainsi que les membres, sont bénévoles et ne sont pas rémunérés.

- b) Nominations pour postes vacants :
 - Il y a eu deux nominations en 2020-2021 (Décret 534-2020, 20 mai 2020) :
 - o Un renouvellement de mandat (Mme Juliette Perri);
 - o Un nouveau mandat (Mme Viviane de Tilly);
 - Le tableau qui suit fait état des membres actifs. À noter qu'en date du 28 février 2021, six postes sont vacants.

| Nom | Début de mandat | Fin de mandat* |
|------------------------------------|-----------------|----------------|
| Claude Boutin | 2017/11/15 | 2021/11/14 |
| Francine Lamontagne | 2017/11/15 | 2021/11/14 |
| Milène Rachel E. Lokrou | 2017/07/12 | 2021/07/11 |
| Juliette Perri | 2020/05/20 | 2024/05/19 |
| Céline Poncelin de Raucourt | 2017/07/12 | 2021/07/11 |
| Andréanne St-Gelais | 2017/11/15 | 2021/11/14 |
| Denis Sylvain | 2017/07/12 | 2021/07/11 |
| Éric Tessier | 2017/07/12 | 2021/07/11 |
| Daniel Therrien | 2017/07/12 | 2021/07/11 |
| Viviane de Tilly | 2020/05/20 | 2024/05/19 |

* À la fin de son mandat, un membre du Comité peut demeurer en fonction jusqu'à ce qu'il soit nommé de nouveau ou remplacé.

Note : Processus de nomination présentement en cours afin de combler les postes vacants.

- c) Aucun remboursement pour frais de déplacement, d'hébergement et de repas des membres pour assister à une réunion du CCAFE, les rencontres du Comité s'étant tenues en utilisant l'application Microsoft Team ou par conférences téléphoniques.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2020-2021, indiquer :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE**Membres du conseil d'administration**

Il n'y a pas de conseil d'administration.

Liste des personnes qui ont été nommées en 2020-2021

| | | |
|----------------|-----------|------------|
| Denis Rousseau | Président | 160 148 \$ |
|----------------|-----------|------------|

Liste des personnes dont le mandat s'est poursuivi en 2020-2021

| | | |
|---------------------|---|------------|
| Diane Cyrenne | Commissaire | 106 907 \$ |
| *Murielle Lanciault | Présidente / mandat terminé en janv. 2020 | 160 148 \$ |
| *Jean-Denis Moffet | Commissaire | 134 332 \$ |
| Libérata Mukarugagi | Commissaire | 130 888 \$ |

| Emploi | Nombre de postes | Classe d'emploi | Échelle salariale | |
|--|------------------|-----------------|-------------------|------------|
| | | | Minimum | Maximum |
| Technicien en administration | 2 | 264.10 | 38 298 \$ | 54 314 \$ |
| Bibliotechnicien | 1 | 217.10 | 38 298 \$ | 54 314 \$ |
| Opérateur en informatique | 1 | 244.15 | 35 357 \$ | 43 667 \$ |
| Agent de secrétariat | 2 | 221.10 | 35 668 \$ | 45 658 \$ |
| Spécialiste en sciences de l'éducation | 2 | 123.00 | 45 219 \$ | 84 908 \$ |
| Analyste de l'informatique et des procédés administratifs | 1 | 108.00 | 45 219 \$ | 84 908 \$ |
| Agent de recherche et de planification socio-économique | 9 | 105.00 | 45 219 \$ | 84 908 \$ |
| Agent d'information | 1 | 104.00 | 45 219 \$ | 84 908 \$ |
| Personnel d'encadrement | 1 | 630.03 | 98 105 \$ | 125 574 \$ |

Frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

(du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, entourant la pandémie, toutes les activités d'évaluation de la Commission ont été réalisées à distance. Ainsi aucun frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation n'a été encouru pour l'ensemble du personnel.

* Traitement annuel duquel est déduit l'équivalent de la moitié de la rente de retraite reçue actuellement pour les années de services dans le secteur public québécois.

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2020-2021, indiquer :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE

- a) Liste des employés

| Nombre d'employés | Classes d'emploi | Salaire du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 | |
|-------------------|---|---|-------------|
| | | Minimum \$ | Maximum \$ |
| 5 | Agents de planification socio-économique (105) | 45 219 | 84 908 |
| 15 | Agents de développement industriel (102) | 45 219 | 84 908 |
| 13 | Agents d'information (104) | 45 219 | 84 908 |
| 1 | Analyste de l'informatique et des procédés administratifs (108) | 45 219 | 84 908 |
| 1 | Attachés d'administration (111) | 45 219 | 84 908 |
| 1 | Avocat (115) | 56 719* | 114 344* |
| 1 | Bibliothécaire (112) | 45 219 | 84 908 |
| 4 | Conseillers en gestion des ressources humaines (100) | 45 840 | 83 864 |
| 1 | Psychologue (122) | 47 009 | 88 317 |
| 16 | Spécialistes en sciences de l'éducation (123) | 45 219 | 84 908 |
| 3 | Spécialistes en sciences physiques (124) | 47 009 | 88 317 |
| 102 | Professeurs (675) | 41 390 | 84 567 |
| 29 | Professeurs à la leçon (681) | 79,10/heure | 95,42/heure |

* Ces minimum et maximum sont en date du 1^{er} avril 2018.

| Nombre d'employés | Classes d'emploi | Salaire du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 | |
|-------------------|--|---|------------|
| | | Minimum \$ | Maximum \$ |
| 12 | Agents de bureau (200-10) | 35 357 | 43 667 |
| 3 | Agents de secrétariat (221-20) | 35 668 | 45 658 |
| 3 | Bibliotechniciens (217-10) | 38 298 | 54 314 |
| 2 | Préposés aux renseignements (249-10) | 35 978 | 47 648 |
| 3 | Techniciens en administration (264-05) | 41 804 | 59 300 |
| 45 | Techniciens en administration (264-10) | 38 298 | 54 314 |
| 5 | Techniciens en informatique (272-10) | 38 298 | 54 314 |
| 1 | Technicien de laboratoire (258-10) | 40 014 | 56 761 |

| Nombre d'employés | Classes d'emploi | Salaire du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 | |
|-------------------|-----------------------------|---|------------|
| | | Minimum \$ | Maximum \$ |
| 4 | Cadre, classe 2 (630) | 107 871 | 138 075 |
| 2 | Cadres, classe 3 (630) | 96 267 | 123 221 |
| 9 | Cadres, classe 4 (630) | 85 910 | 109 964 |
| 6 | Cadre, classe 5 (630) | 76 668 | 98 135 |
| 2 | Cadre, classe 6 (630) | 68 421 | 87 578 |
| 1 | Dirigeant d'organisme (825) | 148 796 | 193 434 |

| Nombre d'employés | Classes d'emploi | Taux horaire du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 | |
|-------------------|--|--|--|
| | | \$ | |
| 4 | Aides-domestiques (450-15) | 19,18 | |
| 1 | Aide à la cuisine (446-40) | 19,18 | |
| 2 | Chefs de cuisine (446-05) | 25,99 | |
| 2 | Chef d'équipe en cuisine (446-10) | 25,08 | |
| 10 | Chefs de rang (447-05) | 22,48 | |
| 11 | Cuisiniers, classe I (446-15) | 22,48 | |
| 2 | Préposés à la cafétéria et à la cuisine (446-35) | 19,18 | |
| 12 | Préposés au matériel (433-10) | 19,97 | |
| 8 | Serveurs (447-15) | 18,39 | |

| Nombre d'employés | Classes d'emploi | Taux horaire du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 | |
|-------------------|----------------------------------|--|------------|
| | | Minimum \$ | Maximum \$ |
| 9 | Étudiants (990-00) | 14,15 | 26,58 |
| 351 | Personnes au 31 mars 2021 | | |

Liste des membres du conseil d'administration.

- Les membres ne reçoivent aucune rémunération.

| Nom | Titre |
|---|--|
| M ^{me} Colombe Bourque | Membre |
| M. Ben Marc Diendéré | Membre |
| M. Paolo Di Pietrantonio | Président |
| L'hon. Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q. | Membre Directrice générale |
| M ^{me} Manon Genest | Vice-présidente Membre du comité de gouvernance et d'éthique |
| M. Marcel Groleau | Membre |
| M ^{me} Stéphanie Lepage | Membre |
| M. Louis-François Marcotte | Membre |
| M. Jacques Nantel | Membre |
| M ^{me} Eve Paré | Membre Membre du comité de gouvernance et d'éthique |
| M ^{me} Claudine Roy | Membre Membre du comité de vérification et de gestion des risques |
| M. Jasmin Tanguay | Membre |
| M. Pasquale Vari | Membre |
| M. Louis Vincent | Membre Président du comité de gouvernance et d'éthique |

b) Nouveaux membres du conseil d'administration ou membres dont le mandat a été renouvelé

- Les membres ne reçoivent aucune rémunération.

| | | | Début du mandat | Fin du mandat |
|----------------------------------|----------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| M ^{me} Liza Frulla | Renouvellement | Membre et directrice générale | 3 août 2020 | 2 août 2025 |
| M ^{me} Colombe Bourque | Nomination | Membre | 16 septembre 2020 | 15 septembre 2023 |
| M ^{me} Stéphanie Lepage | Nomination | Membre | 16 septembre 2020 | 15 septembre 2023 |
| M. Jacques Nantel | Nomination | Membre | 16 septembre 2020 | 15 septembre 2023 |
| M. Jasmin Tanguay | Nomination | Membre | 16 septembre 2020 | 15 septembre 2023 |
| M. Pasquale Vari | Nomination | Membre | 16 septembre 2020 | 15 septembre 2023 |

Curriculum vitae des membres nommés ou dont le mandat a été renouvelé en 2020-2021

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-04-08/Notes-Biographiques/Liza-Frulla/10619>

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-09-16/Notes-Biographiques/Colombe-Bourque/10920>

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-09-16/Notes-Biographiques/Stephanie-Lepage/10916>

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-09-16/Notes-Biographiques/Jacques-Nantel/10915>

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-09-16/Notes-Biographiques/Jasmin-Tanguay/10535>

<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Communique/2020-09-16/Notes-Biographiques/Pasquale-Vari/10506>

- c) Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, il n'y a eu aucun frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation pour les membres du conseil d'administration.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE

Voir l'annexe A.

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|---|--|--------|------------------------|-------------|
| 2020-06-25 | Service des relations avec la clientèle (SRC) - téléphonie Bloc 3 établissement hors-Québec | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-07-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-07-02 | Programme de mentorat pour adjointes administratives | Ministère de l'Éducation | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-07-06 | Service des relations avec la clientèle (SRC) - téléphonie Bloc 2 Calcul de l'aide financière aux études | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-07-08 | Normes comptables applicables dans le secteur public: principaux changements à surveiller | Ministère des Finances (MFQ) - Contrôleur des finances | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-07-13 | Communauté de pratique structurée | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-07-20 | Communiquer de façon efficace avec ses collègues | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-07-20 | S'organiser et apprivoiser les espaces virtuels | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-07-20 | Collaborer et travailler en équipe de façon virtuelle | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-07-21 | Exercer son leadership et gérer les équipes à distance | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-07-23 | Savoir télétravailler en 7 étapes | Lord Communications | Québec | 6 | 0,00 \$ |
| 2020-08-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-08-10 | Maîtrise la gestion du temps et des priorités | L'Institut du leadership | Québec | 14 | 2 388,12 \$ |
| 2020-08-12 | Excel intermédiaire - Liste de données et tableaux croisés dynamiques | Versalys | Québec | 1 | 87,22 \$ |
| 2020-08-21 | Comment accompagner ceux qui vivent de l'anxiété au travail? | Boostalab | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-08-25 | Recouvrement régulier - Rafraîchissement suite au déploiement Covid 19 | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-08-26 | Recouvrement faillite et insolvabilité et recouvrement | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-08-26 | Formation pour les responsables de plans - Outil de gestion de projet et de portefeuilles | Ministère de l'Éducation | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-08-31 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Macroéconomie financière | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 426,15 \$ |
| 2020-08-31 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Système scolaire du Québec et philosophie de l'éducation | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 765,30 \$ |
| 2020-08-31 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi: Organisation des services de santé - les fondements et éthique et administration | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 678,30 \$ |
| 2020-08-31 | Cours développement immobilier | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 380,15 \$ |
| 2020-08-31 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Activités de recherche - thèse 6 | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 678,30 \$ |
| 2020-08-31 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Séminaire d'intégration pour gestionnaire | École nationale d'administration publique (ENAP) | Québec | 1 | 601,45 \$ |
| 2020-09-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 1 | 0,00 \$ |

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|--|--|--------|------------------------|-------------|
| 2020-09-16 | Formation pour les responsables de plans - Outil de gestion de projet et de portefeuilles | Ministère de l'Éducation | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-09-21 | Service des relations avec la clientèle (SRC) - téléphonie de base - Bloc 1 | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-09-22 | Recouvrement faillite et insolvabilité et recouvrement | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-09-22 | Formation 100 jours - Coacher un gestionnaire en intégration | AXXIO | Québec | 1 | 735,00 \$ |
| 2020-09-23 | Recouvrement régulier - Rafrâichissement suite au déploiement Covid 19 | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-09-24 | Colloque virtuel Racisme et antiracisme - agir en milieu de l'éducation | Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Cégep de Maisonneuve | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-09-25 | Les essentiels du coaching | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 3 | 1 785,00 \$ |
| 2020-09-25 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Conciliation emploi-famille et temps de travail et problèmes de santé au travail | Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ) | Québec | 1 | 673,50 \$ |
| 2020-09-28 | Analyse, logique et raisonnement déductif / Habiletés relationnelles | Académie de Trans-Formation | Québec | 1 | 1 190,00 \$ |
| 2020-09-30 | Communauté de pratique structurée | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-09-30 | Webinaire - Le stress en temps de pandémie | Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-09-30 | Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-09-30 | Programme de Remboursement différé (PRD) | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-10-01 | Perfectionnement du français écrit | Cégep Garneau | Québec | 2 | 230,76 \$ |
| 2020-10-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-10-07 | La conciliation télétravail - vie personnelle (CTVP) | Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-10-15 | Excel Avancé - Graphiques et macrocommandes | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 2 | 860,00 \$ |
| 2020-10-16 | Congrès annuel de l'association du personnel de soutien administratif du Québec (APSAQ) | Association du personnel de soutien administratif du Québec (APSAQ) | Québec | 1 | 50,00 \$ |
| 2020-10-20 | Excel de base | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 1 | 72,31 \$ |
| 2020-10-20 | Excel intermédiaire - Listes de données | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 5 | 361,55 \$ |
| 2020-10-20 | Gestion des contributions et communication efficace | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-10-21 | Excel avancé- Graphiques et macrocommandes | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 4 | 313,32 \$ |
| 2020-10-21 | Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-10-21 | Les affaires financières des cégeps - Le modèle FABRES | Collecto, Services regroupés en éducation | Québec | 1 | 800,00 \$ |
| 2020-10-26 | Recouvrement régulier | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-10-27 | Rédaction stratégique - avancé | Accent Formation | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-10-28 | Groupe de codéveloppement professionnel ministériel pour les coordonnateurs | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 2 | 0,00 \$ |

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|---|--|----------|------------------------|-----------|
| 2020-10-28 | Expérimentez la communication avec Teams (niveau 1) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-11-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-11-02 | Service des relations avec la clientèle (SRC) - téléphonie Bloc 2 Calcul de l'aide financière aux études | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-03 | Rédiger des documents administratifs - Le français des affaires | Cégep Garneau | Québec | 4 | 428,56 \$ |
| 2020-11-03 | Codéveloppement - Étape préparation situation | Académie de Trans-Formation | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-04 | Être gestionnaire d'équipes à distance et hybrides - une nouveauté pour les leaders | Alliance des cadres de l'État | Québec | 1 | 206,96 \$ |
| 2020-11-04 | Éthique et déontologie professionnelle | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-05 | Expérimentez la communication avec Teams (niveau 1) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-06 | Accueil interactif réservé aux nouveaux employés | MEES - Direction des ressources humaines | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-11-10 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-11 | Bien animer et gérer les réunions à distance | Qualitemps formation | Québec | 2 | 283,34 \$ |
| 2020-11-11 | Atelier - TRIMA 1 - Équipe de gestion - Service des réclamations et recouvrement spécifique et Service du recouvrement régulier | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 9 | 500,04 \$ |
| 2020-11-11 | Recouvrement faillite et insolvabilité et recouvrement | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-12 | La conciliation télétravail - vie personnelle | Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-12 | L'application de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans le contexte de la gestion des ressources humaines | Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) | Québec | 1 | 350,00 \$ |
| 2020-11-13 | Groupe de codéveloppement professionnel ministériel pour les coordonnateurs | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-16 | Atelier - les héritages de la pandémie | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-17 | Développer son sens politique et son pouvoir d'influence | Groupe CFC | Québec | 2 | 698,34 \$ |
| 2020-11-17 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-18 | Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-11-18 | Violences à caractère sexuel à travers le prisme de l'interculturel | Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Cégep de Maisonneuve | Montréal | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-19 | Gérer le temps et les priorités avec Outlook - Calendrier et gestion des tâches | Cégep Garneau | Québec | 2 | 157,90 \$ |
| 2020-11-25 | Expérimentez la communication avec Teams (niveau 1) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 9 | 0,00 \$ |
| 2020-11-26 | Communiquer de façon efficace avec ses collègues | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-11-26 | Performez dans Excel avec les fonctions et les formules | Formations Qualitemps | Québec | 1 | 350,00 \$ |

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|--|--|----------|------------------------|-----------|
| 2020-11-26 | Pratiques inclusives en contexte de diversité dans les milieux d'enseignement | Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Cégep de Maisonneuve | Montréal | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-11-30 | Service des relations avec la clientèle (SRC) - téléphonie Bloc 3 établissement hors-Québec | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-12-01 | Retrouvez votre rythme de travail à distance | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-12-01 | S'organiser et apprivoiser les espaces virtuels | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-12-01 | Exercer son leadership et gérer les équipes à distance | Edgenda - AFI solution d'apprentissage | Québec | 7 | 0,00 \$ |
| 2020-12-01 | Conférence du directeur de HEC Montréal au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) | HEC Montréal | Québec | 1 | 30,00 \$ |
| 2020-12-02 | Formation de formateurs (niveau 1) | Groupe CFC | Québec | 3 | 553,86 \$ |
| 2020-12-02 | Cyberdéfense - Les menaces numériques - La sécurité des appareils mobiles | Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-12-02 | Gestion des contributions et communication efficace | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2020-12-02 | Expérimentez la communication avec Teams (niveau 1) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 7 | 0,00 \$ |
| 2020-12-02 | Déterminer les partenariats et appliquer le traitement comptable adéquat concernant les partenariats selon le Manuel de comptabilité gouvernementale | Ministère des Finances (MFQ) - Contrôleur des finances | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-12-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 5 | 0,00 \$ |
| 2020-12-04 | Introduction à la sécurité de l'information | Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2020-12-08 | Leadership sans autorité formelle | Groupe CFC | Québec | 4 | 661,52 \$ |
| 2020-12-09 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2020-12-11 | L'ergonomie du télétravail | Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-12-11 | L'obligation d'accommodement raisonnable - Les suites de l'arrêt Caron | Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2020-12-16 | Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 8 | 0,00 \$ |
| 2020-12-16 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 6 | 0,00 \$ |
| 2020-12-16 | Crédits détaillés 2021-2022 - Formation pour les ministères et organismes | Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-01-02 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-01-04 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Communications publiques, interactions médias et prise de décision | École nationale d'administration publique (ENAP) | Québec | 1 | 400,00 \$ |
| 2021-01-04 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Gestion des ressources humaines dans les administrations publiques | École nationale d'administration publique (ENAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|--|--|--------|------------------------|-----------|
| 2021-01-05 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Certificat en gestion des ressources humaines | Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ) | Québec | 1 | 401,64 \$ |
| 2021-01-07 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2021-01-08 | Atelier - les héritages de la pandémie | Ministère de l'Enseignement supérieur | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2021-01-11 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Certification en gestion des ressources humaines | Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ) | Québec | 1 | 400,00 \$ |
| 2021-01-11 | Word 2016 - Intermédiaire | Académie de Trans-Formation | Québec | 1 | 85,95 \$ |
| 2021-01-12 | Protection des renseignements personnels (PRP) - Notions de base | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 9 | 0,00 \$ |
| 2021-01-13 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2021-01-18 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Certificat en administration des affaires | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 578,61 \$ |
| 2021-01-18 | Développer son intelligence émotionnelle | Technologia Formation | Québec | 1 | 850,00 \$ |
| 2021-01-18 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Études en cours d'emploi | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 680,00 \$ |
| 2021-01-18 | Introduction au droit immobilier | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 380,15 \$ |
| 2021-01-18 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Certificat en sciences de l'éducation | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-01-19 | Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL) - 1 | École nationale d'administration publique (ENAP) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-01-19 | Formation SyGED - pochette électronique et gestion documentaire | Ministère de l'Éducation - Direction du soutien à la clientèle et des technologies - Service d'assistance aux utilisateurs | Québec | 6 | 0,00 \$ |
| 2021-01-21 | Expérimentez la collaboration avec Teams (niveau 2) | Ministère de l'Enseignement supérieur et Ministère de l'Éducation | Québec | 3 | 0,00 \$ |
| 2021-01-22 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Baccalauréat en administration | Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ) | Québec | 1 | 850,00 \$ |
| 2021-01-23 | Programme de soutien aux études scolaires en cours d'emploi - Formation en entreprise | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 678,30 \$ |
| 2021-01-27 | Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information | Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes | Québec | 4 | 0,00 \$ |
| 2021-01-27 | Gestion des employés en difficulté ou qui présentent des écarts de rendement et/ou de comportement | Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-01-28 | Webinaire - Le stress en temps de pandémie | Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP) | Québec | 2 | 0,00 \$ |
| 2021-01-29 | Santé et sécurité du travail - Que s'est-il passé en 2020? | Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-02-04 | Marché de l'emploi - état de la situation | Université Laval (UL) | Québec | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-02-05 | L'état actuel de l'intelligence émotionnelle en milieu de travail - Ses applications et les sources de controverse | Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec | Québec | 1 | 70,00 \$ |

| Date de participation | Nom de la formation ou de l'activité | Nom de l'organisme ayant offert l'activité | Lieu | Nombre de participants | Coût |
|-----------------------|---|---|---------------|------------------------|-------------|
| 2021-02-08 | <i>L'intelligence émotionnelle - tirer le meilleur de soi-même et des autres</i> | <i>Université du Québec en Outaouais (UQO)</i> | <i>Québec</i> | 6 | 1 384,62 \$ |
| 2021-02-09 | <i>Bonnes pratiques sur la gestion des dossiers d'invalidité</i> | <i>Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)</i> | <i>Québec</i> | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-02-10 | <i>Excel intermédiaire - Fonctions</i> | <i>Edgenda - AFI solution d'apprentissage</i> | <i>Québec</i> | 2 | 170,90 \$ |
| 2021-02-10 | <i>Excel avancé - Graphiques et macrocommandes</i> | <i>Edgenda - AFI solution d'apprentissage</i> | <i>Québec</i> | 1 | 78,33 \$ |
| 2021-02-10 | <i>Leadership sans autorité formelle</i> | <i>Groupe CFC</i> | <i>Québec</i> | 3 | 0,00 \$ |
| 2021-02-10 | <i>La gestion contractuelle au ministère de l'Éducation et au ministère de l'Enseignement supérieur</i> | <i>Ministère de l'Éducation - Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle</i> | <i>Québec</i> | 3 | 0,00 \$ |
| 2021-02-10 | <i>Mesures administratives et disciplinaires</i> | <i>Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)</i> | <i>Québec</i> | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-02-11 | <i>L'art de prendre la parole en public</i> | <i>Technologia Formation</i> | <i>Québec</i> | 4 | 923,08 \$ |
| 2021-02-11 | <i>TRIMA 1</i> | <i>Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines</i> | <i>Québec</i> | 4 | 0,00 \$ |
| 2021-02-16 | <i>Préserver son équilibre et son bien-être personnel et professionnel</i> | <i>Ministère de l'Éducation - Direction des ressources humaines</i> | <i>Québec</i> | 4 | 0,00 \$ |
| 2021-02-17 | <i>Rédaction stratégique - notions de base</i> | <i>Accent Formation</i> | <i>Québec</i> | 2 | 199,34 \$ |
| 2021-02-17 | <i>Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information</i> | <i>Ministère de l'Éducation - Direction de l'accès à l'information et plaintes</i> | <i>Québec</i> | 1 | 0,00 \$ |
| 2021-02-23 | <i>Certification du système TRIMA</i> | <i>Académie de Trans-Formation</i> | <i>Québec</i> | 1 | 2 475,00 \$ |

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année financière 2020-2021. Indiquer :

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE

Pour 2020-2021 : aucune participation à des formations, ateliers, etc.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE

| Lieu | Coût | Date | Nombre de participants | Firme | Formation |
|-------------|-------------|-----------------------|-------------------------------|------------------|--|
| Québec | 900 \$ | 8 septembre 2020 | 5 | Éric Chamberland | Principes pédagogiques pour concevoir et présenter des formations s'appuyant sur des diaporamas PowerPoint |
| Québec | 650 \$ | 26 et 27 janvier 2021 | 2 | Cégep Limoilou | Académie de la transformation numérique |

Plusieurs employés ont participé à des Webinaires offerts par le Secrétariat du Conseil du trésor dont :

Système intégré de gestion des ressources informationnelles;
Diverses questions concernant les ressources humaines;
Gestion contractuelle;
Capsules sur la sécurité informatique.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de chacune de l'année financière 2020-2021.

Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE

Pour l'année civile 2020, voici le sommaire des activités de développement tenues :

| Type de formation | Lieu⁽¹⁾ (a) | Coût (b) | Nombre de participants (d) | Fournisseur⁽²⁾ |
|--|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| Colloque, conférence, assemblée générale, séminaire, atelier | | 2 518 \$ | 21 | |
| Améliorer les capacités de communication orale et écrite | | 11 970 \$ | 21 | |
| Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion | | 1 933 \$ | 5 | |
| Favoriser le développement des compétences | | 26 298 \$ | 188 | |
| Acquérir de nouvelles connaissances technologiques | | 10 100 \$ | 73 | |
| Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière | | S. O. | S. O. | |

(1) La majorité des activités de développement se sont tenues dans la grande région de Montréal.

(2) La liste des fournisseurs qui ont offert l'ensemble des activités de développement pour l'année civile 2020 est en annexe, de même que le nom des formations ou des activités et les dates ou mois de participation.

| Fournisseurs (e) | Activité (f) | Date de la tenue de l'activité 2020 (c) |
|--|---|--|
| ACAAR | Intro to contract | Juin |
| ADARUQ | 37 ^e colloque | Novembre |
| Afi Expertise | Intelligence émotionnelle | Novembre |
| Allergies Québec | Allergies | Tout au long de l'année |
| Association canadienne de la paie | Paie | Janvier et décembre |
| Association des archivistes du Québec | Congrès AAQ 2020 | Juin |
| Association des archivistes du Québec | Loi sur l'accès aux documents des organismes publics | Automne |
| Association des restaurateurs du Québec | RDV 2020 de l'ARQ : S'adapter pour mieux prospérer | 17 novembre |
| Ateliers de conversation anglaise | Langue anglaise | Tout au long de l'année |
| BAnQ | Matinées professionnelles | Octobre |
| Berger-Levreault | COBA | Septembre |
| Brainstorm Strategy | Séminaire | Août |
| C.Q.P.N.L. | Praticien PNL | Juillet |
| Chambre de commerce du Montréal métropolitain | Forum stratégique centre-ville : le centre-ville de Montréal a besoin de nous tous | 9 décembre |
| Chambre de commerce du Montréal métropolitain | C2 Montréal en ligne | 19 au 30 octobre |
| Chambre de commerce du Montréal métropolitain | Forum stratégique sur le tourisme | 27 novembre |
| CNESST | S'engager pour prévenir la COVID-19 | 19 novembre |
| Conseil de la transformation alimentaire du Québec | Nouvelles technologies bio pour fermenter les légumes | Février |
| Conseil des relations internationales de Montréal | Enseignement supérieur : Développer une ambition mondiale | 1 ^{er} décembre |
| Conseil des relations internationales de Montréal | L'importance de la relève pour le milieu des affaires avec le directeur HEC Montréal | 1 ^{er} décembre |
| Conseil des relations internationales de Montréal | De l'autonomie alimentaire à l'exportation avec le chef de la direction de Sollio Groupe coopératif | 30 novembre |
| École de vins de Bordeaux | Bordeaux | 3 au 5 juin |
| École des entrepreneurs du Québec | Gestion de communauté : journée dédiée aux réseaux sociaux | Novembre |
| Elsevier | Artificiel Intelligence | Octobre |
| ÉTS Montréal | Microsoft Power BI Desktop : Créer des rapports et des visualisations percutantes | 3 et 4 décembre |
| Eurosense | European Conference on Sensory and Consumer Reach | 13 au 16 décembre |
| Fédération des cégeps | Violences sexuelles | Tout au long de l'année |

| Fournisseurs (e) | Activité (f) | Date de la tenue de l'activité 2020 (c) |
|---------------------------------------|--|--|
| Fédération des milieux documentaires | Démarrer une veille | 31 mars |
| Fédération des milieux documentaires | CPI – Congrès | Novembre |
| Harieka Groupe Conseil | Consolidation d'équipe | Septembre |
| HEC Montréal | Développement des affaires en contexte de distanciation physique | Août |
| Infopresse | Gestion de crise et d'enjeux : anticiper, planifier, réagir | Mai |
| Institut des troubles d'apprentissage | Ça va bien aller? | Juin |
| Interprofession | St-Vincent tournante | Janvier |
| ITA | Hygiène et salubrité (formation de formateurs) | Automne |
| ITHQ | Les glaces avec Roland Del Monte | Mai |
| KJPL Consultants | Codéveloppement | Octobre-Novembre |
| Médisolution | Virtuo | Avril |
| Novexe | MS 365 | Décembre |
| Novo Studio | Santé et sécurité | Au cours de l'année |
| Oracle | Formation sur la plateforme Opera | Janvier |
| Orbegoso Nelson | Langue espagnole | Tout au long de l'année |
| Pelletier Céline | Rôles et responsabilités d'un registrariat | Janvier et février |
| Qualitemps | Améliorer ses écrits | 10 décembre |
| Qualitemps | Techniques de rédaction | 10 décembre |
| Qualitemps | Rédaction administrative et connaissance de Word | Août |
| RRSPT | Effectuer une saine gestion de cas en assurance traitement | 17 et 18 novembre |
| Secrétariat du conseil du trésor | Information et échange sur la problématique suicidaire | 15 et 18 décembre |
| Shorteno Natalie-Ann | Management responsable | Novembre |
| Strategic Enrolment Marketing | Attracting, engaging and supporting students | Août |
| Université Laval | Essentiels de la gestion de projet | Décembre |
| UQAM | Word et Excel | Février |
| Zmartests | Plateforme Zmartest | Juillet |

| Soutien aux études Frais de scolarité | | |
|--|---|-------------------------|
| Université | Programme | Session |
| TÉLUQ | Frais de scolarité Certificat en gestion des ressources humaines | Hiver Été |
| UQAM | Maîtrise en éducation et formation spécialisée | Hiver Été Automne |
| HEC | Certificat en gestion des opérations et de la logistique | Hiver |
| TÉLUQ | Certificat en relations de travail | Hiver Été |
| UQAM | Baccalauréat d'enseignement et formation professionnelle | Hiver |
| Université de Sherbrooke | Baccalauréat en enseignement professionnel | Été |
| UQAM | Baccalauréat en enseignement professionnel | Été |
| Université de Sherbrooke à Longueuil | Maîtrise en administration des affaires | Automne |
| UQAM | Certificat en gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie | Automne |

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou CSPQ).

RÉPONSE

| | Sommes dépensées 2020-2021 ^{1 2} |
|--|--|
| | Opération et capital |
| Interne | 3 881,8 k\$ |
| Externe | 2 173,4 k\$ |
| ITQ - CAG ³ | ----- |
| SOUS-TOTAL Services professionnels | 6 055,2 k\$ |

| | |
|--------------------------|----------|
| Logiciel ⁴ | 3,1 k\$ |
| Matériel | ----- |
| Autres dépenses | ----- |
| Impartition ⁵ | 65,6 k\$ |
| Réserve ⁶ | ----- |

| | |
|--------------|--------------------|
| TOTAL | 6 123,9 k\$ |
|--------------|--------------------|

Les prévisions 2021-2022 ne sont pas disponibles.

NOTES :

- 1- Les données incluent les dépenses de l'unité spécialisée en ressources informationnelles, du pilotage des systèmes et des utilisateurs.
- 2- Les sommes dépensées couvrent la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021.
- 3- Inclut les ressources professionnelles et les services (ex. : télécommunications, impression).
- 4- Inclut les droits d'auteur, l'entretien et les frais de télécommunication autres que les services obtenus du CSPQ.
- 5- La catégorie de coûts Impartition présente les coûts défrayés en échange de services offerts par un fournisseur externe par des moyens traditionnels ou par des nuages.
- 6- La catégorie de coûts Réserve présente toute somme provisionnée.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE

En 2020-2021, les services ont été fournis gratuitement par le Ministère en vertu d'une entente de services conclue avec le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE

Sommes totales dépensées en 2020-2021 :

| Description | Matériel | Licences | Services professionnels | Services techniques |
|--|--------------------|---------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 30 licences Sharepoint Office 365 | | 8 289,30 \$ | | |
| 30 licences Azure AD Premium | | 2 451,60 \$ | | |
| Licence Teams Room | | 740,00 \$ | | |
| Licence Sophos | | 625,00 \$ | | |
| Licence Survey Monkey | | 312,00 \$ | | |
| Licence Change Tower | | 65,00 \$ | | |
| Licences Zoom | | 720,00 \$ | | |
| Oricom | | 440,00 \$ | | |
| 5 ordinateurs portables + 4 stations d'accueil | 6 174,50 \$ | | | |
| Casques d'écoute | 880,00 \$ | | | |
| Barrettes pour portables | 240,00 \$ | | | |
| Entretien des serveurs | | | | 1 318,00 \$ |
| Hébergement Internet | | | | 2 937,60 \$ |
| Sauvegarde serveur | | | | 4 016,07 \$ |
| Total | 7 294,50 \$ | 13 642,90 \$ | | 8 271,67 \$ |

Les prévisions pour 2021-2022 ne sont pas pertinentes dans le cadre de l'étude des crédits 2020-2021.

**INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022****Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2020-2021) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE**Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020**

Cette période correspond à la plus récente année financière pour laquelle les états financiers de l'ITHQ ont été vérifiés. Les données pour 2020-2021 ne sont pas disponibles à ce jour.

| Service interne | Service externe | Acquisition Équipement | Acquisition de logiciel |
|-----------------|-----------------|------------------------|-------------------------|
| 70 729 \$ | 165 204 \$ | 89 097 \$ | 441 832 \$ |

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2020-2021, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat;
- b) la liste des membres;
- c) les dates des rencontres;
- d) l'ordre du jour des rencontres;
- e) le budget dépensé;
- f) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
- g) les résultats atteints.

RÉPONSE

Voir les annexes 1 à 44 suivantes ;

- Annexe 1 : Comité mixte des affaires matérielles et financières des cégeps
- Annexe 2 : Comité mixte du financement de l'enseignement collégial privé
- Annexe 3 : Comité consultatif ministériel SIFU (Comité MES - Universités)
- Annexe 4 : Comité ministériel consultatif GDEU (Comité MES-Universités)
- Annexe 5 : Groupe de travail sur les baisses de clientèles (Comité MES-Universités)
- Annexe 6 : Comité de collaboration MIFI-MES-MEQ
- Annexe 7 : Comité de gestion des déclarations GDEU (Comité MES-Universités)
- Annexe 8 : Comité de gouverne du numérique - volet collégial
- Annexe 9 : Comité de gouverne du numérique - volet universitaire
- Annexe 10 : Sous-comité de gouverne "Centre opérationnel en cyberdéfense - CICD"
- Annexe 11 : Sous-comité sur le financement des ressources informationnelles pour le réseau collégial
- Annexe 12 : Comité de collaboration CCTI-Réseau (MEQ et MES)
- Annexe 13 : Comité sur la transition des élèves handicapés du secondaire vers le collégial
- Annexe 14 : Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- Annexe 15 : Comité-conseil sur les assignations CAFF
- Annexe 16 : Comités-conseils pour le programmes d'études préuniversitaires - (10 comités)
- Annexe 17 : Comités d'enseignantes et d'enseignants des programmes d'études préuniversitaires (8 comités)
- Annexe 18 : Comité-conseil de la formation générale
- Annexe 19 : Comités d'enseignantes et d'enseignants de la formation générale (7 comités)
- Annexe 20 : Comité-conseil de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature
- Annexe 21 : Comité-conseil de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature - Sélection des textes et des sujets de rédaction (2 comités)
- Annexe 22 : Comités d'enseignantes et d'enseignants de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature - analyse de la difficulté des textes et des sujets de rédaction (2 comités)
- Annexe 23 : Comité mixte sur les affaires éducatives MEES – Fédération des cégeps
- Annexe 24 : Comité mixte sur les affaires éducatives MEES – Association des collèges privés du Québec
- Annexe 25 : Comité des programmes universitaires
- Annexe 26 : Pôle de coordination pour l'accès à la formation
- Annexe 27 : Comités liés aux suivis des études en adéquation formation-emploi
- Annexe 28 : Comité du Projet en intelligence artificielle et les données massives
- Annexe 29 : Comité de gouvernance SYNTHÈSE-Pôle Image Québec
- Annexe 30 : Table permanente MEES-Associations étudiantes
- Annexe 31 : Comité consultatif du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Volet 1
- Annexe 32 : Comité consultatif du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Volet 2
- Annexe 33 : Comité de liaison collégial-Covid-19
- Annexe 34 : Comité consultatif sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur
- Annexe 35 : Comité interministériel de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
- Annexe 36 : Groupe de travail interministériel – Commission spéciale sur les droits des enfants et de la jeunesse

Annexe 37 : Comité consultatif de la Stratégie nationale en prévention du suicide

Annexe 38 : Table interministérielle en itinérance

Annexe 39 : Comité-conseil – Université du futur

Annexe 40 : Comité d’experts sur la reconnaissance de la liberté académique

Annexe 41 : Comité de liaison universitaire – COVID-19 MES-BCI

Annexe 42 : Comité pour accroître le présentiel

Annexe 43 : Forum d’échange au sujet des universités en contexte de pandémie

Annexe 44 : Comité mixte sur la recherche (1 comité pour le réseau public et 1 comité pour le réseau privé)

Comité mixte des affaires matérielles et financières des cégeps

a. Son mandat

Ce Comité permet de consulter le réseau des collèges publics concernant les orientations à prendre en matière de financement des cégeps.

Les sous-comités suivants ont le mandat d'approfondir certains aspects particuliers du financement et d'en rendre compte au Comité mixte sur les affaires matérielles et financières des cégeps :

- Sous-comité du financement des ressources enseignantes;
- Sous-comité des activités pédagogiques;
- Sous-comité des ressources matérielles;
- Sous-comité sur le financement de la formation continue;
- Sous-comité sur les contrôles financiers;
- Sous-comité des ressources informationnelles.

b. Les membres du comité sont les suivants :

MES

- Directeur général du financement
- Conseiller stratégique au directeur général du financement
- Directrice de la programmation budgétaire et du financement
- Conseillère experte du financement des cégeps et des collèges privés
- Directrice des contrôles financiers et de la conformité
- Directrice des études, du développement et des systèmes
- Directrice générale des affaires collégiales
- Directrice des relations du travail du réseau collégial
- Directeur général des infrastructures
- Directeur de l'expertise et du développement des infrastructures
- Directeur général des affaires universitaires et interordres
- Directeur général de la transformation numérique et des ressources informationnelles
- Directeur général de la transformation numérique et des ressources informationnelles
- Directeur général des affaires universitaires et interordres

Cégeps

- Directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information, Cégep régional de Lanaudière
- Directrice de la formation continue, Cégep de Chicoutimi
- Directeur des services administratifs, Fédération des cégeps
- Analyste économique, Fédération des cégeps
- Directeur général, Collège Dawson
- Directeur des ressources humaines, Cégep de Rivière-du-Loup
- Directrice des services financiers et des ressources matérielles, Cégep Montmorency
- Directeur général, Cégep de Baie-Comeau
- Directeur des études, Collège Lionel-Groulx
- Directeur des systèmes et des technologies de l'information, Cégep Limoilou
- Directeur des services financiers, Cégep Ahuntsic
- Directeur des affaires étudiantes et communautaires, Cégeps Édouard Montpetit

c. Les dates des rencontres :

- 21 mai 2020
- 8 octobre 2020
- 10 décembre 2020
- 11 mars 2021

d. L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-05-21

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 12 mars 2020
3. Orientations budgétaires 2020-2021
 - 1.1 Allocation initiale 2020-2021
 - 1.2 Règles budgétaires 2020-2021
4. Prochaine réunion : jeudi 8 octobre 2020

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-08

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 21 mai 2020
3. Adoption du plan de travail et du calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021
4. Consultation – modifications aux régimes budgétaires d'automne 2020
5. Comité mixte des activités pédagogiques
6. Rapport et planification des travaux des sous-comités
 - 6.1 Financement des ressources enseignantes (« E »)
 - 6.2 Activités pédagogiques (« A »)
 - 6.3 Ressources matérielles (« B »)
 - 6.4 Contrôles financiers
 - 6.5 Financement de la formation continue
 - 6.6 Financement des ressources informationnelles
7. Préoccupations en lien avec la COVID-19
8. Annexe S110 : Consolidation de l'offre de formation – État de situation 2019-2020
9. Annexe budgétaire R104 : mobilité étudiante interrégionale
10. Divers
 - 10.1 Appels de projets : état de situation
 - 10.2 Départ du MES
11. Prochaine réunion : 10 décembre 2020

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-10

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 8 octobre 2020 et suivis de la rencontre
 - 2.1 Annexe S110 - Consolidation de l'offre de formation : Suivi des montants 2019-2020
 - 2.2 Annexe R104 - Mobilité étudiante interrégionale
 - 2.3 Annexe R106 - Services aux collectivités : Ajouts des volets sur les créneaux d'expertises
3. Consultation prébudgétaires 2021-2022
4. Comité mixte des activités pédagogiques
5. Rapport des travaux des sous-comités
 - 5.1 Financement des ressources enseignantes (« E »)
 - 5.2 Activités pédagogiques (« A »)
 - 5.3 Ressources matérielles (« B »)
 - 5.4 Contrôles financiers
 - 5.5 Financement de la formation continue
 - 5.6 Financement des ressources informationnelles
6. Préoccupations en lien avec la COVID-19
7. Annexe R107 (Collaboration régionale) volet 2 – Pôles régionaux
8. Annexes S119 (Réussite à l'enseignement collégial et relance économique du Québec) et S120 (Soutien additionnel aux étudiants en contexte de crise sanitaire) : Suivi de la reddition de comptes
9. Paramètres réseau 2021-2022
10. Mise à jour économique et financière du Québec Novembre 2020
11. Appels de projets (Accueil et intégration des autochtones, Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle, Entente Canada-Québec) : État de situation
12. Divers
 - 12.1 Départs

13. Prochaine réunion : 11 mars 2021

Ordre du jour – Rencontre du 2021-03-11

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 décembre 2020 et suivis de la rencontre
3. Comité mixte des activités pédagogiques
4. Rapport des travaux des sous-comités
 - 4.1 Financement des ressources enseignantes (« E »)
 - 4.2 Activités pédagogiques (« A »)
 - 4.3 Ressources matérielles (« B »)
 - 4.4 Contrôles financiers
 - 4.5 Financement de la formation continue
 - 4.6 Financement des ressources informationnelles
5. Annexe R104 - Mobilité étudiante interrégionale
6. Annexe R107 (Collaboration régionale) volet 2 – Pôles régionaux
7. Annexe R108 - Consolidation de l'offre de formation
8. Annexes S119 (Réussite à l'enseignement collégial et relance économique du Québec) et S120 (Soutien additionnel aux étudiants en contexte de crise sanitaire) : Suivi de la reddition de comptes
9. Consolidation des centres de traitement informatique : planification du financement
10. Appels de projets (Accueil et intégration des autochtones, Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle, Entente Canada-Québec) : État de situation
11. Budget du Québec 2021-2022
12. Divers
13. Prochaine réunion : 29 avril 2021

e. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g. Les résultats atteints :

Modification annuelle des règles budgétaires qui encadre la subvention des cégeps.

Comité mixte du financement de l'enseignement collégial privé

a. Son mandat

Ce Comité permet de consulter le réseau des collèges privés concernant les orientations à prendre en matière de financement.

b. Les membres du comité sont les suivants :

MES

- Directeur général du financement
- Conseiller stratégique au directeur général du financement
- Directrice de la programmation budgétaire et du financement
- Conseillère experte du financement des cégeps et des collèges privés
- Directrice générale des affaires collégiales
- Directeur général des affaires universitaires et interordres

Collèges privés

- Directrice des études, services administratifs, Collège André-Grasset
- Directeur général, Collège Bart
- Chargée de projet, Association des collèges privés du Québec
- Directeur des ressources financières, Collège O'Sullivan de Montréal
- Directrice des services administratifs, Collège Laflèche
- Directrice principale des finances, Collège Marianopolis
- Directeur des services administratifs et financiers, Collège LaSalle
- Directeur des services financiers, École de musique Vincent-D'Indy

c. Les dates des rencontres :

- 8 juin 2020
- 19 novembre 2020
- 23 mars 2021

d. L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-06-08

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 17 février 2020
3. Orientations budgétaires 2019-2020
 - 3.1 Allocation révisée 2019-2020
 - 3.2 Allocation initiale 2020-2021
 - 3.3 Règles budgétaires 2020-2021
4. Varia
5. Prochaine rencontre pour 2020-2021

Ordre du jour – Rencontre du 2020-11-19

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 8 juin 2020
3. Financement des AEC (Tableau des PES Brutes)
4. Mise à jour du régime budgétaire 2020-2021 - automne 2020
 - 4.1 Grandes orientations
 - 4.2 Modifications au régime budgétaire 2020-2021
 - 4.3 Révision du modèle de financement des collèges privés
 - 4.4 La compensation COVID 2020-2021
 - 4.5 Prochaines étapes
5. Réinvestissement annoncé au point sur la situation économique et financière du Québec
6. Mandat du COMPRI
7. Varia
8. Prochaine rencontre pour 2020-2021

Ordre du jour – Rencontre du 2021-03-23

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 novembre 2020
3. Révision du modèle de financement, mise à jour économique et bourses de la persévérance
 - 3.1 Allocation initiale mise à jour
 - 3.2 Ajustement des versements
4. Compensation COVID 2020-2021
5. Budget 2021-2022
6. Mandat du COMPRI
7. Varia
8. Prochaine rencontre pour 2020-2021

e. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g. Les résultats atteints :

Modification annuelle des règles budgétaires qui encadre la subvention des cégeps.

Comité consultatif ministériel SIFU (Comité MES - Universités)**a. Son mandat :**

Le mandat du Comité est de faire des propositions au MES afin d'améliorer la comparabilité des données lors de la déclaration des données financières par les établissements. Également, les changements proposés devraient permettre de faciliter les analyses (incluant la mise à jour éventuelle de la grille de pondération et des ajustements pour les établissements de plus petite taille) et de répondre aux besoins d'indicateurs de suivi découlant de la nouvelle Politique de financement.

De façon plus spécifique, le mandat du Comité est de proposer des changements au Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités (SIFU), notamment en présentant:

- Une présentation de l'information financière conformément aux normes de CPA Canada;
- Une meilleure ventilation des données au niveau des unités centrales;
- Un meilleur alignement entre les unités et les fonctions;
- L'ajout de comptes afin de mieux refléter les réalités et d'améliorer les analyses, notamment en ce qui concerne les droits de scolarité, les frais institutionnels obligatoires (FIO), les entités subventionnaires, les virements interfonds, les ventes internes, les dépenses liées aux traitements, aux infrastructures et à l'entretien des terrains et bâtiments;
- L'amélioration des règles de validation pour renforcer la fiabilité des données;
- L'ajout de plus d'exemples et d'illustrations pour le cahier, là où il y a de l'ambiguïté.

b. Les membres du comité sont les suivants :**MES**

- Directeur général du financement
- Directrice des contrôles financiers et de la conformité
- Représentant de la direction de la programmation budgétaire et du financement;
- Directrice de la programmation budgétaire et du financement
- Représentante de la direction de l'information décisionnelle et de la géomatique
- Représentants de la direction des contrôles financiers et de la conformité
- Secrétaire du comité

Réseau universitaire

- Directrice, Service des finances, ÉTS
- Directeur, Service des ressources financières, UQAC
- Vice-recteur aux ressources, UQAT
- Vice-présidente à l'administration, UQSS
- Agente de gestion financière, Services des ressources financières, TÉLUQ
- Directrice de la recherche et de la comptabilité, Services financiers, Concordia
- Gérante sénior, Services financiers, McGill
- Directrice, Service des finances, UQO
- Conseiller à la vice-rectrice à l'administration et aux finances par intérim, UQAM
- Directeur des Services financiers, UQAM
- Directrice, Service des finances et des approvisionnements, UQAR
- Directrice adjointe, comptabilité, Services des finances, Université Laval
- Directrice, Service des finances, INRS
- Directrice de section, Service des ressources financières, Université de Sherbrooke
- Gestionnaire du Service des Finances, Bishop's
- Responsable, gestion financière, HEC
- Directrice, Service des finances, UQTR
- Contrôleuse, Services financiers, Université de Montréal
- Directeur, Service des finances, Polytechnique
- Chargée de recherche principale, BCI

c. Les dates des rencontres :

- En raison de la pandémie, une seule rencontre du comité consultatif s'est tenue en 2020-2021, soit le 6 novembre 2020.

d. L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-11-06

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Planification
3. Salaires capitalisables
4. Modification à l'annexe 19 – Impacts PCGR (subvention conditionnelle)
5. Évolution des soldes de fonds
6. Éléments extraordinaires
7. Prochaines rencontres proposées

e. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g. Les résultats atteints :

S'assurer que la déclaration des données financières par les établissements permette de faire un suivi sur des données fiables et comparables.

Comité ministériel consultatif GDEU (Comité MES-Universités)**a. Son Mandat :**

Le mandat du Comité est de faire des propositions au MES afin d'améliorer la comparabilité des données lors de la déclaration de l'effectif universitaire par les établissements et d'assurer l'équité dans leur financement. Également, les changements proposés devraient permettre de faciliter les analyses (incluant la mise à jour éventuelle de la grille de pondération et des ajustements pour les établissements de plus petite taille) et de répondre aux besoins d'indicateurs de suivi découlant de la nouvelle Politique de financement. De façon plus spécifique, le mandat du Comité est de proposer des changements au Guide de collecte (dictionnaire) de la gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU), au système GDEU et aux règles budgétaires le cas échéant. À titre illustratif, le Comité pourrait :

- Préciser les définitions et introduire des directives générales liées à des concepts académiques communs;
- Définir, préciser et mettre en application certains concepts ou éléments en lien avec des besoins d'analyse ou statistiques;
- Améliorer les règles de validation pour renforcer la fiabilité des données et le traitement équitable entre établissements.

b. Les membres du comité sont les suivants :**MES**

- Directeur général du financement
- Coordonnatrice du système GDEU
- Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
- Représentant de la direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
- Directrice des études, du développement et des systèmes
- Représentante de la direction de l'information décisionnelle et de la géomatique
- Secrétaire du comité
- Pilotes du système GDEU

Réseau universitaire

- Doyen des études, Université du Québec à Trois-Rivières
- Adjoint au vice-recteur exécutif et directeur du Bureau de planification et des études institutionnelles (BPEI), Université Laval
- Directeur du recensement et des déclarations, Université du Québec
- Vice-rectrice adjointe, cabinet du recteur, Université de Sherbrooke
- Conseiller cadre au rectorat, Université du Québec à Montréal
- Directeur du budget et de la planification, Université de Montréal
- Registraire, École de technologie supérieure
- Analyste principale, Service d'analyse, de planification et du budget, Université McGill
- Chargé de recherche principal (admission et dossier étudiant), BCI

c. Les dates des rencontres :

- 19 juin 2020
- 23 octobre 2020
- 29 janvier 2021

d. L'ordre du jour des rencontres

Ordre du jour – Rencontre du 2020-06-19

- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur le fonctionnement des rencontres
- Bref retour sur le tableau des suivis de la dernière rencontre
- Priorités et améliorations prévues en 2020-2021
- Mise à jour du Guide GDEU et accès au dictionnaire de données ministérielles (DIC)
- Étudiants internationaux et Canadiens
 - Cas d'exception
 - Dates de validation CAQ/permis d'études

- Déclaration de la formation à distance
 - Indicateurs de FAD
 - Localisation de l'étudiant
- Début des travaux d'architecture du nouveau fichier des programmes (été 2020)
 - Attentes du MEES
 - Proposition de la mise en œuvre
- Premières modifications du calendrier de déclaration GDEU
 - Devancement de l'ouverture des trimestres
 - À venir (déclaration des programmes)
- Situation d'attache-accueil
 - Amélioration de la mécanique d'arrimage
- Langue d'enseignement d'une activité
- Varia

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-23

- Mot de bienvenue
- Adoption de l'ordre du jour
- Bref retour sur le tableau des suivis de la dernière rencontre du 19 juin 2020
- Guide COVID-19 (incluant commentaires des registraires)
 - Indicateur SE (mesures d'exception)
 - Dates de validités du permis d'études
 - Définition et déclaration de la formation à distance
 - Localisation vs destination de séjour
- Début des travaux d'architecture du nouveau fichier des programmes (été 2020) – suivi
- Réflexion sur les modifications du calendrier de déclaration GDEU
 - Devancement de l'ouverture des trimestres
 - À venir (déclaration des programmes)
 - Situation d'attache-accueil
 - Amélioration de la mécanique d'arrimage
- Calendrier des rencontres
- Varia

Ordre du jour – Rencontre du 2021-01-29

- Mot de bienvenue
- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur le tableau des suivis de la dernière rencontre du 23 octobre 2020
- Formation à distance
 - Résultat du sondage
- Calendrier de déclaration
- Table des programmes
- Varia

e. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g. Les résultats atteints :

S'assurer que la déclaration des données des effectifs étudiants par les établissements permette de faire un suivi sur des données fiables et comparables.

Groupe de travail sur les baisses de clientèles (Comité MES-Universités)

a. Son mandat :

Le mandat du Comité est de faire des propositions au MES afin prendre en compte des baisses de clientèles qui, d'après les prévisions de clientèles pour les 10 prochaines années, pourraient être relativement importante dans certaines régions du Québec. De façon plus spécifique, le mandat du Comité est:

- de partager et d'échanger sur les prévisions de clientèles dans le but d'illustrer l'ampleur du phénomène pour l'ensemble des universités;
- de quantifier l'ampleur des enjeux financiers pour les universités (pour les enveloppes affectées par les variations de clientèles ainsi que relatif aux allocations globales);
- de proposer des principes qui pourraient guider le choix d'une méthode et les conditions dans lesquelles cette méthode serait utilisée;
- de proposer une ou des méthodes pérennes qui
- s'insèrent bien dans les Règles budgétaires;
- s'ajustent aux changements de conditions avec le minimum d'intervention manuelle; et
- fonctionnent dans la majorité des situations.
- De quantifier les possibles impacts financiers des scénarios proposés.

b. Les membres du comité sont les suivants :

MES

- Directeur général du financement
- Conseiller stratégique au directeur général du financement
Directrice de la programmation budgétaire et du financement
- Conseiller expert du financement des universités
- Responsable de la programmation budgétaire des universités
- Chargé de mission

Réseau universitaire

- Registraire, Université Concordia
- Directeur exécutif, unités opérationnelles stratégiques Conformité et soutien - Services financiers, Université Concordia
- Vice-rectrice à l'administration et aux finances, UQAM
- Vice-recteur aux ressources, UQAT
- Vice-recteur aux RH et à l'administration, UQAR
- Directeur général, Service des ressources financières, Université de Sherbrooke
- Chargée de recherche principale, BCI, accompagnera les représentants universitaires

c. Les dates des rencontres :

- 13 novembre 2020
- 20 novembre 2020
- 4 décembre 2020
- 11 décembre 2020
- 18 décembre 2020

d. L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-11-13

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Mandat
3. Retour sur les discussions 19-20
4. Enjeux Covid19-20
5. Inscriptions d'automne 2020
6. Varia
7. Suite des travaux - prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-11-20

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Tableau des suivis de la dernière rencontre
3. Retour sur le rapport amendé
4. Données des universités pour 2020-2021
5. Varia
6. Suite des travaux - prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-04

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et tableau des suivis de la dernière rencontre
2. Retour sur le rapport amendé
3. Données préliminaires 2020-2021
4. Paramètre du régime budgétaire actuel – Illustration
5. Impact moyenne mobile – Illustration
6. Discussion sur le calcul des paliers
7. Varia
8. Suite des travaux - prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-11

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et tableau des suivis de la dernière rencontre
2. Impact moyenne mobile en incluant 2020-2021 - Illustration
3. Sommaire des scénarios – illustration des paramètres
4. Modèle de financement selon le palier – illustration de l'impact financier de différents scénarios
5. Retour sur le rapport amendé
6. Varia
7. Suite des travaux - prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-18

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et tableau des suivis de la dernière rencontre
2. Retour sur le rapport amendé
3. Varia
4. Suite des travaux - prochaine rencontre

e. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g. Les résultats atteints :

Élaboration de différents scénarios possibles ainsi que les enjeux associés à ceux-ci.

Comité de collaboration MIFI-MES-MEQ

a. Son mandat :

Mettre en place une démarche de collaboration et de communication entre le MIFI, le MES et le MEQ niveau DG et directeur afin d'assurer la cohérence des actions des trois ministères, de prévoir les différents enjeux communs et d'identifier des solutions viables pour les trois ministères et leurs clientèles ainsi que faciliter l'agilité et la prise de décision dans le cas d'éventuelles problématiques.

b. Les membres du comité sont les suivants :

Ministère de l'Enseignement supérieur :

- Directeur général des politiques et de la performance;
- Directeur des relations extérieurs et avec les communautés autochtones, anglophones et culturelles.

Ministère de l'Éducation :

- Directrice de la prospective, de la veille et des relations extérieures.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :
- Directrice générale de la coordination ministérielle et des relations extérieures;
- Directrice de la coordination interministérielle.

Tout dépendamment des sujets et thématiques qui seront abordés certaines directions générales ou directions pourront être invitées à participer aux rencontres.

c. Les dates des rencontres :

- 21 janvier 2021;
- 5 février 2021;
- 23 février 2021;
- 19 mars.

d. L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2021-01-21

- Tour de table et rappel des points à aborder
- Dossier de l'arrêté ministériel (concernant les étudiants étrangers) et solutions à moyen terme
- Permis de travail/études pour les demandeurs d'asiles et travailleurs étrangers temporaires
- Entente MIFI-MEES (besoin de deux ententes)
- Production de données relatives à la rétention des étudiants internationaux
- Prochaines étapes et suivis à réaliser

Ordre du jour – Rencontre du 2021-02-05

- Tour de table et rappel des points à aborder
- Retour sur les suivis à réaliser et Ententes avec MI, QI et la SDED
- Retour sur la rencontre entre les trois ministres du 3 février et actions à réaliser
- Problématique des tests biométriques et les étudiants francophones
- Suivi sur la rencontre d'IRCC concernant les études à distance pour les titulaires de permis de travail postdiplôme
- Prochaines étapes et suivis à réaliser

Ordre du jour – Rencontre du 2021-02-23

- Tour de table et rappel des points à aborder
- Retour sur les suivis à réaliser concernant les ententes ministérielles et le partage de données
- Retour sur les suivis avec IRCC concernant les études à distance pour les titulaires de permis de travail post-diplôme et l'enjeu des étudiants étrangers qui souhaitent rentrer au pays et qui devront rester en quarantaine trois jours dans un hôtel
- Prochaines étapes et suivis à réaliser

Ordre du jour – Rencontre du 2021-03-19

- Tour de table et rappel des points à aborder
- Retour sur les suivis à réaliser concernant le partage des données et la demande de la part d'Éducation internationale pour le recrutement des étudiants internationaux
- Point sur la suggestion récente formulée par le MIFI à l'effet d'abolir l'exigence du CAQ pour la réalisation d'études réalisées entièrement en ligne par des élèves et étudiants internationaux déjà présents sur le territoire au Québec
- Retour sur les suivis avec IRCC concernant l'enjeu de la quarantaine de 3 jours à l'hôtel pour les étudiants étrangers et pour les mineurs
- Enjeux de certains étudiants étrangers dans les collèges concernant des frais supplémentaires qui leur ont été demandés
- Enjeu relevé par l'UQTR au MES
- Prochaines étapes et suivis à réaliser

e. Le budget dépensé :

Aucune dépense

f. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun

g. Les résultats atteints :

Les rencontres du Comité de collaboration MIFI-MES-MEQ permettent d'assurer un échange fluide de l'information entre les membres ainsi que de partager l'avancement de dossiers d'intérêts à l'intérieur de chacun des ministères afin que chacun puisse travailler efficacement, en respect de son champs de responsabilité, sur des enjeux et des problématiques transversales concernant les étudiants internationaux et le système d'immigration.

Comité de gestion des déclarations GDEU (Comité MES-Universités)

1. Son Mandat :

Le mandat du Comité est d'assurer une harmonisation des pratiques de déclaration des effectifs, collaborer à l'application des solutions opérationnelles dans le système GDEU et informer le MES des enjeux techniques. Ce comité se rapporte au Comité consultatif GDEU.

2. Les membres du comité sont les suivants :

MES

- Directrice des études, du développement et des systèmes
- Coordonnatrice du système GDEU
- Pilotes du système GDEU
- Représentant de la direction de l'enseignement et de la recherche universitaires

Réseau universitaire

- Registraires des universités
- Chargé de recherche principal (admission et dossier étudiant), BCI

3. Les dates des rencontres :

- 7 octobre 2020
- 29 octobre 2020
- 15 janvier 2021

4. L'ordre du jour des rencontres

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-07

- Présentation
- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation du Guide administratif COVID-19
- Éléments de déclaration été 2020
- Proposition de séquence des travaux lors de l'implantation de changements majeurs
- VARIA et questions

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-29

- Mot de bienvenue
- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur le tableau des suivis de la dernière rencontre du 7 octobre 2020 et ajustements au guide COVID-19
 - Indicateur SE (mesures d'exception)
 - Dates de validités du permis d'études
 - Définition et déclaration de la formation à distance
 - Localisation vs destination de séjour
- Situation d'attache-accueil
 - Amélioration de la mécanique d'arrimage
- Calendrier des rencontres
 - Date proposée
- Varia

Ordre du jour – Rencontre du 2021-01-15

- Mot de bienvenue
- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur le tableau des suivis de la dernière rencontre du 29 octobre 2020 et ajustements au guide COVID-19
- Formation à distance
 - Résultats du sondage
- Calendrier de déclaration

- Table des programmes
- Divers

5. Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

6. Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

7. Les résultats atteints :

S'assurer que la déclaration des données des effectifs étudiants par les établissements permette de faire un suivi sur des données fiables et comparables.

Comité de gouverne du numérique – volet collégial

a) Son mandat :

Ce comité se veut un lieu d'échanges privilégié entre le réseau et le ministère de l'Enseignement supérieur portant d'une part sur les ressources informationnelles, et d'autre part, sur le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

Les discussions portent notamment sur les stratégies et orientations devant être adoptées afin de relever ensemble les défis de mise en œuvre des différentes initiatives numériques, des opportunités d'optimisation et de mise en commun ainsi que des enjeux propres au secteur des ressources informationnelles soutenant l'atteinte des objectifs éducatifs.

Les thèmes qui sont abordés lors de ces rencontres sont notamment :

- La vision et les orientations;
- Les stratégies pour le développement des compétences numériques;
- L'architecture d'entreprise;
- Les investissements et le portefeuille de projets;
- Les partenariats;
- La sécurité de l'information;
- Les risques et bénéfices;
- Les stratégies d'adhésion et de gestion du changement;
- Les exigences gouvernementales.

Au besoin, le comité de gouvernance du numérique pourra constituer des comités spécifiques afin d'étudier, d'élaborer, d'analyser et de faire des recommandations portant sur des sujets d'intérêt.

b) Les membres du comité sont les suivants :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Fédération des cégeps | Président-Directeur général |
| Fédération des cégeps | Directeur en ressources informationnelles |
| Fédération des cégeps | Directeur des services administratifs |
| Fédération des cégeps | Directeur des services administratifs |
| Cégep de Chicoutimi | Directeur des études |
| Cégep de Granby | Directeur Carrefour TI |
| Cégep de Limoilou | Directeur de la transformation numérique |
| Cégep Marie-Victorin | Directeur des services administratifs |
| Cégep de Matane | Directeur général |
| Cégep de Rivière-du-Loup | Directeur général |
| Collège Rosemont | Directeur en ressources informationnelles |
| Cégep de Saint-Félicien | Directeur général |
| Cégep de Saint-Jérôme | Directrice des études |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Secrétaire comité |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Directeur général de la transformation numérique et des ressources informationnelles |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Sous-administre adjoint de l'accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles et Dirigeant réseau de l'information |

c) Les dates des rencontres :

- 27 mai 2020
- 2 novembre 2020
- 14 décembre 2020
- 8 février 2021
- 22 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 27 mai 2020

| | |
|---|---|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau <ul style="list-style-type: none"> • Formation à distance • Règles budgétaires 2020-2021 • Sous-comités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus de qualification des projets ○ COCD |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la collecte et de SIGRI • STNG |
| 4 | Prochains comités |
| 5 | Varia |

Ordre du jour – Rencontre du 2 novembre 2020

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau <ul style="list-style-type: none"> • La sécurité de l'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme des CÉGEPS ○ COCD • Le financement des RI |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Obligations de la LGGRI • Stratégie de transformation numérique gouvernementale (STNG) |
| 4 | Varia |
| 5 | Prochains comités |

Ordre du jour – Rencontre du 14 décembre 2020

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau : <ul style="list-style-type: none"> • Pour décision : <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet CCTI • Pour information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet Bouclier ○ Plan d'action en sécurité ○ Projet FluidApp |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Identité numérique gouvernementale |
| 4 | Varia |
| 5 | Prochains comités |

Ordre du jour – Rencontre du 8 février 2021

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau : <ul style="list-style-type: none"> • Pour décision : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun • Pour information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Budget RI 2021-2022 – État des travaux ○ Suivi du plan d'action en sécurité ○ Projet Bouclier ○ Campus numérique |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Collectes RI 2021 dans le réseau collégial |
| 4 | Varia |
| 5 | Prochains comités |

Ordre du jour – Rencontre du 22 mars 2021

| | |
|---|--|
| 1 | Ouverture de séance <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue • Adoption de l'ordre du jour • Faits saillants des comités précédents |
| 2 | Suivi des actions/décisions au dernier registre <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure réseau de télécommunications <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet national du RISQ (ossier complété) • Suivi - Pertinence de l'outil de communication Ministère/réseau des faits saillants des comités de gouverne • Suivi - Élaboration d'un processus d'optimisation de la reddition de comptes RI |
| 3 | Affaires d'actualités pour le MES et le réseau <ul style="list-style-type: none"> • Suivi collecte RI 2021 (autorisation/ PMO) • Enjeux dans SIGRI de la saisie des comptes PAN – hors PAN • Collecte des Risques à portée gouvernementale (RPG) • Décision de la cour supérieure du Québec – Articles jugés discriminatoires au Code civil • Suivi - Projet Bouclier • Sécurité de l'information <ul style="list-style-type: none"> ○ Plan d'action SI ○ Mécanisme de surveillance |
| 4 | Affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action numérique <ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement |
| 5 | Affaires en supports ou autres (varia) |
| 6 | Clôture de la séance |
| 7 | Appréciation de la séance |

e) Le budget dépensé :

Les budgets dépensés sont assumés à même les budgets de fonctionnement des organisations membres.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

- Suivi des résultats de la mise en place du Centre opérationnel de Cyberdéfense (COCD) du réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Accompagnement stratégique du réseau collégial dans la mise en place de la LGGRI;
- Accompagnement stratégique du réseau collégial dans la mise en place de la STNG;
- Accompagnement stratégique du réseau collégial dans la mise en place du PAN.

Comité de gouverne du numérique – volet universitaire

a) Son mandat :

Ce comité se veut un lieu d'échanges privilégié entre le réseau et le Ministère portant d'une part sur les ressources informationnelles, et d'autre part, sur le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

Les discussions portent notamment sur les stratégies et orientations devant être adoptées afin de relever ensemble les défis de mise en œuvre des différentes initiatives numériques, des opportunités d'optimisation et de mise en commun ainsi que des enjeux propres au secteur des ressources informationnelles soutenant l'atteinte des objectifs éducatifs.

Les thèmes qui sont abordés lors de ces rencontres sont notamment :

- La vision et les orientations;
- Les stratégies pour le développement des compétences numériques;
- L'architecture d'entreprise;
- Les investissements et le portefeuille de projets;
- Les partenariats;
- La sécurité de l'information;
- Les risques et bénéfices;
- Les stratégies d'adhésion et de gestion du changement;
- Les exigences gouvernementales.

Au besoin, le comité de gouvernance du numérique pourra constituer des comités spécifiques afin d'étudier, d'élaborer, d'analyser et de faire des recommandations portant sur des sujets d'intérêt.

b) Les membres du comité sont les suivants :

| | |
|--|---|
| Université du Québec à Rimouski (UQAR) | Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration |
| Université TÉLUQ | Directeur de l'enseignement et de la recherche |
| Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) | Vice-rectrice aux études et à la formation |
| Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) | Vice-rectrice aux affaires administratives |
| Université de Montréal | Vice-recteur aux finances et aux infrastructures |
| Université Concordia | Vice-rectrice adjointe aux systèmes d'information et chef de l'information |
| Université du Québec (siège social) | Vice-présidente à l'administration |
| Université de Sherbrooke | Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur aux relations internationales, également responsable des technologies de l'information |
| École nationale d'administration publique (ÉNAP) | Directrice de l'enseignement et de la recherche |
| Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) | Vice-recteur aux ressources |
| Université du Québec à Montréal (UQAM) | Rectrice |
| Université McGill | Chef des services d'information |
| École de technologie supérieure (ÉTS) | Directeur de la Direction des affaires académiques |

| | |
|--|---|
| Polytechnique Montréal | Directeur adjoint, Direction de la formation et la recherche (DFR) et professeur titulaire |
| Université Laval | Vice-recteur adjoint à l'administration |
| HEC Montréal | Directeur des technologies de l'information |
| Université du Québec en Outaouais (UQO) | Doyen de la formation continue et des partenariats |
| Université Bishop's | Director of Information Technology Services |
| Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) | Directrice générale |
| Polytechnique Montréal | Directrice du service informatique |
| Université Laval | Directeur des technologies de l'information |
| HEC Montréal | Directeur des technologies de l'information |
| RDIUQ - Réseau des dirigeants de l'information des universités du Québec | Vice-recteur aux systèmes d'information |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Secrétaire du comité |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Directeur général de la transformation numérique et des ressources informationnelles |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Sous-administre adjoint de l'accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles et Dirigeant réseau de l'information |

c) Les dates des rencontres :

- 2 juin 2020
- 9 novembre 2020
- 1^{er} février 2021
- 15 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2 juin 2020

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau <ul style="list-style-type: none"> • Besoin en acquisition d'équipement pour la rentrée 2020 • Règles budgétaires 2020-2021 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport de recommandations pour l'ajustement du budget de fonctionnement en TI des universités • Sous-comités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus de qualification des projets ○ COCD • PAN : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan de l'an 1 – Universités |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la collecte et de SIGRI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Différence entre le BARRI et la nouvelle collecte DUS • STNG • Standard sur l'accessibilité des sites Web |
| 4 | Prochains comités |
| 5 | Varia |

Ordre du jour – Rencontre du 9 novembre 2020

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau <ul style="list-style-type: none"> • La sécurité de l'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ COCD • PAN : <ul style="list-style-type: none"> ○ ENA-CLOM |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Obligations de la LGGRI • Stratégie de transformation numérique gouvernementale (STNG) |
| 4 | Varia <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement des RI au MES |
| 5 | Prochaine rencontre |

Ordre du jour – Rencontre du 1^{er} février 2021

| | |
|---|---|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Projets et dossiers d'intérêt particulier pour le réseau <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la DGTNRI du MES • La sécurité de l'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ COCD – Plan d'action visant la mise en œuvre des 15 mesures en sécurité de l'information – engagement financier concernant les activités • Budget 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ PQI-RI |
| 3 | Actualités gouvernementales en RI en provenance du SCT ou du DPI <ul style="list-style-type: none"> • Suivi reddition LGGRI |
| 4 | Varia |
| 5 | Prochaine rencontre |

Ordre du jour – Rencontre du 15 mars 2021

| | |
|---|---|
| 1 | Ouverture de séance <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue • Adoption de l'ordre du jour |
| 2 | Suivi des actions/décisions au dernier registre <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure réseau de télécommunications <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet national du RISQ (Dossier complété) • Faits saillants des comités précédents |
| 3 | Affaires d'actualités pour le MES et le réseau <ul style="list-style-type: none"> • Suivi reddition LGGRI (autorisation/ PMO) • Démarrage de la collecte pour le baromètre numérique • Décision de la cour supérieure du Québec – Articles jugés discriminatoires au Code civil. |
| 4 | Affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action numérique <ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement |
| 5 | Affaires en supports ou autres (Varia) |
| 6 | Clôture de la séance |
| 7 | Appréciation de la séance |

Le budget dépensé :

Les budgets dépensés sont assumés à même les budgets de fonctionnement des organisations membres.

e) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

f) Les résultats atteints :

- Suivi des résultats de la mise en place du Centre opérationnel de Cyberdéfense (COCD) du réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Accompagnement stratégique du réseau universitaire dans la mise en place de la LGGRI;
- Accompagnement stratégique du réseau universitaire dans la mise en place de la STNG;
- Accompagnement stratégique du réseau universitaire dans la mise en place du PAN.

Sous-comité de gouverne « Centre opérationnel en cyberdéfense – COCD » (MEQ et MES)
a) Son mandat :

Permettre au MES de se doter d'un COCD qui assurera un rôle de premier plan avec tous les établissements du réseau de l'éducation, mais aussi en lien avec les autres COCD et avec le Centre gouvernemental en Cyber défense (CGCD) afin de permettre une amélioration de la posture en sécurité de l'information.

b) Les membres du comité sont les suivants :

| |
|---|
| Université de Montréal |
| Université McGill |
| HEC Montréal |
| Université de Sherbrooke |
| Université Laval |
| Université du Québec |
| TELUQ |
| Université du Québec à Montréal |
| Fédération des Cégeps |
| Fédération des Cégeps |
| Centre de services scolaires Seigneurie-des-Mile-Iles |
| Centre de services scolaires de Montréal |
| Centre de services scolaires des Samares |
| Fédération des commissions scolaires du Québec |
| Ministère de l'Enseignement supérieur |
| Ministère de l'Éducation |

c) Les dates des rencontres :

- 20 et 21 janvier 2020
- 4 mai 2020
- 19 mai 2020
- 2 juin 2020
- 16 juin 2020
- 25 août 2020
- 15 septembre 2020
- 27 octobre 2020
- 8 décembre 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

20 janvier 2020 (Université McGill)

- Mise en contexte
- Orientations
- MISP
- Stratégie

21 janvier 2020

- Mise en contexte
- Vision, mission et objectifs du COCD de l'Éducation
- Rappel du mandat et phases prévues
- Proposition d'une approche pour discussion
- Atelier d'échanges
- Table ronde et plénière
- Prochaines étapes

4 mai 2020

- Mise en contexte
- Bilan d'avancement du COCD
- Discussion entourant la nouvelle cadence des travaux
- Instruction numéro 2
- Varia (identifié en début de rencontres)
- Conclusion

19 mai 2020

- Introduction
- Retour sur le compte rendu de la rencontre du 4 mai (vérifier s'il y a des questions)
- Rappel des orientations et des objectifs du COCD de l'Éducation
- Discussion libre pour actualiser les attentes/besoins/enjeux/priorités/ des trois réseaux de l'éducation (tour de table en parole et en clavardage)
- Varia (identifié en début de rencontres)
- Conclusion

2 juin 2020

- Introduction
- Retour sur la rencontre du 19 mai 2020
- Présentation des travaux en cours et à venir
- Discussion et échange
- Varia (identifié en début de rencontres)
- Conclusion

16 juin 2020

- Introduction
- Retour sur la rencontre du 2 juin 2020
- Présentation du projet DELVE
- Prochaines rencontres
- Varia (identifié en début de rencontres)
- Conclusion

25 août 2020

- Introduction et informations diverses
- Suivi des dossiers en cours
- Gestion des vulnérabilités - DELVE
- Intégration des établissements
- Autres : dossier de collaboration, MISP, etc.
- Priorités à venir
- Prochaine rencontre
- Varia

15 septembre 2020

- Introduction et informations diverses
- Suivi des dossiers en cours
- « On boarding »
- Déploiement DELVE
- Prochaine rencontre
- Varia

27 octobre 2020

- Introduction et informations diverses
- Suivi des dossiers en cours
- 15 mesures minimales requises en SI
- Suivi « On boarding »
- Prochaine rencontre
- Varia

8 décembre 2020

- Introduction et informations diverses
- Suivi des dossiers en cours
- 15 mesures minimales requises en SI (mise à jour)
- Prochaine rencontre
- Varia

e) Le budget dépensé :

Les budgets dépensés sont assumés à même les budgets de fonctionnement des organisations membres.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

- Accompagnement tactique et opérationnel dans la mise en place du COCD;
- Accompagnement stratégique dans la mise en place du COCD;
- Preuves de concept et infrastructure technologique.

Sous-comité sur le financement des ressources informationnelles pour le réseau collégial

a) Son mandat :

Le sous-comité sur le financement des ressources informationnelles (RI) constitue un lieu commun entre le Ministère et le réseau collégial afin d'échanger sur divers aspects financiers des RI. Le sous-comité s'avère également un lieu privilégié afin d'effectuer divers travaux de nature plus technique sur les dossiers de nature financière entourant les RI et une instance permettant un meilleur arrimage entre les travaux menés par le Comité mixte des affaires matérielles et financières (COMIX AMF) et le Comité mixte des ressources informationnelles (COMIX RI).

b) Les membres du comité sont les suivants :

| |
|---------------------------------------|
| Cégep de Limoilou |
| Collège Ahuntsic |
| Cégep Granby |
| Cégep Marie-Victorin |
| Collège régional de Lanaudière |
| Collège Montmorency |
| Fédération des cégeps |
| Ministère de l'Enseignement supérieur |
| Ministère de l'Éducation |

c) Les dates des rencontres :

- 20 avril 2020
- 30 octobre 2020
- 7 décembre 2020
- 11 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 20 avril 2020

| | |
|---|---|
| 1 | Adoption du projet d'ordre du jour |
| 2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du 18 novembre 2019 |
| 3 | Annexe I026 2019-2020 : bilan de l'utilisation |
| 4 | Annexes budgétaires 2020-2021 <ul style="list-style-type: none"> • Annexe I012 – Allocation pour le développement de systèmes informatiques • Annexe I026 – Allocations spécifiques dans le cadre du financement du plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur dans les cégeps • Annexe I027 – Allocation pour le soutien à l'acquisition d'équipements numériques à des fins pédagogiques • Annexe I028 – Allocation pour le soutien et l'encadrement du développement des progiciels de gestion intégrés (PGI) • Annexe I029 – Allocation pour le renforcement de la sécurité de l'information • Annexe I0XX1 – Allocations pour les infrastructures de télécommunication • Annexe I0XX2 – Allocations pour le projet national de haute disponibilité du réseau |
| 5 | Préoccupations en lien avec la COVID-19 |
| 6 | Divers |
| 7 | Prochaine rencontre |

Ordre du jour – Rencontre du 30 octobre 2020

| | |
|---|---|
| 1 | Adoption du projet d'ordre du jour |
| 2 | Adoption des comptes rendus des rencontres du 18 novembre 2019 et du 20 avril 2020 |
| 3 | Pérennité et déploiement des mesures associées au Plan d'action numérique (2018-2023) |
| 4 | Sécurité de l'information |
| 5 | Financement du projet Fluide App |
| 6 | Progiciels de gestion intégrée (PGI) |
| 7 | Activités de gestion, gouvernance et reddition de comptes RI |
| 8 | Divers |
| 9 | Prochaine rencontre |

Ordre du jour – Rencontre du 7 décembre 2020

| | |
|---|--|
| 1 | Adoption de l'ordre du jour |
| 2 | Adoption des comptes rendus des rencontres du 18 novembre 2019, du 20 avril 2020 et du 30 octobre 2020 |
| 3 | Suivi des sommes du Plan d'action numérique : tableau de bord |
| 4 | Demandes prébudgétaires des cégeps 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité de l'information • Besoins de ressources de fonctionnement • Pérennité et déploiement des mesures associées au Plan d'action numérique (2018-2023) |
| 5 | Financement du projet Fluide App |
| 6 | Progiciels de gestion intégrée (PGI) |
| 7 | Activités de gestion, gouvernance et reddition de compte RI |
| 8 | Divers |
| 9 | Prochaine rencontre |

Ordre du jour – Rencontre du 11 février 2021

| | |
|----|---|
| 1 | Adoption du projet d'ordre du jour |
| 2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du 7 décembre 2020 |
| 3 | Suivi des sommes du Plan d'action numérique : tableau de bord |
| 4 | Consolidation des centres de traitement informatique |
| 5 | Sécurité de l'information |
| 6 | Besoins de ressources en fonctionnement |
| 7 | Pérennité du financement provenant du Plan d'action numérique (2018-2023) |
| 8 | Financement du projet Fluide App |
| 9 | Progiciels de gestion intégrée (PGI) |
| 10 | Activités de gestion, gouvernance et reddition de comptes RI |
| 11 | Divers |
| 12 | Prochaine rencontre |

e) Le budget dépensé :

Les budgets dépensés sont assumés à même les budgets de fonctionnement des organisations membres.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

- Discuter de la mise en œuvre de nouvelles annexes budgétaires ou de modifications à apporter à des annexes budgétaires;
- Documenter les impacts financiers liés aux dossiers touchant au financement des RI;
- Évaluer les besoins financiers du réseau collégial sur les dossiers RI;
- Proposer des ajustements aux modèles de financement en place;
- Examiner les processus de redditions de comptes nécessitant des informations financières;
- Faire des recommandations sur le financement des RI aux comités mixtes visés.

Comité de collaboration CCTI-Réseau (MEQ et MES)

a) Son mandat :

Sous la responsabilité du chargé de projet MEQ/MES, être responsable de conseiller et d'arrimer les volets stratégiques et orientation RI, technologique, sécurité et financiers en collaboration avec le réseau (CCS/CS et les Cégeps) et ITQ.

Ce comité a notamment pour responsabilité de :

- Coordonner le travail des autres comités de coordination (CSS et collègues);
- Assurer la cohérence de la planification, des solutions et des stratégies retenues;
- Assurer la diffusion et le transfert d'information entre les différents comités;
- Coordonner les actions communes nécessaires à l'avancement des travaux.

b) Les membres du comité sont les suivants :

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| Ministère de l'Éducation | Orientations et stratégies RI |
| Ministère de l'Éducation | Chargé de projet |
| Ministère de l'Éducation | Financement |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Orientations et stratégie RI |
| Ministère de l'Enseignement supérieur | Financement |
| Infrastructures technologiques Québec | Programme CCTI |
| Infrastructures technologiques Québec | Directeur de projet |

c) Les dates des rencontres :

- 16 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 16 février 2021

| | |
|---|--|
| 1 | Mot de bienvenue |
| 2 | Tour de table et présentation des intervenants |
| 3 | Rappel de la structure <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs du comité • Rôle du comité |
| 4 | Enjeu de financement |
| 5 | Suivi des actions |

a) Le budget dépensé :

Les budgets dépensés pour le comité de collaboration CCTI-Réseau sont assumés à partir des budgets de fonctionnement des organisations membres.

b) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun déplacement ou prise en charge de repas n'a été requis.

c) Les résultats atteints :

Identification d'options de financement permettant de soutenir les organismes avec des budgets d'investissement, mais surtout de fonctionnement.

Comité sur la transition des élèves handicapés du secondaire vers le collégial

a) Son mandat :

Soutenir la mise en place de mécanismes de transition pour les élèves handicapés entre le secondaire et le collégial en vue de favoriser leur réussite scolaire ainsi que l'accès aux services de soutien. Les principales actions du comité sont les suivantes :

- documenter les difficultés rencontrées par les élèves et les établissements au niveau de la transition du secondaire au collégial;
- répertorier les différents mécanismes déjà en place d'un ordre d'enseignement à l'autre et dans certaines régions, le cas échéant;
- Identifier et concevoir les mécanismes à mettre en place et leur mode de déploiement.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur :

- Directeur, Direction de l'adaptation scolaire (DAS)
- Professionnelle, responsable du dossier, (DAS)
- Directeur, Direction des affaires étudiantes et interordres (DAEI)
- Conseillère aux affaires étudiantes, (DAEI)
- Conseillère aux affaires étudiantes, responsable du dossier, (DAEI)
- Coordonnatrice de l'adaptation scolaire et aux services de soutien aux élèves, (DEP)

Réseau des commissions scolaires :

- Directrice adjointe des Services éducatifs, à l'enseignement secondaire et à l'adaptation scolaire, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Directeur général adjoint, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Organisations partenaires du Ministère :

- Conseillère aux interventions sectorielles stratégiques, Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Directeur des services aux écoles, à l'innovation et au développement pédagogique, Fédération des établissements privés du Québec (FEPP)
- Directeur général, Association des collèges privés du Québec (ACPQ)
- Chargée de projets, MES
- Coordonnatrice de la Commission des affaires étudiantes par intérim, Fédération des cégeps
- Animatrice du RIIPSO et conseillère aux affaires éducatives, Fédération des cégeps
- Directrice des affaires éducatives et de la recherche, Fédération des cégeps

c) Les dates des rencontres :

- 23 juin 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 23 juin 2020

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Retour sur la rencontre du 9 octobre 2019 (rappel des points traités)
4. Présentation des démarches effectuées depuis la dernière rencontre du comité (présentation du document Bilan des activités réalisées liées à la transition du secondaire vers le collégial des élèves handicapés)
5. Présentation du projet Web Québec.ca
6. Présentation des mécanismes de transition retenus par le Ministère
7. Autres propositions de mécanisme (membres du comité)
8. Présentation Dossier unifié de l'élève (DUÉ)
9. Transition du secondaire vers le collégial en contexte de crise sanitaire

10. Poursuite des activités du comité de travail
11. Varia
12. Prochaine rencontre

e) Le budget dépensé :

Aucun

f) Le montant ventilé par frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des membres sont assumés par leur organisation, le cas échéant. À noter que la rencontre du 23 juin 2020 s'est tenue en visioconférence.

g) Les résultats atteints :

Afin de documenter les difficultés rencontrées par les élèves et les établissements au niveau de la transition du secondaire vers le collégial et de répertorier les différents mécanismes déjà en place d'un ordre d'enseignement à l'autre, des questionnaires destinés au réseau collégial et aux commissions scolaires ont été élaborés et diffusés au printemps 2019. Les résultats de l'enquête ont été présentés aux membres du comité de travail en octobre 2019, de même qu'à plusieurs organisations partenaires du Ministère. Ces rencontres ont permis de recueillir plusieurs informations complémentaires aux résultats de l'enquête. L'ensemble des données recueillies par le biais de l'enquête et des consultations, en plus de celles obtenues par la recension de la littérature qui a été effectuée au cours des derniers mois ont permis d'identifier de façon plus précise des mécanismes pour faciliter la transition des élèves handicapés du secondaire vers le collégial. Les responsables du dossier au Ministère souhaitent maintenant diffuser ces mécanismes, en plus de diverses informations sur la transition secondaire-collégial, l'automne prochain par le biais de la plateforme Québec.ca. Des séances de travail ont débuté avec la Direction des communications à cet effet, afin de mieux définir le projet et les contenus du site qui seront entièrement dédiés aux transitions scolaires.

Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)

a) Son mandat :

Le CNPEPT se veut un lieu de concertation où les principaux partenaires du monde de l'éducation et ceux du monde du travail peuvent discuter des problématiques et des orientations en matière de formation professionnelle et de formation technique. Il a pour mandat d'examiner :

- les projets de programmes d'études, nouveaux ou révisés, notamment au regard de leur pertinence et de leur harmonisation;
- les calendriers d'élaboration ou de révision des programmes d'études.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Sous-ministre adjointe au Secteur du soutien aux élèves, pédagogie et services à l'enseignement, ministère de l'Éducation
- Sous-ministre adjoint au Secteur du développement et du soutien aux réseaux, ministère de l'Enseignement supérieur
- Direction des programmes de formation collégiale, ministère de l'Enseignement supérieur
- Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, ministère de l'Éducation
- Représentant des organismes publics, directeur général adjoint, Direction de la planification, du marché du travail et de la conformité, Emploi-Québec
- Représentant des organismes publics, directeur général, Conseil interprofessionnel du Québec
- Représentante de la Commission des partenaires du marché du travail, (poste vacant)
- Directeur, Politiques de développement de la main-d'œuvre, Conseil du patronat
- Économiste-conseil (désignée par la Fédération des chambres de commerce du Québec)
- Président-directeur général, Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Représentant du marché du travail (désigné par Manufacturiers et exportateurs du Québec), Manufacturiers et exportateurs du Québec (poste vacant)
- Conseiller aux affaires économiques et gouvernementales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Section Québec, (désigné par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
- Conseillère syndicale, Service de recherche et de condition féminine, Confédération des syndicats nationaux
- Deuxième vice-présidente, Centrale des syndicats du Québec
- Représentant des centrales syndicales, Conseiller syndical, Centrale des syndicats démocratiques (poste vacant)
- Représentant(e) des centrales syndicales, Direction de la vie syndicale, Maison de l'UPA
- Représentant des centrales syndicales, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (poste vacant)
- Directrice générale, Commission scolaire Riverside
- Directeur de centre d'éducation des adultes, Commissions scolaires francophones, président de la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec
- Représentant des responsables locaux de formation, cégeps, directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Représentant des responsables locaux de formation, cégeps, directrice des études, Cégep de l'Outaouais
- Représentant des responsables locaux de formation, universités (poste vacant)
- Enseignement privé, directeur des études, Collège Bart

c) Les dates des rencontres :

- 22 septembre 2020
- 20 octobre 2020
- 15 décembre 2020

d) L'ordre du jour des rencontres

Ordre du jour – Rencontre du 22 septembre 2020

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu de la 104^e réunion tenue le 26 mai 2020

- Suivi du compte-rendu
- 4. Productions ministérielles requérant des avis
 - Formation technique
 - Techniques de pharmacie – Fiche de présentation
- 5. Autres sujets

Ordre du jour – Rencontre du 20 octobre 2020

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu de la 105^e réunion tenue le 22 septembre 2020
 - Suivi du compte-rendu
 - Plans triennaux
 - Tableaux de suivi
4. Productions ministérielles requérant des avis
 - a) Formation technique :
 - Gestion des opérations et de la chaîne logistique - Fiche de présentation
 - Techniques de pilotage d'aéronefs – Document d'orientation
 - Soins préhospitaliers d'urgence – Document d'orientation
 - Électrotechnique – Document d'orientation
 - Techniques de production et de postproduction télévisuelles – Document d'orientation
 - Technologie de la géomatique - Point d'information
 - Administration – Point d'information
 - b) Formation professionnelle :
 - Abattage et façonnage des bois – État de situation

Ordre du jour – Rencontre du 15 décembre 2020

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu de la 107^e réunion tenue le 20 octobre 2020
 - Suivi du compte-rendu
4. Productions ministérielles requérant des avis
 - a) Formation professionnelle
 - Assistance dentaire
 - Nettoyage industriel
 - Réfrigération
 - Secrétariat juridique
 - b) Formation technique
 - Technologie du génie métallurgique - Document d'orientation
 - Technique de santé animale - Document d'orientation
 - Techniques d'éducation à l'enfance - Point d'information
 - Informatique - Point d'information
 - Sécurité publique et privée - Point d'information
 - Administration - Point d'information

e) Le budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

S'il y a lieu, les frais de déplacement des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints:

Avis au ministre en ce qui a trait aux projets de programmes d'études et leurs calendriers d'élaboration.

Comité-conseil sur les assignations CAFF

a) Son mandat :

Analyser les codes de classification académique aux fins de financement (CAFF) attribués par les établissements universitaires aux activités pédagogiques et aux programmes de grade.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Directeur de la Planification stratégique, Polytechnique Montréal;
- Conseiller spécial, Université du Montréal;
- Directeur général de l'analyse, de la planification et du budget, Université McGill;
- Vice-rectrice adjointe, cabinet du recteur, Université de Sherbrooke;
- Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche, UQAR;
- Coordonnateur aux programmes, UQAR;
- Conseiller au vice-recteur aux affaires administratives et financières, UQAM;
- Directeur du Bureau de planification et d'études institutionnelles et adjoint au vice-recteur exécutif, Université Laval

c) Les dates des rencontres : chaque trimestre

Pour l'année 2020-2021 :

- 21 juillet 2020
- 24 novembre 2020
- 23 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ces rencontres servent à analyser des déclarations CAFF des universités. Les rencontres du 21 juillet 2020 et du 24 novembre 2020 n'ont pas fait l'objet d'un ordre du jour formel.

Ordre du jour de la rencontre du 23 mars 2021 :

1. Mot de bienvenue
2. Nouveautés au MES
3. Analyse d'activités
4. Pause
5. Analyse d'activités
6. Analyse d'un appel
7. Questions diverses
 - Amélioration continue
 - Révisions mineures du Lexique
 - Autres suggestions
8. Date de la prochaine rencontre : à déterminer ultérieurement (juillet ?)

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints

Les décisions du Ministère sur les classifications des activités et programmes des universités sont basées sur les recommandations de ce comité.

Comités-conseils pour les programmes d'études préuniversitaires – (10 comités)

- Sciences de la nature;
- Sciences informatiques et mathématiques;
- Sciences humaines;
- Arts, lettres et communication;
- Musique;
- Danse;
- Arts visuels;
- Sciences, lettres et arts;
- Histoire et civilisation;
- Cheminements du baccalauréat international.

a) Son mandat

Le rôle des comités-conseils est de formuler des recommandations au Ministère sur des questions relevant de ses responsabilités. Plus particulièrement, un comité-conseil a pour mandat :

- de donner des avis au Service de la formation préuniversitaire et de la recherche sur les questions qui lui sont soumises;
- de dresser un état de situation au regard de la mise en œuvre d'un programme d'études;
- de proposer l'exécution de travaux et de suggérer des modalités favorisant leur appropriation dans les collèges;
- de participer à l'évaluation d'un programme d'études;
- de superviser les processus pouvant mener à une révision d'un programme d'études;
- de proposer des mécanismes de soutien à l'implantation de changements apportés à un programme d'études;
- de déterminer le mandat du comité d'enseignantes et d'enseignants.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Chef de service de la formation préuniversitaire et de la recherche, responsable du programme d'études concerné
- Quatre directrices ou directeurs des études, dont trois sont désignés par la Fédération des cégeps et un est désigné par l'Association des collèges privés du Québec
- Quatre enseignantes ou enseignants désignés par le comité d'enseignantes et d'enseignants du programme
- Trois représentantes ou représentants universitaires désignés par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
- Le cas échéant, d'une représentante ou d'un représentant d'un ministère ou d'un établissement public affilié (école gouvernementale)

c) Les dates des rencontres :

Sciences informatiques et mathématiques : 21 avril 2020, 25 septembre 2020 et 18 décembre 2020

Sciences humaines : 29 avril 2020, 16 octobre 2020 et 23 octobre 2020

Sciences de la nature : 14 mai 2020 et 29 mai 2020

Histoire et civilisation : 12 février 2021

Arts, lettres et communication : 26 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Sciences informatiques et mathématiques : 21 avril 2020

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu et affaires découlant de la rencontre du 15 mars 2019
4. Retour sur la présentation de l'avancement des travaux en Sciences de la nature du 27 février 2020

5. Révision du programme d'études 5.1. Orientations

5.2. Actions

5.3. Échéancier

6. Questions diverses

7. Prochaines réunions

– Comité-conseil

– Comité d'enseignantes et d'enseignants

Sciences informatiques et mathématiques : 25 septembre 2020

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du compte rendu et affaires découlant de la rencontre du 21 avril 2020

4. Structures envisagées pour la révision du programme d'études

– Présentation des différents scénarios de structures

– Recommandations du Comité-conseil pour la structure du programme d'études

5. Questions diverses

6. Prochaine réunion

– Comité-conseil

– Comité d'enseignantes et d'enseignants

Sciences informatiques et mathématiques : 18 décembre 2020

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du compte rendu et affaires découlant de la rencontre du 25 septembre 2020

4. Nouvelles compétences d'informatique et de mathématique du programme d'études révisé

4.1 Présentation des compétences*

4.2 Questions et suites

5. Questions diverses

6. Prochaines réunions 6.1 Comité-conseil

6.2 Comité d'enseignantes et d'enseignants

Sciences humaines : 29 avril 2020

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Ajustement au calendrier provisoire de révision du programme d'études *Sciences humaines*

– Présentation de deux scénarios sur la suite des travaux

– Discussion

4. Questions diverses

5. Prochaine rencontre du Comité-conseil

6. Clôture de la rencontre

Sciences humaines : 16 octobre 2020

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Objectifs et déroulement de la rencontre

4. Présentation du projet final du programme d'études *Sciences humaines*

Sciences humaines : 23 octobre 2020

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 29 avril 2020

3. Modifications aux programmes d'études *Sciences humaines – Premières Nations (300.BX)* et *Sciences humaines – Inuit (300.DX)*

4. Clôture des travaux d'actualisation du programme d'études *Sciences humaines*

5. Discussion sur l'implantation du programme d'études *Sciences humaines*

6. Questions diverses

7. Clôture de la rencontre

Sciences de la nature : 14 mai 2020

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du projet de programme d'études
 - Présentation
 - Questions d'éclaircissement
4. Suites à donner par les membres des comités consultatifs et prochaines réunions
 - Comité-conseil
 - Comité d'enseignantes et d'enseignants
5. Questions diverses

Sciences de la nature : 29 mai 2020

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu et affaires découlant de la rencontre du 19 décembre 2019
4. Retour sur la présentation du 14 mai 2020
5. Discussions et recommandations du Comité-conseil sur la suite des travaux
6. Questions diverses
7. Prochaines réunions
 - Comité-conseil
 - Comité d'enseignantes et d'enseignants

Histoire et civilisation : 12 février 2021

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 18 janvier 2019
4. Présentation de la révision du programme d'études préuniversitaire *Sciences humaines*
 - a. Ajustements au programme d'études préuniversitaires *Histoire et civilisation* y découlant
 - b. Discussion
5. Relance auprès des étudiants : discussion
6. Questions diverses
7. Prochaines réunions
 - a. Comité-conseil
 - b. Comité d'enseignantes et d'enseignants

Arts, lettres et communication : 26 mars 2021

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la réunion du Comité-conseil tenue le 1er juin 2018
4. Relance en Arts, lettres et communication
 - Présentation des résultats
 - Discussion
5. Statistiques en ALC depuis la révision ministérielle
6. Tour de table
7. Questions diverses
8. Prochaines rencontres
 - Comité-conseil
 - Comité d'enseignantes et d'enseignants
9. Clôture

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère et des représentants des organismes membres du comité sont assumés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

g) Les résultats atteints :

Les comités conseils sont mis à contribution tout au long de l'actualisation des programmes, notamment au regard des profils attendus des diplômés des programmes préuniversitaires. Actuellement, les programmes d'études Sciences de la nature, Sciences informatiques et mathématiques, Sciences humaines et Sciences, lettres et art sont l'objet d'évaluation ou de travaux de révision. Des rencontres du Comité-conseil de ces trois programmes d'études ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2020-2021. Des rencontres avec les comités conseils d'autres programmes ont également eu lieu afin de d'assurer un suivi et favoriser les échanges avec le réseau, notamment à propos des ajustements qu'occasionne la révision des programmes d'études sur ceux-ci.

Comités d'enseignantes et d'enseignants des programmes d'études préuniversitaires (8 comités)

- Sciences de la nature;
- Sciences informatiques et mathématiques;
- Sciences humaines;
- Arts, lettres et communication;
- Musique;
- Arts visuels;
- Sciences, lettres et arts;
- Histoire et civilisation.

a) Son mandat

Le rôle des comités d'enseignantes et d'enseignants est de réaliser les mandats qui leur sont confiés par le Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé ou par le comité-conseil duquel ils relèvent. Plus particulièrement, un comité d'enseignantes et d'enseignants a pour mandat :

- de donner des avis au Comité-conseil sur les questions qui lui sont soumises;
- de donner des avis au Comité-conseil au moment de l'élaboration ou de la révision d'un programme d'études;
- de participer au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme d'études.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche;
- Professionnel du service de la formation préuniversitaire et de la recherche responsable du programme d'études concerné;
- Enseignante ou d'un enseignant délégué, comme répondant et selon des modalités convenues localement, par chacun des établissements d'enseignement collégial offrant la composante visée d'un programme d'études.

c) Les dates des rencontres :

Sciences humaines : 16 octobre 2020 et 13 novembre 2020
 Sciences de la nature : 14 mai 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

Sciences de la nature : 14 mai 2020

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du projet de programme d'études
 - Présentation
 - Questions d'éclaircissement
4. Suites à donner par les membres des comités consultatifs et prochaines réunions
 - Comité-conseil
 - Comité d'enseignantes et d'enseignants
5. Questions diverses

Sciences humaines : 16 octobre 2020

Partie 1

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Objectifs et déroulement de la rencontre
4. Présentation du projet final du programme d'études *Sciences humaines*

Partie 2

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 6 mars dernier
3. Implantation du programme d'études – discussion
4. Appel de candidatures

- Élection au Comité-conseil du programme d'études Sciences humaines
- Élection le 30 octobre
- 4 enseignantes et enseignants
- 4 enseignantes et enseignants substitués
- Durée minimale souhaitée pour le mandat : 2 ans
- Élection sur la plateforme Balotilo

Sciences humaines : 13 novembre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et des comptes rendus du 6 mars et du 16 octobre 2020
3. Élection au Comité-conseil du programme d'études *Sciences humaines*
 - 3.1. Présentation des balises proposées
 - 3.2. Présentation des candidatures
 - 3.3. Élection des membres et substitués au Comité-conseil
4. Soutien au réseau collégial durant la période d'implantation
5. Questions diverses
6. Prochaine rencontre

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

Les comités d'enseignantes et d'enseignants sont mis à contribution tout au long de l'actualisation des programmes, notamment au regard des profils attendus des diplômés des programmes préuniversitaires. Actuellement, les programmes de *Sciences de la nature*, *Sciences informatiques et mathématiques*, *Sciences humaines* et *Sciences, lettres et art* sont l'objet d'évaluation ou de travaux de révision. Des rencontres du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études *Sciences humaines* et *Sciences de la nature* ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Comité-conseil de la formation générale

a) Son mandat

Le rôle des comités d'enseignantes et d'enseignants est de réaliser les mandats qui leur sont confiés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche ou par le Comité-conseil de la formation générale.

Plus particulièrement, les comités d'enseignantes et d'enseignants de la formation générale ont pour mandat :

- de donner des avis au Comité-conseil sur les questions qui leur sont soumises;
- de donner des avis au Comité-conseil au moment de l'élaboration ou de la révision de la formation générale;
- de participer au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation de la formation générale.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche;
- Professionnel service de la formation préuniversitaire et de la recherche responsable de la formation générale;
- Sept directrices ou directeurs des études, dont :
 - trois de cégeps francophones et un de cégep anglophone sont désignés par la Fédération des cégeps;
 - deux de collèges francophones et un de collège anglophone sont désignés par l'Association des collèges privés du Québec;
- Sept enseignantes ou enseignants, chacun désigné par un des comités d'enseignantes et d'enseignants de la formation générale;
- Trois représentantes ou représentants universitaires désignés par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI);
- Deux représentantes ou représentants du marché du travail, l'un désigné par le Conseil interprofessionnel du Québec et l'autre par le Conseil du patronat du Québec;
- Représentante ou d'un représentant de la Direction des programmes de formation collégiale.

c) Les dates des rencontres :

Aucune rencontre.

d) L'ordre du jour des rencontres :

Aucun.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère et des représentants des organismes membres du comité sont assumés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

g) Les résultats atteints :

Aucune rencontre du comité n'a eu lieu pour l'année scolaire 2020-2021.

Comités d'enseignantes et d'enseignants de la formation générale (7 comités)

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Anglais, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- Humanités;
- Anglais, langue seconde;
- Français, langue seconde;
- Éducation physique.

a) Son mandat

Le rôle des comités d'enseignantes et d'enseignants est de réaliser les mandats qui leur sont confiés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche ou par le Comité-conseil de la formation générale. Plus particulièrement, les comités d'enseignantes et d'enseignants de la formation générale ont pour mandat :

- de donner des avis au Comité-conseil sur les questions qui leur sont soumises;
- de donner des avis au Comité-conseil au moment de l'élaboration ou de la révision de la formation générale;
- de participer au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation de la formation générale.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche
- Professionnel du service de la formation préuniversitaire et de la recherche
- Enseignante ou d'un enseignant délégué, comme répondant et selon des modalités convenues localement, par chacun des établissements d'enseignement collégial offrant la composante visée d'un programme d'études.

c) Les dates des rencontres :

Aucune rencontre en 2020-2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

S.O.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

Aucune rencontre n'a eu lieu pour l'année scolaire 2020-2021.

Comité-conseil de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature

a) Son mandat

Le rôle du Comité-conseil est de formuler des recommandations au Ministère sur des questions relevant de ses responsabilités. Plus particulièrement, le Comité-conseil a pour mandat :

- de donner des avis au Service de la formation préuniversitaire et de la recherche, sur les questions qui lui sont soumises;
- de dresser un état de situation au regard de l'évolution de l'épreuve uniforme;
- de proposer l'exécution de travaux et de suggérer des modalités favorisant leur appropriation dans les collèges;
- de participer à l'évaluation de l'épreuve uniforme;
- de superviser les processus pouvant mener à une révision de l'épreuve uniforme;
- de proposer des mécanismes de soutien à l'implantation de changements apportés à l'épreuve uniforme.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche
- Deux professionnels (français et anglais) du service de la formation préuniversitaire et de la recherche responsable de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature
- Sept directrices ou directeurs des études, dont :
 - trois de cégeps francophones et un de cégep anglophone sont désignés par la Fédération des cégeps
 - deux de collèges francophones et un de collège anglophone sont désignés par l'Association des collèges privés du Québec
- Quatre enseignantes ou enseignants, dont :
 - deux de collèges francophones
 - deux de collèges anglophones

c) Les dates des rencontres :

Aucune rencontre en 2020-2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

S.O.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère et des représentants des organismes membres du comité sont assumés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

g) Les résultats atteints :

S. O.

Comités d'enseignantes et d'enseignants de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature - sélection des textes et des sujets de rédaction (2 comités)

- examens de français;
- examens d'anglais.

a) Son mandat

Les comités de sélection des textes et des sujets de rédaction (français et anglais) ont pour mandat d'élaborer des propositions d'examens, à partir de banques de textes et de sujets potentiels.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Professionnel du service de la formation préuniversitaire et de la recherche, responsable de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (français et anglais)
- Quatre enseignantes ou enseignants, recrutés par appel de candidatures dans le réseau.

c) Les dates des rencontres :

9 avril et 20 avril 2020
19 février, 22 février et 2 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

9 avril et 20 avril 2020

- Lire les 31 sujets déposés et les analyser (voir critères en pièce jointe);
- Remplir une grille d'analyse;
- Partager les constats et recommander au comité des difficultés les sujets retenus.

19 février, 22 février et 2 mars 2021

- Lire et analyser les 43 sujets déposés (critères ajustés à la passation en ligne) de façon individuelle;
- Valider en groupe les sujets pour lesquels il n'y a pas accord entre évaluateurs et recommander certains ajustements, le cas échéant.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère et des quatre enseignantes ou enseignants, recrutés par appel de candidatures dans le réseau sont assumés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

g) Les résultats atteints

Les rencontres des comités ont permis de sélectionner les textes et les sujets de rédaction pour les épreuves de 2021-2022 et de travailler à l'adaptation des sujets de la passation en ligne prévue les 19 et 21 mai 2021.

Comités d'enseignantes et d'enseignants de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature - analyse de la difficulté des textes et des sujets de rédaction (2 comités)

- examens de français;
- examens d'anglais.

a) Son mandat

Les comités d'analyse de la difficulté des textes et des sujets de rédaction (français et anglais) ont pour mandat de valider les propositions d'examens des comités de sélection.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Professionnel du service de la formation préuniversitaire et de de la recherche, responsable de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (français et anglais)
- Quatre enseignantes ou enseignants, recrutés par appel de candidatures dans le réseau.

c) Les dates des rencontres :

4 et 6 mai 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

- a. Lire et analyser les 11 sujets recommandés par le comité des sujets (voir critères en pièce jointe);
- b. Déterminer les jumelages possibles en trios et valider le niveau de difficulté de chacun des trios, de manière à ce qu'il soit équivalent.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère et des quatre enseignantes ou enseignants, recrutés par appel de candidatures dans le réseau sont assumés par le Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

g) Les résultats atteints :

Les rencontre des comités ont permis de faire l'analyse de la difficulté des textes et des sujets de rédaction des épreuves de 2021-2022.

Comité mixte sur les affaires éducatives MEES – Fédération des cégeps

a) Son mandat

Le Comité mixte sur les affaires éducatives joue un rôle d'interface entre le Ministère et les cégeps, qui y font évoluer conjointement les grands dossiers éducatifs du réseau collégial public dans trois grands domaines : les affaires éducatives, la formation technique et la formation continue.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Directrice de la Direction générale des affaires collégial
- Directrice de la Direction des programmes de formation collégiale
- Directeur de la Direction de la planification de l'offre et de la formation continue et de l'enseignement privé
- Chef du Service de la formation technique
- Chef du Service de la formation préuniversitaire et de la recherche
- Directeur de la Direction de l'adéquation formation-emploi
- Directeur de la Direction générale des affaires universitaires et interordres
- Directeur de la Direction des affaires étudiantes et institutionnelles
- Directeur de la Direction des relations extérieures
- Professionnelle responsable du secrétariat du Comité
- Quatre directrices ou directeurs des études de cégeps
- Directrice générale de cégep
- Directeur des services administratifs de cégep
- Directeur des affaires étudiantes et communautaires de cégep
- Deux directeurs de la formation continue de cégep
- Directrice des affaires éducatives et de la recherche de la Fédération des cégeps
- Professionnel de la Fédération des cégeps

c) Les dates des rencontres :

- 22 mai 2020
- 26 juin 2020
- 18 septembre 2020
- 11 décembre 2020
- 26 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

22 mai 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des compte rendus des rencontres du 31 janvier 2020 et du 28 février
3. Suivis au compte rendu de la rencontre du 28 février 2020
 - Critères établis pour le DEC-BAC en éducation
 - Comité de concertation – AEC
 - Communiqué à envoyer au réseau pour le programme de soins infirmiers
4. Ecampus : État de situation
5. Programmes d'études
 - 5.1 Programmes préuniversitaires
 - Sciences de la nature
 - Sciences humaines
 - 5.2 Programmes techniques
 - Pharmacie
 - Soins infirmiers
 - Secteur 1
6. Chantier sur la réussite

26 juin 2020

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 22 mai 2020 (à valider)
 3. Suivi au compte rendu de la rencontre du 22 mai 2020
 - définition des attentes pour le programme de soins infirmiers
 4. Activités favorisant la réussite
 5. Ecampus : état de situation
 6. Programmes d'études
 - 6.1 programmes préuniversitaires
 - 6.2 programmes techniques
- Discussions
7. Sous-comité sur les activités de veille menant à des actualisations de programmes
 8. Chantier sur la réussite

19 septembre 2020

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 26 juin 2020
3. Nouvelle structure du MES et mises à jour à l'organigramme
4. Projet de modification permanente à l'article 18 du RREC
5. Projet de bonification temporaire de l'aide financière aux études
6. Guide pour les conventions des stages publié par le MES
7. État de situation sur les programmes d'études
8. Accès aux manuels numériques
9. Pause santé
10. Formation générale complémentaire
11. Avancée des travaux et orientations ministérielles par rapport au chantier de la réussite
12. La santé mentale et l'anxiété chez les étudiants du collégial
13. Suivi aux sous-comités du COMIX des affaires éducatives
14. Positionnement des différents formats de formation continue
15. Notes au secondaire dans le contexte de la Covid-19
16. Relevé d'actions : pour le compte-rendu (au besoin)
17. Mot de la fin et prochaine rencontre

11 décembre 2020

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 18 septembre 2020
3. Suivi sur le Campus numérique
4. Problématique en lien avec la collection de vidéo éducatives du GRICS
5. Organisation de l'épreuve uniforme de langue en ligne pour l'hiver 2021
6. Pause santé
7. État de situation sur les programmes d'études
8. Chantier de la réussite
9. Dossier santé mentale
10. Projet de loi 59
11. Suivi aux sous-comités du COMIX des affaires éducatives
12. Suites du forum sur la requalification de la main d'œuvre
13. Relevé d'actions : pour le compte-rendu (au besoin)
14. Mot de la fin et prochaine rencontre

26 février 2021

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 11 décembre 2020 et suivi des actions
3. Organisation de l'épreuve uniforme de langue en ligne pour l'hiver 2021
4. État de situation sur les programmes d'études
5. Chantier de la réussite
6. Études en cours à la DGAC
7. Mobilité interrégionale
8. Problématiques vécues pour certains stages
9. Nouvelles des dossiers de la DAEI
10. Règles pour les ESH
11. Suivi aux sous-comités du COMIX des affaires éducatives
12. Projet de certifications de compétences
13. Projet et mandat pour un nouveau comité transition secondaire collégial
14. Accès aux données GDEU – Profil des étudiants à l'entrée aux universités

15. Prolongation des plans stratégiques des cégeps
16. Relevé d'actions pour le compte-rendu
17. Mot de la fin et prochaine rencontre

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

Le Comité a été l'occasion d'échanges entre le Ministère et ses partenaires du réseau collégial public. Les rencontres ont permis d'informer les représentants de la Fédération des cégeps et des établissements d'enseignement collégial des plus récents développements dans les travaux ministériels et de faire le suivi sur les enjeux et défis de la pandémie de la Covid-19.

Comité mixte sur les affaires éducatives MEES – Association des collèges privés du Québec

a) Son mandat

Le Comité mixte sur les affaires éducatives joue un rôle d'interface entre le Ministère et les collèges privés, qui y font évoluer conjointement les grands dossiers éducatifs du réseau collégial privé dans trois grands domaines : les affaires éducatives, la formation technique et la formation continue.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Directrice de la Direction générale des affaires collégiales
- Directrice de la Direction des programmes de formation collégiale
- Directeur de la Direction de la formation continue et de l'enseignement privé
- Directeur de la Direction de l'adéquation formation-emploi
- Directeur de la Direction des affaires étudiantes et interordres
- Chef du service de la formation technique
- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche
- Six directrices ou directeurs des études de collège
- Directeur général de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ)
- Professionnelle de l'Association des collèges privés du Québec
- Professionnelle du ministère de l'Enseignement supérieur

c) Les dates des rencontres :

- 6 septembre 2020
- 19 janvier 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-09-06

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 7 avril 2020
3. Suivis du dernier COMIX
4. Bilan du kaizen portant sur les demandes de permis
5. Mise en vigueur du système ÉTAPE pour les demandes de permis
6. Formation à distance et permis
7. Étudiants internationaux et formation à distance
8. Suivis sur les projets de programmes d'études préuniversitaires et des programmes d'études techniques
9. Chantier sur la réussite (les prochaines étapes)
10. Préparation à une éventuelle 2^e vague : Qu'est-ce qui est prévu par le Ministère?
11. Microcertification sur les programmes de demain : Y a-t-il un groupe de travail pour préparer l'avenir de la formation collégiale?
12. Levée de la rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2021-01-19

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 9 septembre 2020
3. Suivis du dernier COMIX
4. Présentation du projet 267 Kaizen sur l'optimisation de la gestion des impacts de la reconfiguration d'un programme technique de niveau collégial
5. Formation à distance et permis
6. Passation en ligne de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature de mai 2021
7. Suivis sur les projets de programmes d'études préuniversitaires et des programmes d'études techniques
8. Stages en santé
9. Plan d'action en santé mentale et position de l'ACPQ
10. Bilan des enjeux associés au système ÉTAPE

11. Varia
12. Levée de la rencontre

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

Le Comité a été l'occasion d'échanges entre le Ministère et ses partenaires du réseau collégial privé subventionné. Les rencontres permettent d'informer les représentants de l'Association des collèges privés du Québec et des établissements d'enseignement collégial privés subventionnés des plus récents développements dans les travaux ministériels.

Comité des programmes universitaires

a) Son mandat

Le Comité des programmes universitaires (CPU) a pour mandat d'examiner l'opportunité, pour le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), de soutenir, en y affectant des fonds publics, le développement de nouveaux programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat proposés par les universités.

b) Les membres du comité sont les suivants :

MES

- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres (président du Comité)
- Chef du Service des affaires académiques de la Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
- Conseillère aux affaires universitaires (secrétaire-coordonnatrice du Comité)
- Analyste de la Direction de la programmation budgétaire et du financement

Universitaires

- Les membres du CPU sont nommés par le sous-ministre adjoint au Secteur du développement et du soutien des réseaux, sur recommandation du Bureau de coopération interuniversitaire et agissent à titre d'experts indépendants pour examiner l'opportunité de financer les nouveaux programmes de grade
- Pendant l'année universitaire 2020-2021 quatre professeurs titulaires siègent au CPU.

c) Les dates des rencontres :

- 25 septembre 2020
- 6 novembre 2020
- 11 décembre 2020
- 5 février 2021
- 12 mars 2021
- 16 avril 2021
- 14 mai 2021
- 11 juin 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Il est préparé par la secrétaire-coordonnatrice du comité et transmis aux membres environ deux semaines avant les rencontres. La majeure partie des rencontres est consacrée à l'analyse préliminaire des projets de programmes déposés par les universités, et, une fois ces analyses réalisées, à l'adoption des Avis qui seront transmis à la ministre afin de recommander le financement de l'effectif étudiant des projets de programmes.

e) Budget dépensé

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres

Les rencontres ont lieu par visioconférence TEAMS; il n'y a pas de frais de déplacement, de repas ou autres.

g) Les résultats atteints

Le CPU évalue, en continu, 100 % des nouveaux programmes de grades proposés par les universités.

Pôle de coordination pour l'accès à la formation**a) Son mandat**

Le Pôle a pour fonction de dresser un état de situation de l'accès à la formation des professionnels formés à l'étranger, d'identifier les problèmes et les enjeux liés à la formation, d'identifier les besoins en collecte de données à des fins statistiques, d'assurer la collaboration entre les ordres professionnels, les établissements d'enseignement et les ministères concernés et de proposer des solutions aux problèmes identifiés. Cette instance est présidée par l'Office des professions et elle est instituée en vertu de la Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel adopté en juin 2017. (Ref : Code des professions du Québec).

b) Les membres du comité sont les suivants :**Office des professions**

- Présidente; dirige les travaux

Autres

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Bureau de coopération interuniversitaire
- Fédération des cégeps
- Conseil interprofessionnel du Québec
- Commission des partenaires du marché du travail

c) Les dates des rencontres

Aucune en 2020-2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Aucun

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun frais de déplacement.

g) Les résultats atteints :

L'Office est responsable du rapport annuel du Pôle. Un plan d'action 2019-2024 visant à atteindre les objectifs du Pôle a été élaboré et a été entériné en mars 2020.

Comités liés aux suivis des études en adéquation formation-emploi

Comité de suivi de l'Étude sur l'évolution des besoins en main-d'œuvre et en formation dans le secteur de la transformation alimentaire

a) Son mandat :

Le mandat du comité consiste à :

- Participer aux rencontres de suivi avec l'équipe de recherche;
- Colliger les informations pertinentes à la réalisation de l'Étude et les transmettre à la chargée de projet;
- Approuver les étapes de travail;
- Approuver les documents;
- Informer les autorités à l'intérieur des organisations respectives (selon les lignes hiérarchiques respectives) de la nature et de l'état d'avancement des travaux.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes
- Institut de technologie agroalimentaire

c) Les dates des rencontres :

- 7 mai 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

| Date | Ordre du jour |
|------------|--|
| 7 mai 2020 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 février 2020 3. Présentation du rapport préliminaire de l'Étude par Groupe DDM 4. Discussion autour du rapport préliminaire 5. Étapes à venir 6. Varia |

e) Le budget dépensé :

25 000\$

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les rencontres ont eu lieu par TEAMS. De ce fait, aucun frais de déplacement, de repas ou autres n'ont été engendrés.

g) Les résultats atteints :

Production de l'Étude sur l'évolution des besoins en main-d'œuvre et en formation dans le secteur de la transformation alimentaire

Comité de l'Étude sur l'évolution des besoins en main-d'œuvre et en formation dans les secteurs de l'agriculture et des services d'appui aux entreprises agricoles

a) Son mandat :

Le mandat du comité consiste à :

- Participer aux rencontres de suivi avec l'équipe de recherche;
- Colliger les informations pertinentes à la réalisation de l'Étude et les transmettre à la chargée de projet;
- Approuver les étapes de travail;
- Approuver les documents;
- Informer les autorités à l'intérieur des organisations respectives (selon les lignes hiérarchiques respectives) de la nature et de l'état d'avancement des travaux.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole (AGRIcarrières)
- Institut de technologie agroalimentaire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Via Pôle d'expertise en services-conseils agricoles, Université Laval

c) Les dates des rencontres :

14 octobre 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

| Date | Ordre du jour |
|-----------------|--|
| 14 octobre 2020 | 1- Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour 2- Adoption du compte-rendu de la rencontre du 11 mars 2020 3- Retour sur les travaux effectués depuis la dernière rencontre 4- Présentation du Rapport préliminaire par Groupe AGÉCO et discussion <ul style="list-style-type: none"> a. Commentaires généraux b. Ajouts au Rapport préliminaire c. Constats d. Discussion sur les suites du Rapport (recommandations, pistes de réflexion, pistes de solutions) 5- Étapes à venir 6- Varia. |

e) Le budget dépensé :

33 600\$

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les rencontres ont eu lieu par TEAMS. De ce fait, aucun frais de déplacement, de repas ou autres n'ont été engendrés.

g) Les résultats atteints :

Production de l'Étude sur l'évolution des besoins en main-d'œuvre et en formation dans les secteurs de l'agriculture et des services d'appui aux entreprises agricoles.

Comité du Projet en intelligence artificielle et les données massives

a) Son mandat :

Le mandat du comité consiste à analyser les sources de données disponibles au sein du MES et identifier les besoins des différentes directions intéressées afin de mettre sur pied des projets en intelligence artificielle dans l'organisation.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Université Laval
- Ministère de l'Enseignement supérieur
 - Direction des études, du développement et des systèmes
 - Direction des politiques, de la planification et de la veille
 - Direction des statistiques et de l'information de gestion
 - Direction de l'évaluation de programmes et du bureau de projet
 - Service de la formation préuniversitaire et de la recherche
 - Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
 - Direction générale de l'accessibilité aux études, aux infrastructures et aux ressources informationnelles
 - Direction générale de l'accessibilité aux études, aux infrastructures et aux ressources informationnelles
 - Service de la formation technique
 - Direction de la formation continue et de l'enseignement privé
 - Direction des relations de travail

c) Les dates des rencontres :

- 2 février 2021
- 16 février 2021
- 3 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

| | |
|-----------------|--|
| 2 février 2021 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Les principes FAIR de gestion et d'intendance des données de recherche 3. Introduction à l'IA / Intelligence artificielle, possibilités et réalité 4. VALERIA 5. Questions sur les présentations ? 6. Glossaire de données 7. Besoin du MES par direction <ol style="list-style-type: none"> a. Système Charlemagne - Préscolaire, primaire, secondaire et formation professionnelle b. Questions sur l'intervention et/ou la présentation c. Système Socrate – Collégial 8. Questions 9. Système GDEU – Universitaire 10. Questions 11. Possibilités d'utiliser l'intelligence artificielle sur les données 12. Discussion sur les différentes possibilités : systèmes de prédiction interprétable de changement de parcours, de cheminement (discipline, programme, formation), d'interruption, de coûts et de frais de scolarité, géoréférencement dans l'espace et dans le temps, etc. 13. Autres questions 14. Prochaine rencontre de co-construction |
| 16 février 2021 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Rappel et discussion des grandes lignes 3. Développer un système de prédiction de réussite pour orienter les étudiants 4. Besoin de définir les termes suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Réussite b. Abandon |

| | |
|-------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> c. Persévérance d. Accessibilité e. Décrochage 5. Définitions : ==> Recours aux chercheurs de différents domaines 6. Commentaires/Discussion 7. Développer des systèmes d'aide à la réussite 8. Déterminer les facteurs socioéconomiques pour éviter les échecs 9. Commentaires/Discussion 10. Élaborer un système de suivi <ul style="list-style-type: none"> a. Des transitions entre les programmes b. Du taux d'accès aux programmes (ex chez les personnes vulnérables, autochtones et les handicapés) c. Des programmes d. Des parcours e. Personnalisé des étudiants (Swateam avec les autres ministères/Universités/Cégep) 11. Commentaires/Discussion 12. Élaborer un outil d'orientation scolaire <ul style="list-style-type: none"> a. Mobilité entre les provinces : b. Diplomatation à distance ou en présentiel 13. Commentaires/Discussion 14. Prédire le nombre d'étudiants inscrits dans un programme X dans X années 15. Commentaires/Discussion 16. Besoins à court terme <ul style="list-style-type: none"> a. Établissements b. Problématiques c. Commencer par uniformiser les données de la maternelle à l'université : suivre le parcours scolaire d'un individu 17. Besoins à long terme 18. Prochaine et dernière rencontre de co-construction |
| 3 mars 2021 | <ul style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Discussion des nouvelles idées 3. Élaborer un système de suivi : 4. Des transitions entre les programmes 5. Du taux d'accès aux programmes 6. Des parcours 7. Prédire le nombre d'étudiants inscrits dans un programme X dans X années 8. Projet Quorum et questions 9. Direction des relations de travail 10. Présentation des systèmes de données 11. Problématiques et besoins de la DRT 12. Proposition de collaboration avec professeur Luc Bissonnette 13. Rappel, mise à jour et faisabilité des besoins à court et à long termes |

e) Le budget dépensé :

Une entente de services avec l'Université pour un montant de 90 000\$ visait la réalisation du mandat.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les rencontres ont eu lieu par TEAMS. De ce fait, aucun frais de déplacement, de repas ou autres n'ont été engendrés.

g) Les résultats atteints :

- Les travaux sont en cours actuellement.

Comité de gouvernance SYNTHÈSE-Pôle Image Québec

a) Son mandat :

Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance de SYNTHÈSE Pôle Image Québec vise à rapprocher les établissements d'enseignement et les entreprises pour le développement de formations et de savoirs dans l'industrie du jeu vidéo et du cinéma d'animation. Il comporte deux dimensions essentielles :

- une démarche organisée de concertation des différents acteurs;
- le regroupement au sein d'un immeuble d'une partie d'entre eux.

Le comité de gouvernance est muni d'un pouvoir de surveillance, d'orientation et de décision. Il fournit des conseils stratégiques à la direction, approuve la planification stratégique et les plans d'actions annuels et travaille de concert avec la direction de SYNTHÈSE pour définir les enjeux prioritaires et présenter les positions des parties prenantes face à ces enjeux.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Directrice générale de SYNTHÈSE - Pôle Image Québec
- Secrétaire de SYNTHÈSE - Pôle Image Québec
- Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal
- Recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Directrice générale de La Guilde du jeu vidéo du Québec et présidente de SYNTHÈSE-Pôle Image Québec
- Directeur de la gestion de l'offre de formation, Ministère de l'Enseignement supérieur
- Directrice du secrétariat de la Grappe audiovisuelle, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et Trésorière de SYNTHÈSE-Pôle Image Québec.
- Directrice générale de XN Québec

c) Les dates des rencontres :

- 5 mai 2020
- 23 juin 2020
- 29 septembre 2020
- 3 décembre 2021
- 22 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-05-05

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la onzième réunion.
3. Affaires en découlant.
4. Suivi, dossier de construction des espaces au Balmoral.
5. Suivi, plan d'affaires pour le MEI et comité PSOV4.
6. Projet du BCTQ et de l'office québécois de la langue française (OQLF).
7. Appel à projets, formation continue.
8. État des résultats au 15 avril 2020.
9. Varia.
10. Date de la prochaine rencontre.
11. Huis clos.

Ordre du jour – Rencontre du 2020-06-23

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la douzième réunion.
3. Affaires en découlant.
4. Budgets 2020-2021 pour approbation.
5. Dates des prochaines rencontres.
6. Varia.

7. Huis clos.
8. Clôture de la séance.

rdre du jour – Rencontre du 2020-09-29

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la treizième réunion.
3. Affaires en découlant.
4. Comptes rendus des activités et projets en cours.
5. Rapport annuel d'activités 2019-2020 pour approbation.
6. État des résultats.
7. SYNTHÈSE EXPERTS, mise à jour et bilan financier.
8. Règles de gouvernance et de fonctionnement de SYNTHÈSE.
9. Varia.
10. Date de la prochaine rencontre.
11. Huis clos.

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-03

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la quatorzième réunion.
3. Affaires en découlant.
4. Comptes rendus des activités et projets en cours.
5. Point sur les règles de gouvernance.
6. Immobilisation Balmoral.
7. Varia.
8. Prochaine rencontre.
9. Huis clos.

Ordre du jour – Rencontre du 2020-02-22

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Déclaration de conflit d'intérêt
3. Adoption du procès-verbal de la quinzième réunion;
4. Affaires en découlant;
5. Comptes rendus des activités et projets en cours;
6. Plan d'action court terme : nouveaux projets
 - 6.1 Travail d'équipe sur les actions de SYNTHÈSE
 - 6.2 Plan d'action : présentation de deux projets
7. Adoption des règles de gouvernance (résolution)
8. Immobilisation Balmoral
9. Entente UQSS/MES
10. Varia;
11. Prochaine rencontre;
12. Huis clos.

e) Le budget dépensé :

Un montant total de 722 152 457 \$ \$ a été dépensé pour les salaires, frais administratif et mise en œuvre d'activités et projets.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des représentants sont assumés par les organismes membres du comité. Cependant, aucun frais de déplacement et de repas n'a été dépensé puisque l'ensemble des rencontres ont eu lieu en visioconférence.

g) Les résultats atteints

- Élaboration du plan de blocage des espaces de l'Ilot Balmoral avec les architectes du projet et la SHDM

- Élaboration des budgets reliés aux aménagements locatifs et des améliorations locatives du projet de l'Îlot Balmoral
- Élaboration d'un plan d'affaires pour les espaces innovations du Pôle et les espaces dédiés aux associations sectorielles pour le bénéfice du MEI
- Réaliser une vigie d'affaires et un recensement des métiers en continu sur les besoins et les tendances du marché, notamment en ce qui a trait à la transformation des métiers
- Lancement du projet EXPERTS pour la formation continue en mode asynchrone et libre-service pour les travailleurs de l'industrie
- Organiser des activités de maillage pour provoquer les rencontres entre chercheurs et les entreprises et le développement de nouvelles collaborations Mise à jour du site internet de SYNTHÈSE
- Développer une section de la plateforme web: Parcours et métiers
- Production de matériels promotionnels

Table permanente MEES-Associations étudiantes

a) Son mandat

Le mandat de la Table est d'offrir un lieu d'échange et de diffusion d'information sur des enjeux propres à l'enseignement supérieur, dont des orientations, des politiques et autres projets d'intérêt pour l'ensemble des étudiants inscrits à un programme en enseignement supérieur.

Ses objectifs sont de :

- favoriser la communication entre le ministère de l'Enseignement supérieur (Ministère) et les associations étudiantes par des échanges soutenus;
- permettre au Ministère de mieux comprendre la réalité étudiante;
- permettre aux associations étudiantes de sensibiliser le Ministère aux enjeux auxquels les étudiants doivent faire face;
- favoriser la mise en œuvre de divers projets ou politiques dans le réseau de l'enseignement supérieur.

b) Les membres du comité sont les suivants :

La Table est présidée par le sous-ministre. Elle est composée de représentants du Ministère et des fédérations étudiantes. Les trois fédérations étudiantes participent aux rencontres de la Table :

- Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP);
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ);
- Union étudiante du Québec (UEQ).

Pour chaque rencontre de la Table, les fédérations étudiantes nomment les personnes qui les représenteront. De plus, selon les sujets abordés, les représentants du Ministère qui participent aux rencontres de la Table peuvent varier.

Les personnes nommées ci-dessous sont celles qui ont participé à la dernière rencontre de la Table, qui s'est tenue le 24 février 2021.

Pour les fédérations étudiantes :

- Président de la FAEUQEP;
- Présidente de la FECQ;
- Vice-président de la FECQ;
- Coordinatrice aux affaires collégiales de la FECQ;
- Présidente de l'UEQ;
- Coordonnateur aux affaires sociopolitiques de l'UEQ;
- Attaché politique de l'UEQ;
- Coordonnateur à la mobilisation et aux relations associatives.

Pour le Ministère :

- Sous-ministre (président de la Table);
- Sous-ministre adjoint du développement et du soutien des réseaux;
- Sous-ministre adjoint de l'accessibilité aux études, des infrastructures et des ressources informationnelles;
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres;
- Directrice des affaires collégiales;
- Directeur général de l'accessibilité financière aux études;
- Directeur général du financement;
- Directeur des affaires étudiantes et interordres;
- Directrice des programmes de formation collégiale;
- Directeur de la gestion de l'offre de formation;
- Directeur des programmes d'accessibilité financière aux études et des recours;
- Conseillère aux affaires étudiantes;
- Conseillère aux affaires universitaires;
- Conseillère aux affaires collégiales.

c) Les dates des rencontres

En 2020-2021, la Table s'est réunie à deux reprises, soient le 30 septembre 2020 et le 24 février 2021.

d) L'ordre du jour des rencontres

Rencontre du 30 septembre 2020 :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. COVID-19
3. Stages étudiants
4. Aide financière aux études
5. Communauté étudiante autochtone
6. Violence à caractère sexuel
7. eCampus
8. Chantier sur la réussite en enseignement supérieur
9. Sujets propres au collégial
 - 9.1 Carte des programmes
 - 9.2 Cote de rendement
 - 9.3 Mobilité étudiante
10. Questions diverses
11. Date de la prochaine rencontre

Rencontre du 24 février 2021

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur
3. Chantier sur la réussite en enseignement supérieur
4. Aide financière aux études
5. Violence à caractère sexuel
6. Sujets propres au collégial
 - 6.1 Mobilité étudiante
 - 6.2 Devis scolaires
 - 6.3 Recherche au collégial
7. Questions diverses
8. Date de la prochaine rencontre

e) Budget dépensé

Aucun budget n'a été dépensé.

f) Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres

Aucun montant ventilé. Les représentants des fédérations étudiantes assument leurs propres frais.

g) Résultats atteints

Les représentants des fédérations étudiantes ont accueilli favorablement la création de la Table, car elle leur permet de participer activement aux discussions entourant divers enjeux propres à l'enseignement supérieur et leur mise en œuvre et ainsi apporter un éclairage au Ministère quant à la réalité de la communauté étudiante.

Comité consultatif du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Volet 1

a) Son mandat

Approuver la démarche de réalisation des travaux du Chantier.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Directrice générale du BCI
- Président-directeur général de la Fédération des cégeps
- Directeur général de l'ACPQ
- 3 représentants désignés par le BCI
- 3 représentants désignés par la Fédération des cégeps
- 1 représentant désigné par l'ACPQ
- Gestionnaires du Secteur de l'enseignement supérieur
- Sous-ministre
- Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur

c) Les dates des rencontres :

- 11 décembre 2019
- 16 janvier 2020
- 5 février 2020
- 18 juin 2020

d) Ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2019-12-11

1. Mot de bienvenue du sous-ministre
2. Tour de table
3. Retour sur les indicateurs retenus dans le Plan stratégique 2019-2023 du Ministère
4. Présentation du Chantier et de sa visée
5. Présentation de la démarche de réalisation des travaux du Chantier
6. Sujets de la prochaine rencontre
7. Prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-01-19

1. Mot de bienvenue du sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur (SMA)
2. Discussion sur les portraits d'établissement
3. Discussion du nouveau scénario de réalisation du Chantier
4. Commentaires
5. Prochaines étapes

Ordre du jour – Rencontre du 2020-02-05

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des portraits d'établissements simplifiés
3. Présentation des 4 projets ministériels
4. Présentation du webinaire
5. Validation de l'échéancier de réalisation du Chantier
6. Commentaires

Ordre du jour – Rencontre du 2020-06-18

1. Mot de bienvenue
2. Retour sur l'envoi des portraits aux établissements
3. Nouvel échéancier de réalisation du Chantier

4. Point d'information sur les 4 projets menés par le Ministère en collaboration avec ses partenaires
5. Règles budgétaires 2020-2021 sur la réussite
6. Suites

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Les travaux sont toujours en cours.

Comité consultatif du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur - Volet 2**a) Son Mandat**

Valider la démarche et le déroulement des travaux du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur

a) Les membres du comité sont les suivants :

- Président-directeur général, Fédération des cégeps;
- Directrice des affaires éducatives, Fédération des cégeps;
- Chargée de projet, dossier réussite, Fédération des cégeps
- Président du Conseil des directions générales, Fédération des cégeps
- Directeur général, Bureau de coopération interuniversitaire
- Président, Bureau de coopération interuniversitaire
- Présidente, Université du Québec
- Président du Comité des affaires académiques, Bureau de coopération interuniversitaire
- Directeur général, Association des collèges privés du Québec
- Président, Association des collèges privés du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur :

- Sous-ministre
- Sous-ministre adjoint au développement et au soutien des réseaux
- Directrice générale des affaires collégiales
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres
- Directrice des programmes de formation collégiale
- Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
- Directeur des affaires étudiantes et interordres
- Chef du service de la formation préuniversitaire et de la recherche

b) Les dates des rencontres :

Année scolaire 20-21

28 septembre 2020

26 octobre 2020

18 décembre 2020

c) L'ordre du jour des rencontres**28 septembre 2020**

1. Mot de bienvenue
2. Retour sur l'échéancier de réalisation
3. Portraits d'établissements
 - 3.1 Date de retour des portraits complétés
 - 3.2 Commentaires
4. Rencontres d'échanges interordres
 - 4.1 Proposition du scénario pour les rencontres
 - 4.2 Commentaires et suggestions
5. Aperçu du Plan d'action
6. Varia

26 octobre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Retour sur l'échéancier de réalisation
3. Rencontres d'échanges
4. Varia

18 décembre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Déroulement des rencontres d'échanges
3. Prochaine étape des portraits d'établissement
4. Plan d'action - Axes d'intervention et exemples de mesures préliminaires
5. Varia

d) Budget dépensé :

Aucun.

e) Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

f) Résultats atteints :

Validation des travaux du Chantier (toujours en cours).

Comité de liaison collégial Covid-19

a) Son Mandat

Ce comité a pour mandat d'assurer le transfert d'information au réseau collégial concernant les mesures de la crise sanitaire.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Ministère de l'Enseignement supérieur

- Sous-ministre de l'enseignement supérieur;
- Secrétaire générale;
- Directeur de cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur;
- Conseiller politique du cabinet de la ministre;
- Conseillère au cabinet de la ministre;
- Sous-ministre adjoint, Secteur du développement et du soutien des réseaux;
- Sous-ministre adjointe à la performance, au financement et au soutien à la gestion;
- Directrice générale des affaires collégiales;
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres;
- Directeur général du financement;
- Directeur général des politiques et de la performance;
- Directeur général de l'accessibilité financière aux études;
- Directrice des programmes de formation collégiale;
- Directrice des relations du travail du réseau collégial;
- Directeur de l'expertise et du développement des infrastructures
- Adjointe exécutive, Direction générale des affaires collégiales;
- Coordonnateur, Service de la formation préuniversitaire et de la recherche.

Réseau collégial public

- Directrice des études, Cégep Édouard Montpetit;
- Directeur général, Cégep de Saint-Laurent;
- Directrice général, Cégep de Saint-Jérôme;
- Directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Président-directeur général, Fédération des cégeps;
- Directrice des affaires éducatives, Fédération des cégeps;

• **Réseau collégial privé**

- Président, Association des collèges privés du Québec;
- Directeur général, Association des collèges privés du Québec.

c) Les dates des rencontres :

Le comité s'est réuni un total de 53 fois entre le début mars 2020 et la fin février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres

Sujets selon l'évolution et les enjeux reliés à la pandémie.

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Résultats atteints :

Mise en place de différentes solutions face aux enjeux de la pandémie pour le réseau collégial.

Comité consultatif sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur**a) Son mandat :**

- Identifier les enjeux et les besoins en matière de santé mentale étudiante;
- Collaborer à l'identification des objectifs et des orientations du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur;
- Identifier des mesures porteuses pour les communautés collégiales et universitaires ainsi que les moyens à privilégier pour les mettre en œuvre au sein des réseaux.

b) Les membres du comité sont les suivants :**Les représentants du Ministère :**

- Directeur des affaires étudiantes et interordres
- Chef d'équipe des affaires étudiantes
- Conseillère aux politiques

Les représentants du réseau collégial public :

- Directrice de services aux étudiants, Cégep de Saint-Laurent
- Directeur de la vie étudiante, Cégep de Saint-Jérôme
- Conseillère aux affaires éducatives, responsable du Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO), Fédération des cégeps
- Psychologue, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Directrice générale, Cégep régional de Lanaudière

Les représentants du réseau collégial privé :

- Directrice adjointe, Collège lasalle
- Chargée de projet, Association des collèges privés du Québec

Les représentants du réseau universitaire :

- Directrice, Centre de santé et de consultation psychologique, Université de Montréal
- Directrice, Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescents et aux jeunes adultes, Université de Sherbrooke
- Directrice, Services aux étudiants, Université du Québec à Chicoutimi
- Stéphanie Gadoury, directrice des services-conseil, Service de la vie étudiante, Université du Québec à Montréal
- Agente de recherche, Réseau de l'Université du Québec – siège social

Les fédérations étudiantes :

- Présidente, Union étudiante du Québec
- Président, Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente
- Présidente, Fédération étudiante collégiale du Québec

c) Les dates des rencontres :

- 1^{er} octobre 2020
- 21 octobre 2020
- 9 novembre 2020
- 17 février 2021
- 18 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-01

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Plan d'action en santé mentale à l'enseignement supérieur : principes directeurs
3. Mandat du Comité et échéancier des travaux
2. Offre de services en santé mentale dans les établissements d'enseignement supérieur : état de situation et besoins prioritaires
5. Pratiques inspirantes en matière de santé mentale étudiante
6. Utilisation des services de soutien psychosocial et actions prioritaires en contexte de crise sanitaire
7. Appel à mémoires dans les réseaux de l'enseignement supérieur
8. Varia
9. Prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-10-21

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Collecte de données sur la santé mentale étudiante
3. Autres démarches de consultation
4. Échéancier des travaux et calendrier prébudgétaire
5. Plan d'action en santé mentale à l'enseignement supérieur : mesures préliminaires
6. Varia
7. Prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2020-11-09

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Investissement annoncé en santé mentale :
 - 10 M\$ visant à favoriser l'accès à des services de psychothérapie pour les étudiantes et les étudiants en attente d'une consultation ou d'un suivi.
3. Plan d'action en santé mentale à l'enseignement supérieur (poursuite des travaux) :
 - Présentation du plan d'action mis à jour à la suite de la 2^e rencontre;
 - Validation du 4^e axe d'intervention :
 - o Discussion autour des mesures proposées;
 - o Identification des collaborations potentielles;
 - o Proposition de nouvelles mesures.
4. Résultats de la collecte de données en santé mentale :
 - Ententes de services en santé mentale;
 - Activités et services de promotion et de prévention en matière de santé mentale offerts par les établissements d'enseignement;
 - Priorités en santé mentale des établissements d'enseignement;
 - Programmes, mesures et services identifiés par les établissements d'enseignement qui devraient être soutenus par le Plan d'action en santé mentale.
5. Prochaines étapes
6. Varia
7. Prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2021-02-17

1. Mot de bienvenue
2. Retour sur les journées de consultation sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur
3. Plan d'action sur la santé mentale étudiante en l'enseignement supérieur (poursuite des travaux) :
 - Échanges au sujet de la nouvelle version du document de travail
 - Prochaines étapes
4. Accessibilité aux services spécialisés en santé mentale pour les membres de la communauté étudiante : retour sur les mesures budgétaires
5. Varia
6. Prochaine rencontre

Ordre du jour – Rencontre du 2021-03-18

1. Mot de bienvenue
2. Priorités identifiées par les participants aux journées de consultation
3. Retour sur les commentaires des membres du comité consultatif
4. Coordination et partage des responsabilités avec les autres chantiers ministériels
5. Liens avec les grands chantiers interministériels et gouvernementaux
6. Prochaines étapes et échéancier
7. Varia

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

L'ensemble des rencontres s'est déroulé par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

g) Les résultats atteints :

Élaboration du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (en cours).

Comité interministériel de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

a) Son mandat :

Élaboration d'un plan d'action interministériel visant à donner suite aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs déposé à l'Assemblée nationale le 3 décembre 2020.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Les représentants du Ministère :

- Directrice des politiques, de la planification et de la veille
- Directeur des affaires étudiantes et interordres
- Conseillère aux affaires étudiantes

Les partenaires :

- Ministère de la Sécurité Publique
- Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale
- Secrétariat aux communications gouvernementales
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Secrétariat aux Affaires autochtones
- Secrétariat à la Jeunesse
- Secrétariat québécois aux relations canadiennes
- Société d'habitation du Québec

c) Les dates des rencontres :

- 15 janvier 2021
- 19 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Le MES ne faisait pas partie des membres du comité lors de la première rencontre, qui a eu lieu le 15 janvier 2021.

Ordre du jour – Rencontre du 2021-02-19

1. Présentation de l'ordre du jour et des objectifs de la rencontre
2. Tour de table
3. Retour sur la démarche prébudgétaire et le suivi du partage des responsabilités
4. Prochaine étape importante : fiche mesure détaillée et note d'information au Conseil des ministres
5. Formation d'un sous-comité sur la formation
6. Volet communications
7. Volet autochtone
8. Varia

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

L'ensemble des rencontres s'est déroulé par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

g) Les résultats atteints :

Élaboration d'un plan d'action interministériel visant à donner suite aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (en cours).

Groupe de travail interministériel – Commission spéciale sur les droits des enfants et de la jeunesse**a) Son mandat :**

Le groupe de travail a pour mission d'assurer le suivi des travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la jeunesse (CSDEJ).

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère de l'Enseignement supérieur;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère de l'Éducation;
- Ministère de la Justice;
- Secrétariat à la jeunesse;
- Ministère de la Sécurité publique;

c) Les dates des rencontres :

- 4 décembre 2020

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2020-12-04

1. Mot de bienvenue
2. Échange sur les constats et orientations déposés par la CSDEPJ le 30 novembre
3. Tournée des ministères
 - Travaux en cours
 - Collaborations souhaitées
4. Suivi des premières recommandATIONS
5. Prochaines étapes et mode de collaboration
6. Questions diverses

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

La rencontre s'est déroulée par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

g) Les résultats atteints :

Les livrables seront déterminés à la suite du dépôt du rapport final de la CSDEJ.

Comité consultatif de la Stratégie nationale en prévention du suicide

a) Son mandat :

Collaborer avec la Direction générale de la santé publique à l'élaboration de la prochaine Stratégie nationale en prévention du suicide

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)
- CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Direction des soins infirmiers (DSI) du CHUM
- Au coeur des familles agricoles (ACFA)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- CISSS de la Montérégie-Est
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Fondation Émergence
- Association québécoise pour la réadaptation psychosociale
- Réseau Avant de Craquer
- Université de Montréal
- Collectif pour une stratégie nationale en prévention du suicide
- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Ministère de la Sécurité publique
- CIUSSS Saguenay Lac-St-Jean
- Secrétariat à la jeunesse
- Ordre des Infirmières et Infirmiers de Québec
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Association québécoise de prévention du suicide
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Ordre des psychologues du Québec
- CISSS de la Montérégie-Est
- Ordre des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec
- Association québécoise pour la réadaptation psychosociale
- Association québécoise de prévention du suicide
- Réseau Québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés
- Community Health and Social Services Network
- Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec
- Institut universitaire en santé mentale du Québec
- Institut national de santé publique du Québec
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Department of Professional Services ans Quality Assurance – Psychosocial
- Service de santé et de sécurité du travail
- L'Union des producteurs agricoles
- Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE) de l'UQAM
- FTQ
- Mouvement Santé Mentale Québec
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
- Bureau du coroner
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)
- Association des Centres d'Écoute Téléphonique du Québec
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec

- Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale
- Université de Sherbrooke
- Fédération des Cégeps
- Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Université du Québec en Outaouais
- Groupe McGill d'Étude sur le Suicide
- Institut Universitaire en Santé Mentale de l'Hôpital Douglas
- Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)
- CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Regroupement des Services d'Intervention de Crise du Québec
- Collège des médecins du Québec
- Association des intervenants en dépendance du Québec
- Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

c) Les dates des rencontres :

- 19 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 19 février 2021

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des objectifs de la rencontre et de son déroulement
3. Retour sur la journée de consultation du 18 février 2020
4. Coup d'oeil sur les principaux travaux en cours
 - Plan d'action interministériel en santé mentale
 - Prévention du suicide
5. Vue d'ensemble sur les prochaines étapes et échéancier
6. Présentation des outils pour soutenir l'élaboration de mesures concrètes
7. Période de questions
8. Mot de la fin

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

La rencontre s'est déroulée par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

g) Les résultats atteints :

L'appel à mesures pour la prochaine Stratégie nationale de prévention du suicide est en cours.

Table interministérielle en itinérance

a) Son mandat :

Collaborer à l'élaboration du prochain Plan d'action interministériel en itinérance, coordonné par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Société d'habitation du Québec
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Secrétariat aux affaires autochtones
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Ministère de la Justice
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère de la Sécurité publique
- Secrétariat à la condition féminine
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Secrétariat à la jeunesse
- Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Directeur des poursuites criminelles et pénales

c) Les dates des rencontres :

- 11 janvier 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour – Rencontre du 2021-01-11

1. Mot de bienvenue et présentation des participants
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Objectifs de la rencontre
4. Présentation du plan de travail du plan d'action interministériel en itinérance
5. Bilan final du plan d'action 2015-2020 en itinérance
6. Présentation des résultats des consultations réalisées à ce jour en vue du prochain plan d'action en itinérance
7. Retour sur la présentation du comité consultatif et discussion concernant le cadre financier
8. Travaux en cours pour clarifier les rôles et les responsabilités
9. Fiches de mesures
10. Varia

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux de la table.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

La rencontre s'est déroulée par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

g) Les résultats atteints :

Le mandat de la Table interministérielle a été élargi afin d'inclure l'élaboration du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale.

Comité-conseil – Université du futur

a) Son mandat :

Ce comité a pour mandat d'assurer la planification et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport sur l'université du futur. Il est notamment chargé de proposer des actions et des mesures reliées à l'ensemble des recommandations du rapport.

Plus spécifiquement, il doit :

- approuver un plan de travail sur le déploiement des actions et mesures issues des recommandations et pistes d'action du rapport en lien avec les priorités exprimées par les autorités ministérielles et gouvernementales;
- examiner et donner des avis sur les actions ministérielles en cours en lien avec les orientations et recommandations du chantier (le plan d'action sur la réussite, les travaux du chantier sur la reddition de comptes, le déploiement des projets en lien avec le numérique, ou autres plans à venir);
- proposer des mesures ou des actions en lien avec les enjeux entourant l'équité, la diversité et l'inclusion, la place des universités dans la société, la recherche, l'innovation, l'internationalisation et le financement;
- réaliser les consultations requises dans l'appareil gouvernemental ou avec le réseau pour la mise en place des mesures ou des actions nécessitant l'intervention d'autres organismes ou ministères notamment le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Directeur du cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Conseillère, cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Sous-ministre adjoint au développement et au soutien des réseaux, MES;
- Sous-ministre adjointe à la performance, au financement et au soutien à la gestion, MES;
- Scientifique en chef, Fonds de recherche du Québec (FRQ);
- Directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels, FRQ;
- Président de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires, Conseil supérieur de l'Éducation;
- Président, Bureau de coopération interuniversitaire;
- Directeur de l'unité départementale des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Rimouski;
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres, MES;
- Conseillère aux affaires universitaires, MES (secrétaire du comité-conseil).

c) Les dates des rencontres :

- 15 février 2021;
- 5 mars 2021;
- 19 mars 2021.

d) L'ordre du jour des rencontres :

- Ordre du jour – rencontre du 15 février 2021:
 1. Mot de bienvenue et tour de table
 2. Présentation du comité-conseil
 - 2.1. Mandat
 - 2.2. Mode de fonctionnement et échéancier des travaux
 3. Liberté académique et autonomie universitaire : création du comité de sages
 - 3.1. Mandat
 - 3.2. Composition du comité
 - 3.3. Échéancier des travaux
 4. Chantier sur la réussite en enseignement supérieur
 - 4.1. Présentation du Chantier
 - 4.2. Liens avec les recommandations du Chantier sur l'université du futur

5. Questions diverses
6. Date de la prochaine rencontre

- Ordre du jour – rencontre du 5 mars 2021

1. Mot de bienvenue
2. Adoption du document de suivi de la 1^{re} rencontre
3. Retour sur le comité d'experts
4. Thématique : le passage au numérique
 - 4.1 Présentation du document de soutien aux échanges sur le numérique
 - 4.2 Présentation des travaux du ministère de l'Enseignement supérieur concernant le plan d'action numérique, incluant ceux sur le campus numérique
 - 4.3 Discussion
5. Questions diverses
 - 5.1 Présentation de l'atteinte des cibles gouvernementales
 - 5.2 Liens entre les orientations et les recommandations du Chantier sur l'université du futur et les recommandations de l'avis *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec* du Conseil supérieur en éducation
6. Prochaine rencontre

- Ordre du jour – rencontre du 19 mars 2021

4.
 - 4.1 Présentation du document de soutien aux échanges sur la reddition de comptes et l'accessibilité aux données
 - 4.2 Présentations relatives à cette thématique :
 - Bloc 1. Chantier sur la reddition de comptes et l'accessibilité aux données (MES)
 - Bloc 2. Données ouvertes et Service d'accès aux données de l'Institut de la statistique du Québec (MES)
 - Bloc 3. Systèmes d'information sur les universités québécoises pilotés par le Bureau de coopération interuniversitaire (MES)
 - Bloc 4. Inventaire du financement de la recherche institutionnelle québécoise (MEI)
 - 4.3 Discussion
5. Questions diverses
 - 5.1 Modifications proposées au calendrier des prochaines rencontres
 - 5.2 Liens entre les orientations et les recommandations du Chantier sur l'université du futur et les recommandations de l'avis *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec* du Conseil supérieur en éducation
6. Prochaine rencontre

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Le mandat du comité-conseil prendra fin en juin 2021. Ses propositions d'actions et de mesures pour répondre aux recommandations du rapport sur l'université du futur seront transmises à la ministre de l'Enseignement supérieur à la fin de son mandat.

Comité d'experts sur la reconnaissance de la liberté académique

a) Son mandat :

Le mandat de ce comité consiste à rédiger une proposition d'orientations gouvernementales sur la liberté académique et à déterminer le meilleur véhicule pour la reconnaître.

Le comité devra s'appuyer notamment sur la recommandation portant sur la liberté académique contenue dans le rapport « L'université québécoise du futur - Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations ».

Le comité est également invité à produire:

- une description des situations récentes qui ont mis en cause le concept de liberté académique au Québec;
- une analyse des enjeux qui y sont associés en tenant compte des expériences d'autres juridictions nationales et internationales;
- un état des lieux sur les dispositions existantes dans les universités en la matière;

Le Comité aura aussi la responsabilité de soumettre une proposition sur des mécanismes à mettre en place dans les établissements universitaires afin d'appliquer les dispositions relatives à la liberté académique.

b) Les membres du comité sont les suivants :

- Vice-recteur aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones de l'Université du Québec à Chicoutimi (président du comité);
- Professeur titulaire au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et directeur scientifique de l'Observatoire des sciences et des technologies;
- Professeure titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval;
- Professeure agrégée à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Doctorante en chimie au Département de chimie de l'Université de Sherbrooke.

c) Les dates des rencontres :

Les travaux du comité ont débuté en mars 2021.

d) L'ordre du jour des rencontres :

Le Ministère ne détient pas cette information. Le comité est mandaté et relève de la ministre de l'Enseignement supérieur, mais il s'agit d'un comité indépendant.

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Le Ministère ne détient pas cette information. Les travaux du comité s'échelonnent au cours de l'année 2021. Son rapport sera publié en décembre 2021.

Comité de liaison universitaire – COVID-19 MES-BCI**a) Son mandat :**

Ce comité a pour mandat d'assurer le transfert d'information au réseau universitaire concernant les mesures de la crise sanitaire.

b) Les membres du comité sont les suivants :**Ministère de l'Enseignement supérieur**

- Sous-ministre;
- Directeur de cabinet de la ministre;
- Conseillère au cabinet de la ministre;
- Sous-ministre adjoint du développement et du soutien des réseaux;
- Sous-ministre adjointe de la performance, du financement et du soutien à la gestion;
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres.

Bureau de coopération interuniversitaire

- Directrice générale;
- Président du conseil d'administration;
- Responsable et conseillère stratégique;
- Responsable et conseillère stratégique;
- Conseiller.

c) Les dates des rencontres :

Le comité s'est réuni au moins chaque semaine depuis le 19 mars 2020. Du 23 mars 2020 au 29 mai 2020, le comité s'est réuni à une fréquence de trois fois par semaine, soit les lundis, les mercredis et les vendredis. Du 1^{er} juin 2021 au 21 août 2020, le comité n'a pas siégé. Du 24 août 2020 à aujourd'hui, le comité se rencontre une fois par semaine, soit les mercredis.

d) L'ordre du jour des rencontres :

Sujets selon l'évolution et les enjeux reliés à la pandémie.

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Mise en place de différentes solutions face aux enjeux de la pandémie pour le réseau universitaire.

Comité pour accroître le présentiel

a) Son mandat :

Le comité de haut niveau a pour mandat d'assurer le suivi de la présence étudiante sur les campus et de proposer des orientations stratégiques afin d'accroître le taux d'activités en présence.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Ministère de l'Enseignement supérieur

- Sous-ministre de l'enseignement supérieur;
- Directeur du bureau du sous-ministre;
- Directeur de cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur;
- Conseiller politique du cabinet de la ministre;
- Conseillère au cabinet de la ministre;
- Sous-ministre adjoint, secteur du développement et du soutien des réseaux;
- Directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres;
- Directeur des affaires étudiantes et interordres;
- Conseillère au cabinet de la ministre;
- Coordonnatrice à la direction des affaires étudiantes et interordres.

Ministère de la santé et des services sociaux

- Conseiller pour la santé publique.
- Conseillère pour la santé publique;
- Sous-ministre adjointe à la direction générale de la surveillance, de la planification, de la coordination, de la prévention et de la promotion en santé publique;
- Directrice générale adjointe de la prévention et de la promotion de la santé;
- Directrice du développement, de l'adaptation et de l'intégration sociale
- Conseillère;
- Conseiller médical stratégique adjoint, direction générale de la santé publique.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

- Présidente du conseil d'administration;
- Directeur de la coordination, de l'information et de la formation.

Réseau collégial

- Directeur général, Cégep Édouard Montpetit.
- Président-directeur général, Fédération des cégeps.

Réseau universitaire

- Doyen des services aux étudiants, Université McGill;
- Recteur, Université de Sherbrooke.

Collèges privés

- Directeur général, ACPQ;
- Président de l'ACPQ et directeur général, Collège Marianopolis.

c) Les dates des rencontres :

- 3 septembre 2020
- 17 septembre 2020
- 2 octobre 2020
- 22 octobre 2020
- Novembre ?
- 11 décembre 2020
- 18 janvier 2021
- 25 février 2021
- 11 mars 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour du 3 septembre 2020

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Présentation du mandat du comité et planification des échanges
3. Topo sur les statistiques obtenues en août
4. Enjeux actuels : bien camper les règles de l'automne
 - a) Évolution des consignes depuis la préparation de juin
 - b) Interprétation différente des consignes en fonction des intervenants
5. Identification de pistes d'action pour l'hiver
6. Date de la prochaine rencontre

Ordre du jour du 17 septembre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Retour sur la rencontre du 3 septembre 2020
3. Évolution de la situation sanitaire : enjeux et recommandations
 - a) Poursuite des activités dans les établissements recensant des cas positifs
 - b) Mesures de gestion des risques de contagion
4. Analyse de la capacité d'accueil des salles de classe
 - a) Note sur le calcul des superficies
 - b) Note sur la gestion des risques liés à un passage à 1 mètre
5. Partage des bonnes pratiques visant à permettre une présence étudiante sur les campus dans le respect des normes sanitaires (note jointe)
6. Collecte de données sur la présence étudiante sur les campus collégiaux et universitaires
7. Pistes d'action pour le trimestre d'hiver 2021
8. Date de la prochaine rencontre

Ordre du jour du 2 octobre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Basculement de certaines régions sociosanitaires au palier d'alerte maximale
 - a) Consignes aux établissements d'enseignement supérieur
 - b) Mise en œuvre des protocoles d'urgence
3. Distance de 1,5 mètre entre les étudiants assis dans une salle de classe
 - a) Interprétation des consignes sanitaires par les directions régionales de santé publique
 - b) Incidences sur la gestion des éclosions dans les établissements d'enseignement supérieur
4. Diminution de la distance entre les étudiants assis dans une salle de classe à 1 mètre
 - a) Note d'analyse sur les avantages et les désavantages d'une distanciation physique de 1 mètre
5. Consultation sur les bonnes pratiques d'enseignement en présence dans le respect des normes sanitaires
6. Sondage de satisfaction auprès des membres de la population étudiante à l'égard de la rentrée de l'automne 2020
7. Orientations stratégiques pour le trimestre d'hiver 2021
8. Date de la prochaine rencontre

Ordre du jour du 22 octobre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Distance de 1,5 mètre entre les étudiants assis dans une salle de classe :
 - a) Interprétation du niveau de risque par les directions de santé publique régionales et nationale;
 - b) Incidences sur la gestion des éclosions dans les établissements d'enseignement supérieur;
 - c) Incidences sur la planification des périodes d'examen en présence.
3. Élaboration d'un plan de classe :
 - a) Protection des renseignements personnels des membres de la population étudiante.
4. Orientations stratégiques pour le trimestre d'hiver 2021

Ordre du jour du 11 décembre 2020

1. Mot de bienvenue
2. Augmentation de l'offre d'activités sur les campus au trimestre d'hiver 2021
 - a) Retour sur les assouplissements proposés;
 - b) Retour sur les commentaires des membres du comité;

- c) Communication des consignes relatives au trimestre d'hiver 2021 aux réseaux de l'enseignement supérieur.
- 3. Consignes relatives à la période des fêtes
 - a) Activités d'apprentissage et d'évaluation offertes du 21 décembre 2020 au 10 janvier 2021;
 - b) Déplacements de la population étudiante durant la période des fêtes.
- 4. Divers

Ordre du jour du 18 janvier 2021

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Retour sur l'organisation des activités d'enseignement dans le cadre du resserrement des mesures sanitaires
 - a) Lettre du 8 janvier du sous-ministre.
- 3. Présentation des ajustements proposés pour le trimestre d'hiver 2021
 - a) Définition des activités de groupe;
 - b) Date d'entrée en vigueur des nouvelles consignes;
 - c) Période d'échanges.
- 4. Consignes relatives au port du masque de procédure dans les établissements d'enseignement supérieur
- 5. Varia

Ordre du jour du 25 février 2021

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Retour sur l'organisation des activités d'enseignement dans le cadre des assouplissements annoncés le 4 février
- 3. Sport d'élite
- 4. Ventilation
- 5. Campagne de dépistage
- 6. Organisation des sessions du printemps et été 2021
- 7. Organisation de la session d'automne 2021
- 8. Couvre-feu et permission d'étudier sur les campus après 19h
- 9. Divers

Ordre du jour du 11 mars 2021

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Discussion sur le scénario de rentrée 2021 (voir tableau)
- 3. Consignes concernant les sports d'ici l'été
- 4. Consignes concernant les activités socio-culturelles d'ici l'été
- 5. Prochaines étapes
 - a) Planification de la prochaine rencontre
- 6. Varia

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Mise en place de différentes solutions face aux enjeux de la pandémie pour le réseau de l'enseignement supérieur.

Forum d'échange au sujet des universités en contexte de pandémie

a) Son mandat :

Ce forum a pour mandat d'assurer la mobilisation des partenaires du réseau universitaire afin de traverser la pandémie de Covid-19 et d'organiser ses lendemains.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Ministère de l'Enseignement supérieur

- M. Bernard Matte, sous-ministre de l'enseignement supérieur;
- Mme Sylvie Lehoux, secrétaire générale;
- M. François Brochu, attaché politique du cabinet de la ministre;
- Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, conseillère au cabinet de la ministre;
- Simon Bergeron, sous-ministre adjoint, Secteur du développement et du soutien des réseaux;
- Mme Nathalie Parenteau, sous-ministre adjointe de la performance, du financement et du soutien à la gestion;
- M. Éric Fournier, directeur général du financement;
- M. Marc-André Thivierge, directeur général des affaires universitaires, étudiantes et interordres.

Représentants des syndicats

- Mme Caroline Quesnel, présidente, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec-CSN;
- M. Richard Bousquet, vice-présidence du regroupement université, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec-CSN;
- Mme Louise Briand, vice-présidente, Fédération des professionnelles-CSN;
- M. Jean Portugais, président, Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU);
- M. Claude Fortin, président, Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche;
- Mme Carole Neill, présidente, Conseil provincial du secteur universitaire du SCFP;
- M. Yvan Pépin, vice-président, Conseil provincial du secteur universitaire du SCFP;
- Mme Stéphanie Gratton, vice-présidente, Fédération des employées et employés de services publics;
- M. Vincent Beaucher, président, Fédération de la recherche et de l'enseignement universitaire du Québec.

Associations étudiantes

- Mme Jade Marcil, présidente, Union étudiante du Québec;
- M. Hadrien Chénier-Marais, président de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente.

Représentants universitaires

- M. Pierre Cossette, président du conseil d'administration, Bureau de coopération interuniversitaire;
- Mme Ginette Legault, directrice générale, Bureau de coopération interuniversitaire;
- Mme Magda Fusaro, rectrice, Université du Québec à Montréal.

c) Les dates des rencontres :

- 15 mai 2020
- 29 mai 2020
- 19 juin 2020
- 11 septembre 2020
- 2 octobre 2020
- 17 décembre 2020
- 29 janvier 2021
- 19 février 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Ordre du jour du 15 mai 2020

1. Présentation des participantes et des participants
2. Retour sur la réorganisation des sessions d'hiver/d'été et réflexions sur la session d'automne 2020
 - 2.1. Perspective du Ministère
 - 2.2. Préoccupations/questions des organisations
 - 2.3. Échanges
3. Prochaine rencontre

e) Budget dépensé :

Aucun.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Aucun.

g) Les résultats atteints :

Prise en compte des préoccupations émises par les partenaires universitaires et mise en place de différentes solutions face aux enjeux de la pandémie pour le réseau universitaire.

Comité mixte sur la recherche (1 comité pour le réseau public et 1 comité pour le réseau privé)

a) Son mandat

Ce comité mixte est un lieu de concertation des partenaires qui permet d'identifier les conditions souhaitables au développement, au rayonnement et à la consolidation de la recherche collégiale dans le système de recherche québécois et canadien.

b) Les membres du comité sont les suivants :

Le comité est présidé, en alternance (1 année sur 2), par un représentant du MEES et d'un représentant du réseau

Le comité public est composé :

- Directrice des programmes de formation collégiale (MEES)
- Chef du Service de la formation préuniversitaire et de la recherche (MEES) de la coordonnatrice à la recherche et aux CCTT (MEES)
- Coordonnatrice de la recherche scientifique, Fédération des cégeps
- Directrice générale du Cégep de Maisonneuve
- Directeur général du Cégep de l'Outaouais
- Directeur général du Cégep de Saint-Hyacinthe
- Directrice générale du cégep de La Pocatière

Le comité privé est composé de:

- Chef du Service de la formation préuniversitaire et de la recherche (MEES)
- Coordonnatrice à la recherche et aux CCTT (MEES)
- Directeur général de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ)
- Chargée de projets de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ)
- Présidente-directrice-générale de -Synchronex
- Directrice générale de l'Association pour la recherche au collégial (ARC)
- Directeur général de l'École nationale de cirque
- Directrice des études adjointe du Collège Marianopolis

c) Les dates des rencontres :

Comités réseau public:

- 23 septembre 2020
- 18 novembre 2020
- 5 mars 2021
- 18 juin 2021

Comités réseau privé:

- 5 octobre 2020
- 23 février 2021
- 25 mai 2021

d) L'ordre du jour des rencontres :

Il est préparé par la secrétaire du comité et transmis aux membres environ deux semaines avant les rencontres. Les sujets concernent tout ce qui a un lien avec la recherche au collégial (programmes de subvention, frais indirects de recherche, les problématiques vécues, etc.). Il s'agit d'un comité conseil.

e) Budget dépensé :

Aucun budget n'est associé aux travaux du comité.

f) Le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :

Les frais de déplacement des employés du Ministère sont assumés par leur direction respective et ceux des

représentants sont assumés par les organismes membres du comité.

g) Les résultats atteints :

Le Comité a mis en place un plan d'action pour contribuer à l'avancement concret de l'implantation et au développement de la recherche, déterminer les conditions facilitantes au développement de la recherche, poursuivre les travaux d'un projet d'entente de reconnaissance de certification éthique des projets multicentriques et contribuer à la reconnaissance des activités de recherche dans les collèges.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE

| Secteur | Nombre d'employés occasionnels au 28 février 2021 | % |
|---|--|--------------|
| Bureau du sous-ministre | 0 | 0 % |
| Performance, financement et soutien à la gestion | 4 | 7 % |
| Développement et soutien des réseaux | 8 | 14 % |
| Accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles | 45 | 79 % |
| Total | 57 | 100 % |

| Secteur | Nombre d'employés occasionnels devenus permanents en 2020-2021 | % |
|---|---|--------------|
| Bureau du sous-ministre | 0 | 0 % |
| Performance, financement et soutien à la gestion | 0 | 0 % |
| Développement et soutien des réseaux | 3 | 33 % |
| Accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles | 6 | 66,67 % |
| Total | 9 | 100 % |

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE

En 2020-2021, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études ne compte aucun employé occasionnel.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE

Pour l'année 2020-2021, la CEEC a procédé à l'embauche d'une employée occasionnelle. La Commission compte par ailleurs 21 employés réguliers. L'employée occasionnelle représente donc 0,4 % de l'effectif (1/22).

Notez que la Commission compte aussi deux ressources professionnelles en prêts de service avec des collègues.

Les données relatives aux années antérieures sont disponibles dans les rapports annuels de l'organisme.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE**Personnel occasionnel****au 1^{er} mars 2021**

| Secteur | Personnel occasionnel associé au secteur |
|---------------------------|---|
| Pédagogique | 153 |
| Commercial et pédagogique | 39 |
| Administration | 31 |

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des sondages menés par le ministère et les organismes qui en relèvent en 2020-2021 et indiquer :

- a) le coût ;
- b) le sujet ;
- c) le moyen utilisé ;
- d) la firme retenue ;
- e) la date des rencontres ;
- f) les résultats des sondages ;
- g) les montants afférents.

RÉPONSE

a), b), c), d), e) et g)

| Firme | Sujet | Moyen | Montant | Date des rencontres |
|-----------------|---|------------|-------------|--------------------------------|
| Synopsis | Sondage de satisfaction des étudiants des collèges et des universités du Québec à l'égard des mesures mises en place pour la session d'automne 2020 dans le contexte de la COVID-19 | Sondage | 6 100,00 \$ | 29 septembre au 3 octobre 2020 |
| Segma Recherche | Évaluation de la campagne de promotion des études collégiales et universitaires | Évaluation | 8 180,00 \$ | 17 au 22 octobre 2020 |

f) Résultats des sondages (faits saillants)

Niveau de satisfaction des étudiants des collèges et des universités du Québec à l'égard des mesures mises en place pour la session d'automne 2020 dans le contexte de la COVID-19

Satisfaction à l'égard de la rentrée 2020

De façon générale, les étudiants sont satisfaits de leur session. Sur le campus, ils sont particulièrement satisfaits de l'expérience générale et des mesures de salubrité.

Pour les cours à distance, ils sont très à l'aise avec la technologie. Ils n'ont pas de préférence marquée quant aux cours synchrones ou asynchrones, ni présentiels ou à distance. Les étudiants du collégial déplorent la disparité des plateformes et les universitaires, la faiblesse technique du professeur.

Sur le plan académique

Les étudiants ont l'impression d'avoir pris du retard à la dernière session. Toutefois, ils sont optimistes pour la poursuite de leurs études. Par ailleurs, une forte proportion a l'impression que la fin de leurs études sera retardée par la pandémie.

Santé psychologique

Sur le plan psychologique, une majorité d'étudiants manquent de motivation, se sentent isolés et vivent une forme d'anxiété, ce qui rend les apprentissages difficiles. De plus, ils ne sont pas satisfaits de l'aide ou du support psychosocial.

Évaluation de la campagne de promotion des études collégiales et universitaires

- 14,8 % des répondants affirment avoir vu ou entendu une publicité du gouvernement du Québec ayant pour thème « Poursuis tes rêves. Poursuis tes études ».
- Au total, 21,9 % des répondants se rappellent spontanément d'une campagne gouvernementale à l'évocation de son thème ou des objectifs qu'elle poursuivait (promotion et valorisation des études postsecondaires).
- 20,1 % des répondants ont vu la vidéo publicitaire de la campagne.
- 12,2 % ont été exposés aux bannières publicitaires.
- 11 % ont vu l'affiche ou la publicité imprimée.
- Au total, un peu plus du quart (27,9 %) de la population ciblée a été exposée à l'une ou l'autre des publicités de la campagne « Poursuis tes rêves. Poursuis tes études. ».
- 87 % affirment avoir bien compris le message véhiculé par la campagne publicitaire.
- 76,9 % estiment que le thème « Poursuis tes rêves. Poursuis tes études. » sert efficacement les objectifs de la campagne.
- Le taux moyen d'appréciation de la campagne se situe à 6,60 sur une échelle de 0 à 10.
- Le quart des répondants (25,7 %) admettent que les publicités ont fortement influencé leur opinion sur l'importance de l'éducation et des études postsecondaires pour l'avenir de la société québécoise.
- Un peu plus du tiers (36 %) ont été fortement influencés à poursuivre leurs études malgré la pandémie ou à encourager les jeunes à le faire malgré les contraintes imposées par la pandémie.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des sondages menés par le ministère et les organismes qui en relèvent en 2020-2021 et indiquer :

- a) le coût;
- b) le sujet;
- c) le moyen utilisé;
- d) la firme retenue;
- e) la date des rencontres;
- f) les résultats des sondages;
- g) les montants afférents.

RÉPONSE

En 2020-2021, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études n'a pas fait de sondage

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des sondages menés par le ministère et les organismes qui en relèvent en 2020-2021 et indiquer :

- a) le coût;
- b) le sujet;
- c) le moyen utilisé;
- d) la firme retenue;
- e) la date des rencontres;
- f) les résultats des sondages;
- g) les montants afférents.

RÉPONSE

Liste des sondages

Satisfaction à l'égard des travaux de la Commission - Automne 2020

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_formation_personnalisee_automne_2020

Satisfaction regarding the work of the Commission - Fall 2020

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_personalized_training_fall_2020

Satisfaction regarding the work of the Commission - Fall 2020

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_AP_visit_fall_2020

Satisfaction à l'égard des travaux de la Commission - Automne 2020 - Sondage à l'intention des experts

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_ap_expert_automne_2020

Satisfaction à l'égard des travaux de la Commission - Automne 2020 - Sondage à l'intention des participants lors des visites d'évaluation

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_ap_visite_automne_2020

Satisfaction à l'égard des travaux de la Commission - Automne 2020 - Sondage à l'intention des participants à des activités de formation et d'information

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_ap_formation_automne_2020

Visites d'audit :

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_visite_evaluation_automne_2020

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_evaluation_visit_fall_2020

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_visite_evaluation_hiver_2021

https://www.surveymonkey.com/r/satisfaction_evaluation_visit_winter_2021

Formations individualisées :

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_formation_personnalisee_hiver_2021

Formation des experts :

https://fr.surveymonkey.com/r/satisfaction_formation_expert_2020-2025

- a) le coût : Aucun
- b) le sujet : Sondages de satisfaction à l'égard des travaux de la Commission
- c) le moyen utilisé : Survey Monkey
- d) la firme retenue : Tous les questionnaires ont été développés à l'interne
- e) la date d'envoi des sondages :
 - 2020-10-09
 - 2020-10-30
 - 2020-11-06
 - 2020-12-04
 - 2021-03-19
 - 2021-01-27
 - 2020-10-01
 - 2020-10-02
 - 2020-10-15
 - 2020-10-23
 - 2020-10-28
 - 2020-10-29
 - 2021-01-21
 - 2021-01-22
 - 2021-01-28
 - 2021-01-29
 - 2021-02-04
- f) les résultats des sondages : 100 %
- g) les montants afférents : 312 \$

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des sondages menés par le ministère et les organismes qui en relèvent en 2020-2021 et indiquer :

- a) le coût;
- b) le sujet;
- c) le moyen utilisé;
- d) la firme retenue;
- e) la date des rencontres;
- f) les résultats des sondages;
- g) les montants afférents.

RÉPONSE

Sondages réalisés en 2020-2021

| | Sujet (b) | Firme retenue (d) | Moyen utilisé (c) | Coût (a) |
|----|--|----------------------------------|------------------------------|--|
| 1 | Étudier à l'ITHQ en temps de pandémie | Aucune | SurveyMonkey | 350 \$ pour la licence du logiciel (payée une seule fois) |
| 2 | Sondages sur l'appréciation de chaque activité pédagogique et de l'enseignement, pour tous les cours | Aucune | Sphinx | 2250 \$ pour la licence du logiciel (payée une seule fois) |
| 3 | Sondage « Relance des sortants » : 1 fois par année, pour les finissants | Aucune | Téléphone | Aucun |
| 4 | Sondage sur les besoins technologiques des étudiants | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 5 | Évaluation de la démarche d'intégration des nouveaux professeurs | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 6 | Inventaire des technologies numériques utilisées par les professeurs | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 7 | Sondage sur les besoins des professeurs en termes de conseil pédagogique | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 8 | Consultation auprès des partenaires de l'industrie pour le placement de stagiaires | Aucune | Google Docs | Aucun |
| 9 | Démarchage auprès des étudiants en prévision de leur placement de stage | Aucune | Google Docs | Aucun |
| 10 | Sondage sur l'efficacité des mesures d'accommodement auprès d'étudiants en situation de handicap | Aucune | Google Forms | Aucun |
| 11 | Sondage sur la vie étudiante auprès de l'Association générale des étudiantes et des étudiants | Aucune | SurveyMonkey | Licence annuelle d'utilisation |
| 12 | Sondage de satisfaction des professeurs suite aux activités de développement organisées lors des journées pédagogiques | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 13 | Sondage pour connaître les enjeux des étudiants sur la possibilité de modifier les dates de l'année scolaire | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 14 | Sondage de satisfaction des étudiants en HEG100 sur la rentrée d'automne 2020 | Aucune | SurveyMonkey | Licence annuelle d'utilisation |

| | Sujet (b) | Firme retenue (d) | Moyen utilisé (c) | Coût (a) |
|----|--|----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| 15 | Sondage sur l'évaluation de la collaboration entre les équipes concernant le concours académique MTLHC | Aucune | Microsoft Forms | Licence annuelle d'utilisation |
| 16 | Sondage auprès des étudiants pour évaluer leur niveau de stress et d'anxiété | Aucune | SurveyMonkey | Licence annuelle d'utilisation |
| 17 | Sondage sur la cérémonie de remise des diplômes 2019-2020 : connaître les intérêts et préférences des diplômés quant à la réalisation de leur événement selon les conditions de distanciations connues avec la pandémie (report, virtuel ou hybride) | Aucune | SurveyMonkey | Licence annuelle d'utilisation |
| 18 | Sondage sur la satisfaction des participants pour les perfectionnements | Uxpertise | Envoi aux participants | Aucun |
| 19 | Sondage sur la satisfaction des participants pour les Ateliers SAQ | Uxpertise | Envoi aux participants | Aucun |
| 20 | Hôtel de l'ITHQ : divers sondages en raison de la pandémie | Aucune | Divers outils de sondage | Licences annuelles d'utilisation |
| 21 | Sondages sur la satisfaction du client envoyé après chaque visite au Restaurant de l'ITHQ | Resy | Envoi aux participants | Aucun |

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des consultations et sondages menés par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2020-2021 et indiquer :

- a) l'objet des consultations;
- b) le moyen utilisé;
- c) les dates des rencontres;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats des consultations;
- f) les montants afférents.

RÉPONSE

Révision du programme d'études Sciences humaines Premières Nations et Inuit :

- a) Rencontres entre les responsables du programme d'études et un enseignant de l'Institut Kiuna afin d'adapter le programme d'études Sciences humaines Premières Nations et Inuit, notamment la compétence en histoire du programme d'études;
- b) Par vidéoconférence;
- c) Le 28 mai 2020, le 4 juin 2020, les 11-12 juin 2020 ainsi que le 18 juin 2020;
- d) Monsieur David Bernard, enseignant en histoire à l'Institut Kiuna;
- e) Programme d'études Sciences humaines Premières Nations et Inuit remis aux autorités ministérielles pour approbation;
- f) 933,98 \$.

**COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des consultations et sondages menés par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2020-2021 et indiquer :

- a) l'objet des consultations ;
 - b) le moyen utilisé ;
 - c) la date des rencontres ;
 - d) les communautés et les personnes consultées ;
 - e) les résultats des consultations ;
 - f) les montants afférents.
-

RÉPONSE

Le CCAFE n'a mené ni consultation ni sondage auprès des communautés autochtones en 2020-2021.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des consultations et sondages menés par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2020-2021 et indiquer :

- a) l'objet des consultations ;
- b) le moyen utilisé;
- c) la date des rencontres ;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats des consultations;
- f) les montants afférents.

RÉPONSE

Aucune consultation ni sondage n'ont été menés par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial auprès des communautés autochtones au cours de l'année financière 2020-2021.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des consultations et sondages menés par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2020-2021 et indiquer :

- a) l'objet des consultations ;
- b) le moyen utilisé ;
- c) la date des rencontres ;
- d) les communautés et les personnes consultées ;
- e) les résultats des consultations ;
- f) les montants afférents.

RÉPONSE

L'ITHQ n'a réalisé aucune consultation ni aucun sondage auprès des communautés autochtones en 2020-2021.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre total d'avis juridiques et autres, commandés en 2020-2021 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

RÉPONSE**Avis juridiques internes d'un ministère**

La *Loi sur le ministère de la Justice* prévoit que le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Dans le cas des ministères, le droit au secret professionnel appartient au gouvernement qui seul peut y renoncer. Le ministère ou ministre, qui a demandé un avis juridique, ne peut prendre la décision de renoncer à la protection du secret professionnel au nom du gouvernement. Selon la pratique traditionnelle établie, c'est le ministre de la Justice qui gère cette situation pour assurer la cohérence des dossiers juridiques et qui prend la décision de rendre accessibles les renseignements protégés, en concertation avec les ministères concernés.

Généralement, le ministre de la Justice ne renonce pas à la protection du secret professionnel parce que la diffusion des avis juridiques risquerait de nuire sérieusement aux intérêts de l'État. En effet, la communication des avis juridiques pourrait causer préjudice à des politiques gouvernementales, à des procédures judiciaires actuellement en cours ainsi qu'aux moyens de défense du procureur général du Québec ou à d'autres intérêts de l'État.

Pour ces raisons, le ministère ou le cabinet ne peut donner suite à la demande de communiquer les informations requises sur les avis juridiques internes commandés en 2020-2021 dans le cadre de l'Étude des crédits.

Avis juridiques internes d'un organisme

Les avis juridiques produits par les organismes sont pareillement protégés par le secret professionnel et seul l'organisme/client peut renoncer à leur divulgation.

Avis juridiques externes

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu entre un avocat ou un notaire de la pratique privée et un ministère ou un organisme sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de moins de 25 000 \$.

| Nom du fournisseur | Objet du contrat | Montant |
|--|------------------------|----------|
| Systemes et Services d'Interpretation LMB inc., ¹ | Services de traduction | 2 150 \$ |

Source : Rapport SAGIR

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

¹ Ces dépenses pourraient être attribuables au ministère de l'Éducation (MEQ) selon la répartition des effectifs des unités administratives partagées.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études n'a octroyé aucun contrat ni engagé aucun frais pour traduction de document en 2020-2021.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE

| Contrats | Firmes retenue | Coûts |
|---------------------------------------|-----------------------|------------|
| Cadre de référence SAQC 2 | 9309-8416 Ann McBryde | 1900,00 \$ |
| Documents INQAAHE | 9309-8416 Ann McBryde | 2151,56 \$ |
| Cadre de référence approche préalable | 9309-8416 Ann McBryde | 402,04 \$ |
| Présentation nouveau président | Helen Elsworth | 63,00 \$ |

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE

L'Institut retient les services de pigistes pour effectuer la traduction de ses documents (menus, ententes de partenariat, certains contenus du site Web de l'ITHQ, dépliants promotionnels, communiqués de presse, etc.). Les contrats avec ces pigistes sont de gré à gré.

Pour l'année 2020-2021 :

Traductions Amy Butcher : 4 500 \$

Aurélie Ptito : 450 \$

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2020-2021, incluant le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur.

RÉPONSE

Information pour le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur :

| Emplacement | Mandat donné à la Société québécoise des infrastructures | Coût |
|--|--|--------------|
| Trois-Rivières | Travaux de plomberie | 150,73 \$ |
| 1035, rue De La Chevrotière, Québec | Installation de distributeur de savon (gel désinfectant) | 4 689,30 \$ |
| | Agent de sécurité (2 demandes) | 919,36 \$ |
| | Entretien ménager, facturable, hors bail (1 demande) | 401,58 \$ |
| | Travaux électriques et réseau (15 demandes) | 50 100,23 \$ |
| | Travaux de serrurerie (1 demande) | 73,69 \$ |
| | Réparation et construction (5 demandes) | 66 976,27 \$ |
| | Travaux maintenance contrôle d'accès (2 demandes) | 12 071,47 \$ |
| 600, rue Fullum, Montréal (575, St Amable) | Travaux d'entretien (5 demandes) | 23 765,02 \$ |
| | Travaux contrôle d'accès | 17 034,00 \$ |
| | Travaux électriques et réseau (1 demande) | 1 060,68 \$ |
| | Travaux de signalisation | 1 083,01 \$ |
| | Travaux de plomberie | 289,75 \$ |

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE

Le ministère n'a pas réalisé de concours et tirages en 2020-2021.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
-

RÉPONSE

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études n'a réalisé aucun concours ni aucun tirage au cours de l'année financière 2020-2021.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE

Aucun concours ou tirage n'a été effectué au cours de l'année financière 2020-2021.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE**1. Ateliers SAQ par ITHQ / Du 19 novembre au 25 novembre 2020**

- a) Titre : Concours *Tastet x Ateliers SAQ par ITHQ* dans Tastet
- b) Prix : 1 prix à gagner, qui consiste en :
 - deux Ateliers SAQ par ITHQ en ligne, d'une valeur de 49 \$ chacun ;
 - deux cartes-cadeaux SAQ, d'une valeur de 50 \$ chacune ;
 - pour une valeur totale approximative de 198 \$.
- c) Objectif : augmenter la notoriété de l'offre en ligne des Ateliers SAQ par ITHQ
- d) Concours terminé

2. Ateliers SAQ par ITHQ / Du 6 décembre 2020 au 16 janvier 2021

- a) Titre : Concours *Suite Décembre 2020 – Ateliers SAQ par ITHQ* dans La Presse
- b) Prix : 5 prix à gagner, qui consiste en :
 - un Atelier SAQ par ITHQ en ligne, d'une valeur de 49 \$;
 - une carte-cadeau SAQ d'une valeur de 50 \$;
 - pour une valeur totale approximative de 495 \$.
- c) Objectif : augmenter l'engagement à l'infolettre des Ateliers SAQ par ITHQ
- d) Concours terminé

3. Ateliers SAQ par ITHQ et Hôtel de l'ITHQ / Du 18 janvier au 24 janvier 2021

- a) Titre : Concours *Cours en ligne et nuitée pour deux personnes avec l'ITHQ* dans l'infolettre du programme SAQ Inspire
- b) Prix : 1 prix à gagner, qui consiste en :
 - un Atelier SAQ par ITHQ en ligne, d'une valeur de 49 \$;
 - une nuitée en occupation double à l'Hôtel de l'ITHQ, d'une valeur de 301 \$;
 - pour une valeur totale approximative de 350 \$.
- c) Objectif : augmenter la notoriété de l'Hôtel de l'ITHQ et de l'offre en ligne des Ateliers SAQ par ITHQ
- d) Concours terminé

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2020-2021, et fournir pour chacune :

- a) le nom de la campagne ;
 - b) le coût total, ventilé par poste de dépenses ;
 - c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média ;
 - d) une copie du contrat signé avec la firme de communications ;
 - e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média ;
 - f) les objectifs visés par chaque campagne ;
 - g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.
-

RÉPONSE

A) Nom de la campagne : Promotion des études collégiales et universitaires

B) Coût total : 318 629,36 \$ (Honoraires, planification stratégique et frais de production)

C) Fournisseur : CAG
Firme sélectionnée par le CAG : Cartier

D) Ne s'applique pas

E) Périodes de diffusion : 17 au 22 octobre 2020

F) Objectifs visés :

- Encourager la persévérance scolaire, valoriser les études postsecondaires et la réussite des jeunes afin de les encourager à poursuivre prioritairement leurs études et favoriser l'atteinte de leurs objectifs;
- Susciter les inscriptions aux programmes d'études collégiales et universitaires afin d'assurer la vitalité des établissements d'enseignement supérieur et soutenir la relance économique du Québec;
- Positionner l'éducation comme un investissement pour chaque Québécoise et Québécois afin qu'il y accorde de l'importance, y croie et agisse en conséquence.

G) Le rapport d'analyse ne semble pas pertinent à l'étude des crédits.

**COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**

Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2020-2021, et fournir pour chacune :

- a) le nom de la campagne;
- b) le coût total, ventilé par poste de dépenses;
- c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média;
- d) une copie du contrat signé avec la firme de communications
- e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média;
- f) les objectifs visés par chaque campagne
- g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.

RÉPONSE

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études n'a déployé aucune campagne de publicité ni aucune campagne de sensibilisation au cours de l'année financière 2020-2021.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2020-2021, et fournir pour chacune :

- a) le nom de la campagne;
- b) le coût total, ventilé par poste de dépenses;
- c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média;
- d) une copie du contrat signé avec la firme de communications
- e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média;
- f) les objectifs visés par chaque campagne
- g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.

RÉPONSE

Aucune campagne de publicité et de sensibilisation n'a été effectuée au cours de l'année financière 2020-2021.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2020-2021, et fournir pour chacune :

- a) le nom de la campagne;
- b) le coût total, ventilé par poste de dépenses;
- c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média;
- d) une copie du contrat signé avec la firme de communications
- e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média;
- f) les objectifs visés par chaque campagne
- g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.

RÉPONSE

En 2020-2021, l'Institut a réalisé une campagne de publicité au Québec.

- a) **Nom de la campagne :**
Campagne de recrutement des futurs étudiants de l'ITHQ au 1^{er} mars
- b) **Coûts de la campagne :**
COÛT TOTAL : 167 905 \$
Honoraires professionnels : 15 135 \$
Production de trois capsules vidéo promotionnelles, sous-titrages en anglais, création d'une stratégie et de contenus pour les médias sociaux, graphisme.
Promotion et publicité : 152 770 \$
Placements publicitaires numériques et imprimés, affichage dans les wagons de métro et les autobus, publicités à la radio
Note : conformément aux règles établies par la fonction publique québécoise, les placements publicitaires et la facturation des médias retenus pour la campagne ont été effectués par le Service de placement médias du **Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)**.
- c) **Nom de la firme retenue ou des professionnels retenus pour la réaliser et pour le placement média :**
Aucune firme n'a été retenue pour réaliser la campagne. Tout a été fait à l'interne.
- d) **Copie du contrat signé avec la firme de communications**
Sans objet
- e) **Dates de diffusion de la campagne, par type de média :**
Publicités numériques et imprimées : 4 janvier au 1^{er} mars 2021
Affichage dans les wagons de métro et les autobus : 11 janvier au 28 février 2021
Radio (publicité 15 secondes) : 18 au 24 février 2021
- f) **Objectif visé par la campagne :**
Campagne de promotion pour le recrutement des futurs étudiants en vue de la période d'admission du 1^{er} mars 2021. Cette offensive publicitaire vise à positionner l'ITHQ comme étant la meilleure école au Canada pour les candidats qui désirent faire carrière en gastronomie, en hôtellerie ou en tourisme.
- g) **Le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de la campagne :**
Sans objet

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021:

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région;
- c) le montant qui leur a été accordé;
- d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE

Voir annexe.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Données au 28 février 2021

| Programme | Programme | Établissement, organisme, bénéficiaire | Montant |
|---|-------------------|--|-------------------|
| Relations canadiennes et internationales | 41100 | Éducation Internationale Coop. de serv. de dév. et d'éch. en éducation | 2 093 367,51 \$ |
| | | Fédération des CÉGEPs | 1 705 500,00 \$ |
| Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec | 41060 | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, L' (ITHQ) | 32 154 300,00 \$ |
| Soutien à des partenaires éducation - Enseignement supérieur | 41540 | Agricarières, comité sectoriel main-d'oeuvre de prod. agricole | 54 450,00 \$ |
| | | Ass. québécoise des jeux mathématiques [AQJM] | 15 000,00 \$ |
| | | Barreau du Québec | 70 000,00 \$ |
| | | CEGEP Marie-Victorin | 100 000,00 \$ |
| | | Communautaire | 25 000,00 \$ |
| | | Prix collégial du cinéma québécois | 20 000,00 \$ |
| Cégeps | 41390 | Capitale Assurances et gestion du Patrimoine | 101 500,00 \$ |
| | | CEGEP Beauce-Appalaches | 26 421 593,00 \$ |
| | | CEGEP de Baie-Comeau | 15 180 136,00 \$ |
| | | CEGEP de Chicoutimi | 39 908 246,00 \$ |
| | | CEGEP de Drummondville | 31 581 755,00 \$ |
| | | Cégep de Granby | 25 412 385,00 \$ |
| | | CEGEP de la Gaspésie et des Îles | 29 548 603,00 \$ |
| | | CEGEP de la Pocatière | 23 311 972,00 \$ |
| | | CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue | 37 378 093,00 \$ |
| | | CEGEP de Lévis | 29 339 445,00 \$ |
| | | CEGEP de Lévis-Lauzon | 4 625 926,00 \$ |
| | | CEGEP de Matane | 18 992 988,00 \$ |
| | | CEGEP de Rivière-du-Loup | 20 726 003,00 \$ |
| | | CEGEP de Sept-Îles | 15 512 728,00 \$ |
| | | CÉGEP de Sherbrooke | 61 764 380,00 \$ |
| | | CEGEP de Thetford | 19 634 502,00 \$ |
| | | CEGEP de Valleyfield | 28 892 891,00 \$ |
| | | CEGEP du Vieux-Montréal | 66 032 747,00 \$ |
| | | CEGEP John Abbott | 63 056 944,00 \$ |
| | | Cégep Limoilou | 56 601 717,00 \$ |
| | | CEGEP Marie-Victorin | 41 569 055,00 \$ |
| | | CÉGEP régional de Lanaudière | 67 914 052,00 \$ |
| | | CEGEP St-Jean-sur-Richelieu | 38 002 641,00 \$ |
| | | Champlain Regional College Of General And Vocational Education | 55 359 148,00 \$ |
| | | Collège d'Alma | 19 958 264,00 \$ |
| | | Collège Dawson | 82 179 862,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Prof. François-Xavier Garneau | 57 335 838,00 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau | 36 368 535,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne | 32 558 114,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel d'Ahuentsic | 68 716 663,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Jonquières (CEGEP) | 46 562 181,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais | 52 652 182,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Maisonneuve | 61 980 287,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rimouski (CEGEP) | 46 306 004,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont | 41 016 005,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP) | 57 552 506,00 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent | 42 657 252,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Sorel-Tracy (CEGEP) | 18 769 106,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP) | 74 648 635,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Félicien (CEGEP) | 20 835 578,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe | 48 363 867,00 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières | 47 073 558,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Victoriaville (CEGEP) | 27 463 493,00 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit | 75 721 532,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Gérard-Godin | 17 688 265,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Lionel Groulx | 55 919 787,00 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP) | 75 644 429,00 \$ |
| Collège Héritage | 18 324 501,00 \$ | | |
| Collège Shawinigan | 20 517 122,00 \$ | | |
| Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, L' | 166 542,00 \$ | | |
| Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, L' (ITHQ) | 90 000,00 \$ | | |
| Retraite Québec | 1 261 601,71 \$ | | |
| SSQ, société d'assurance-vie inc. | 1 250 000,00 \$ | | |
| Vanier College of General and Vocational Education | 61 898 662,00 \$ | | |
| Universités | 41420 | Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal | 82 131 626,00 \$ |
| | | École Polytechnique de Montréal | 107 627 210,00 \$ |
| | | Université Bishop's | 28 688 193,00 \$ |
| | | Université Concordia | 270 214 226,00 \$ |
| | | Université de Montréal | 558 744 399,00 \$ |
| | | Université de Sherbrooke | 298 744 717,00 \$ |
| | | Université du Québec (siège social) | 952 949 357,00 \$ |
| | | Université Laval | 438 929 036,00 \$ |
| Université McGill | 374 902 451,00 \$ | | |
| Enseignement privé au collégial | 41450 | Campus Notre-Dame-de-Foy | 7 289 366,00 \$ |
| | | Collège André-Grasset [1973] inc. | 9 536 921,00 \$ |
| | | Collège Bart [1975] | 3 019 954,00 \$ |
| | | Collège Centennial | 199 477,00 \$ |
| | | Collège d'affaires Ellis [1974] inc. | 4 551 026,00 \$ |
| | | Collège International des Marcellines | 538 456,00 \$ |

| | | | |
|-------------------------------------|-------|--|------------------|
| | | Collège International Marie de France | 1 659 634,00 \$ |
| | | Collège Jean-de-Brébeuf | 12 553 280,00 \$ |
| | | Collège Laflèche | 11 101 117,00 \$ |
| | | Collège Lasalle | 22 717 989,00 \$ |
| | | Collège Mérici | 7 442 595,00 \$ |
| | | Collège O'Sullivan de Montréal inc. | 3 006 070,00 \$ |
| | | Collège O'Sullivan de Québec inc. | 2 626 365,00 \$ |
| | | Collège Sainte-Anne | 2 287 502,00 \$ |
| | | Collège Stanislas de Québec | 2 350 447,00 \$ |
| | | Collège TAV | 6 965 088,00 \$ |
| | | Collège Universel | 4 615 464,00 \$ |
| | | École Commerciale du Cap inc. | 419 654,00 \$ |
| | | École Commerciale du Cap. | 2 037 450,00 \$ |
| | | École de musique Vincent-d'Indy | 831 032,00 \$ |
| | | École de sténographie judiciaire du Québec | 242 128,00 \$ |
| | | École nationale de cirque | 2 566 758,00 \$ |
| | | Institut Teccart | 6 757 778,00 \$ |
| | | Marianopolis College | 13 671 052,00 \$ |
| | | Séminaire de Sherbrooke | 2 542 348,00 \$ |
| Service de la dette au collégial | 41480 | CEGEP Beauce-Appalaches | 1 392 609,33 \$ |
| | | CEGEP de Baie-Comeau | 2 037 331,39 \$ |
| | | CEGEP de Chicoutimi | 5 549 117,95 \$ |
| | | CEGEP de Drummondville | 2 251 958,25 \$ |
| | | Cégep de Granby | 1 928 993,67 \$ |
| | | CEGEP de la Gaspésie et des Îles | 4 507 621,65 \$ |
| | | CEGEP de la Pocatière | 2 659 838,99 \$ |
| | | CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue | 4 618 710,72 \$ |
| | | CEGEP de Lévis | 5 204 284,88 \$ |
| | | CEGEP de Lévis-Lauzon | 35 939,14 \$ |
| | | CEGEP de Matane | 5 966 730,69 \$ |
| | | CEGEP de Rivière-du-Loup | 2 217 035,52 \$ |
| | | CEGEP de Sept-Îles | 1 763 881,11 \$ |
| | | CÉGEP de Sherbrooke | 7 356 827,61 \$ |
| | | CEGEP de Thetford | 2 499 960,69 \$ |
| | | CEGEP de Valleyfield | 2 202 823,75 \$ |
| | | CEGEP du Vieux-Montréal | 8 509 835,39 \$ |
| | | CEGEP John Abbott | 6 040 628,34 \$ |
| | | Cégep Limoilou | 8 998 332,37 \$ |
| | | CEGEP Marie-Victorin | 5 297 245,62 \$ |
| | | CÉGEP régional de Lanaudière | 10 214 726,01 \$ |
| | | CEGEP St-Jean-sur-Richelieu | 3 087 218,77 \$ |
| | | Champlain Regional College Of General And Vocational Education | 4 177 735,92 \$ |
| | | Collège d'Alma | 2 181 100,61 \$ |
| | | Collège Dawson | 6 351 416,10 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Prof. François-Xavier Garneau | 6 264 642,43 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau | 4 795 580,08 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne | 2 861 081,16 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel d'Ahuntsic | 9 387 387,41 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Jonquière (CEGEP) | 7 420 578,96 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais | 6 901 061,42 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Maisonneuve | 7 071 974,75 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rimouski (CEGEP) | 7 810 756,97 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont | 3 843 119,24 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP) | 6 138 288,52 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent | 5 852 649,94 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Sorel-Tracy (CEGEP) | 1 778 465,94 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP) | 8 028 506,33 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Félicien (CEGEP) | 1 283 689,67 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe | 4 382 528,15 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières | 7 238 026,22 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Victoriaville (CEGEP) | 4 496 389,53 \$ |
| | | Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit | 10 838 018,76 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Gerald-Godin | 2 699 171,17 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Lionel Groulx | 6 967 098,73 \$ |
| | | Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP) | 7 001 418,26 \$ |
| | | Collège Héritage | 2 085 044,39 \$ |
| | | Collège Shawinigan | 2 568 662,96 \$ |
| | | Vanier College of General and Vocational Education | 5 185 483,56 \$ |
| Service de la dette des universités | 41510 | Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal | 9 296 693,16 \$ |
| | | École Polytechnique de Montréal | 16 247 161,48 \$ |
| | | Fonds de financement (Ministère des Finances) | 64 152,00 \$ |
| | | Université Bishop's | 2 636 300,17 \$ |
| | | Université Concordia | 28 612 829,09 \$ |
| | | Université de Montréal | 56 211 976,96 \$ |
| | | Université de Sherbrooke | 25 882 368,35 \$ |
| | | Université du Québec (siège social) | 98 783 081,75 \$ |
| | | Université du Québec à Montréal (UQAM) | 6 626 429,40 \$ |
| | | Université Laval | 49 118 577,19 \$ |
| | | Université McGill | 72 851 234,20 \$ |

Note: Les renseignements concernant:

les budgets discrétionnaires des ministres se trouvent à la demande de renseignements généraux no 23;

l'aide financière aux études se trouvent aux questions 90 à 105 des questions particulières de l'opposition officielle.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis pour l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région;
- c) le montant qui leur a été accordé;
- d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études ne gère pas de programmes de financement, subvention etc.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région;
- c) le montant qui leur a été accordé;
- d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial n'a aucun programme de financement ou de subvention.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région;
- c) le montant qui leur a été accordé;
- d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE

Aucune subvention n'est octroyée par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
- b) le montant total dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
- c) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin ;
- d) le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur depuis le 22 juin 2020.

RÉPONSE

- a) 62
- b) Conférences de presse prises en charge par la Direction générale des communications au 28 février 2021 : 6 030,36 \$
- c) Au 28 février 2021 :

| | |
|---|---------------------|
| PRODUCTION DE LA REVUE DE PRESSE | |
| Influence Communication | 13 428,05 \$ |
| VEILLE MÉDIATIQUE | |
| Référence média | 612,50 \$ |
| TOTAL | 14 040,55 \$ |

- d) Aucune somme n'a été investie en veille médiatique spécifiquement pour le cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur durant l'année 2020-2021.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis pour l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant total dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin;
- d) le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur depuis le 22 juin 2020.

RÉPONSE

- a) Le CCAFE n'a pas d'employé en communication et en affaires publiques.
- b) Pas de dépense inscrite pour le CCAFE. En 2020-2021, les services de soutien en communications ont été fournis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vertu d'une entente de services.
- c) Sans objet.
- d) Sans objet.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
- b) le montant total dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
- c) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin ;
- d) le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur depuis le 22 juin 2020.

RÉPONSE

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial n'a pas de département de communications et/ou d'affaires publiques. Une employée est affectée aux communications. Le président de la Commission est le porte-parole officiel de l'organisme. La secrétaire générale assure les liaisons avec la presse, le cas échéant, et la responsable des communications assure la diffusion publique des documents.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
- b) le montant total dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
- c) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin ;
- d) le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet du ministre de l'Éducation depuis le 22 juin 2020.

RÉPONSE

a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications :

Douze (12) personnes sont affectées à la direction des communications, incluant le directeur principal des communications et du développement commercial, qui est responsable de la direction des communications :

- Directeur principal
- Directrice des communications
- Responsable marketing et Web
- Chargés de projets, marketing et Web (2)
- Chargé de projets, contenus numériques
- Chargé de projets, développement de projets numériques
- Webmestre
- Responsable des relations publiques
- Responsable des communications internes et des relations médias
- Photographe (départ à la retraite le 13 novembre 2020)
- Gestionnaire de communauté (nouveau poste depuis le 1^{er} mars 2021, en remplacement du poste de photographe)
- Adjointe au directeur principal

b) Le montant dépensé par le département des communications :

Montant des dépenses de fonctionnement : 589 824 \$

c) Le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), et le nom des firmes externes ou consultants engagés à cette fin :

L'ITHQ s'est abonné au service de veille médiatique de la firme Meltwater.
Coût annuel : 4 700\$.

d) Le total des sommes investies en veille médiatique pour le cabinet du ministre de l'Éducation depuis le 22 juin 2020 :

Cette sous-question ne s'applique pas à l'ITHQ.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer.

RÉPONSE

- **Prêt banque (PB)** : en vertu de la Loi sur l'aide financière aux études, le ministère de l'Enseignement supérieur rembourse à tout établissement financier les pertes de capital et d'intérêt résultant d'un prêt garanti. Par la suite, le Ministère, par le biais d'une politique de recouvrement, voit à la perception des prêts auprès des débitrices et des débiteurs.
- **Bourse versée en trop (BVT)** : l'Aide financière aux études (AFE) rembourse à l'établissement financier une portion du prêt correspondant à la bourse à laquelle l'étudiant a droit afin de réduire sa dette (conversion du prêt en bourse). Si, à la suite de cette conversion, l'AFE effectue un nouveau calcul en raison d'une modification des revenus déclarés et qu'il y a une baisse du montant accordé sous forme de bourse, le montant de BVT sera automatiquement ajouté aux comptes à recevoir.
- L'évolution des comptes à recevoir dépend de multiples facteurs sociaux et économiques.
- Le tableau ci-dessous présente l'âge des comptes à recevoir de PB sous la responsabilité du Ministère au 28 février 2021.

| | 2020-2021 |
|--------------------|------------------|
| Moins de 5 ans | 316,6 M\$ |
| Entre 5 et 10 ans | 195,0 M\$ |
| Entre 10 et 15 ans | 87,0 M\$ |
| Plus de 15 ans | 72,0 M\$ |
| Total | 670,6 M\$ |

- Le tableau suivant montre l'âge des comptes à recevoir des BVT.

| | 2020-2021 |
|--------------------|-----------------|
| Moins de 5 ans | 30,5 M\$ |
| Entre 5 et 10 ans | 4,0 M\$ |
| Entre 10 et 15 ans | 0,9 M\$ |
| Plus de 15 ans | 0,6 M\$ |
| Total | 36,0 M\$ |

Moyens entrepris pour recouvrer les créances

- Le personnel du Ministère communique avec les ex-étudiants afin de convenir des modalités de remboursement des dettes d'études.
- Si aucune entente de remboursement n'est conclue, le Ministère introduit des procédures judiciaires pour l'obtention et l'exécution d'un jugement en vertu du Code de procédure civile et du Code civil du Québec. Le jugement pourra être sous forme d'une saisie de propriété, de salaire ou bancaire.
- Lorsque le débiteur bénéficie de la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité ou de celle prévue au Code de procédure civile du Québec portant sur les dépôts volontaires, le Ministère prend les actions conformément aux dispositions législatives.
- Conformément à l'article 31 de la Loi sur l'administration fiscale, l'article 31R1 du Règlement sur l'administration fiscale et à l'article 79 du Règlement sur l'aide financière aux études, le Ministère recourt à la compensation pour les comptes à recevoir exigibles.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les déplacements du ministre de l'Enseignement supérieur à l'extérieur du Québec en 2020-2021.

Pour chacun :

- a) lieux;
- b) dates;
- c) objectifs;
- d) coût total, ventilé par poste de dépense;
- e) agenda détaillé; liste des rencontres, activités, etc.

RÉPONSE

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué durant l'année financière 2020-2021.

Les renseignements concernant les Ministères, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18)*.

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/divulgateion-des-depenses/>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les déplacements du ou de la sous-ministre à l'extérieur du Québec en 2020-2021.

Pour chacun :

- a) lieux;
- b) dates;
- c) objectifs;
- d) coût total, ventilé par poste de dépense;
- e) agenda détaillé; liste des rencontres, activités, etc.

RÉPONSE

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué durant l'année financière 2020-2021.

Les renseignements concernant les Ministères, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18)*.

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/divulgateion-des-depenses/>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les déplacements des employés du cabinet du ministre à l'extérieur du Québec en 2020-2021.

Pour chacun :

- a) le nom et le poste de l'employé;
- b) lieu;
- c) dates;
- d) objectifs;
- e) coût total, ventilé par poste de dépense;
- f) agenda détaillé; liste des rencontres, activités, etc.

RÉPONSE

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué durant l'année financière 2020-2021.

Les renseignements concernant les Ministères, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18)*.

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/divulcation-des-depenses/>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Une copie de l'ensemble des mémoires déposés par la ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres depuis le 22 juin 2020 (partie accessible au public ou le mémoire au complet)

RÉPONSE

Une copie de la partie accessible au public des trois mémoires concernés est disponible en annexe.

DE : Madame Danielle McCann
Ministre de l'Enseignement supérieur

Le

TITRE : Règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

Depuis plus de dix ans, revient périodiquement l'hypothèse d'introduire dans le Règlement sur le régime des études collégiales (RLRQ, chapitre C-29, r. 4), ci-après le Règlement, une disposition permanente concernant le calendrier scolaire afin qu'un établissement d'enseignement collégial puisse faire face à une situation exceptionnelle. En 2008, par exemple, à l'occasion d'une actualisation majeure du Règlement, l'idée avait d'abord été avancée, puis ensuite repoussée à une mise à jour ultérieure. En 2013, dans le sillage de la reprise des services éducatifs consécutifs à la grève étudiante du printemps 2012, une telle mesure avait été demandée par divers acteurs de l'éducation. Le projet a cependant été abandonné dans le contexte où les associations étudiantes des établissements d'enseignement collégial et universitaire tenaient des votes de suspension des cours au printemps 2014. En 2010 et en 2017, les révisions du Règlement ne s'y prêtaient pas. À d'autres occasions, ce fut la période de négociation du renouvellement des conventions collectives des collèges qui n'était pas propice à engager une telle discussion.

C'est ainsi que, faute d'une telle disposition dans le Règlement, le gouvernement devra adopter, dans le contexte extraordinaire de la suspension des services d'enseignement collégial à la session d'hiver 2020, un règlement temporaire afin que les collèges puissent établir à cette session un calendrier scolaire d'exception.

Les collèges doivent établir un calendrier scolaire permettant aux étudiants de suivre leurs cours dans des conditions réalistes, de les réussir et, le cas échéant, d'obtenir le diplôme d'études collégiales. Ils doivent pouvoir faire face aux incertitudes rapidement et avec agilité afin d'assurer la continuité des services éducatifs et de minimiser les risques associés à l'interruption de services. Une disposition dérogatoire dans le Règlement donnerait cette souplesse au système collégial et éviterait le recours à l'intervention du législateur ou du gouvernement dans des circonstances exceptionnelles.

2- Raison d'être de l'intervention

L'article 18 du Règlement prévoit qu'un collège doit organiser, entre le 1^{er} juillet d'une année et le 30 juin de l'année suivante, au moins deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

Le collège peut aussi organiser une session de moins de 82 jours dans le cas d'un programme d'études qui requiert l'application de modalités pédagogiques particulières et dans la mesure où toutes les conditions du programme prescrites par la ministre sont respectées. Cette disposition a été introduite pour des programmes du domaine de l'agriculture et du domaine du tourisme, notamment.

Par contre, un collège ne peut pas organiser une session prenant fin après le 30 juin, ni organiser une session de moins de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation pour l'ensemble de ses programmes, même avec l'approbation de la ministre. Dans les deux cas, il faut l'intervention du législateur ou du gouvernement pour régulariser la situation parce que le Règlement ne comprend pas de telles dispositions.

3- Objectifs poursuivis

Le projet de règlement a pour objectif de donner à la ministre le pouvoir nécessaire pour faire face à toute circonstance exceptionnelle. Il favorise une prise de décision « juste à temps » et une réduction des impacts négatifs dus aux incertitudes.

4- Proposition

Un collège pourrait, dans des circonstances exceptionnelles et avec l'approbation de la ministre, organiser une session se terminant après le 30 juin ou qui comporterait moins de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation, dans la mesure où la session comporterait au minimum 60 jours consacrés aux cours et à l'évaluation et que les objectifs des cours seraient par ailleurs respectés.

5- Autres options

La modification au Règlement pourrait aussi être prise par une loi de l'Assemblée nationale; cependant, la procédure ordinaire demeure l'adoption d'un règlement par le gouvernement.

6- Évaluation intégrée des incidences

Une prise de décision rapide en matière de calendrier scolaire permet de rassurer les étudiantes et les étudiants sur la possibilité de terminer leur session. Elle favorise une reprise des services d'enseignement à la suite d'une interruption. Les enseignantes et enseignants peuvent planifier leurs cours en fonction de la durée restante de la session et les directions peuvent prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuité des services en prévision de la session suivante. Elle permet ainsi de dissiper les inquiétudes qui constituent trop souvent autant d'obstacles à un retour à la normale.

Les modalités proposées au projet de règlement concernent l'organisation du régime éducatif des études collégiales. À cet égard, une analyse d'impact réglementaire n'est

pas requise en vertu de la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – Pour une réglementation intelligente (décret 1166-2017).

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

Un comité de concertation Ministère-Établissements, mis en place dès le début de la pandémie et se réunissant toutes les semaines, a contribué à l'élaboration de la mesure proposée.

En outre, le projet de règlement a été soumis à l'examen du Conseil supérieur de l'éducation conformément à l'article 18 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29).

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

Une fois le projet de règlement édicté, lorsque des circonstances exceptionnelles le justifieront, un ou plusieurs collèges pourront établir, avec l'approbation de la ministre, un tel calendrier. Ils devront par la suite le transmettre au Ministère conformément à l'article 19.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

9- Implications financières

La modification réglementaire n'implique aucune dépense supplémentaire.

10- Analyse comparative

La mesure proposée est comparable à celle qui a été prise dans le cadre de la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent (L. Q. 2012, chapitre 12) quant à la durée minimale de la session.

À titre d'établissements d'enseignement supérieur, les universités québécoises disposent de toute la latitude nécessaire pour réorganiser une session dans des circonstances exceptionnelles, sans l'intervention du législateur, du gouvernement ou de la ministre de l'Enseignement supérieur, y compris les universités constituantes de l'Université du Québec.

Dans la plupart des juridictions en Amérique du Nord, les collèges sont des établissements d'enseignement supérieur et disposent ainsi des mêmes pouvoirs que les universités. En Ontario, par exemple, les collèges ont pris la décision de suspendre les cours, le temps que les enseignants planifient la fin de la session et préparent les activités d'enseignement à distance, et ont annoncé au même moment la date de reprise des cours. La suspension des cours a généralement duré une semaine environ.

Au Québec, les collèges sont considérés comme des établissements d'enseignement supérieur depuis 1983. Cette reconnaissance leur a notamment permis d'avoir accès à des programmes de subvention à la recherche, mais il a fallu attendre le renouveau de l'enseignement collégial de 1992 pour que de nouvelles responsabilités en matière pédagogique leur soient accordées. Depuis 1998, les collèges n'ont pas obtenu véritablement d'élargissement de leurs responsabilités, bien qu'ils soient soumis à des exigences de plus en plus nombreuses de reddition de comptes, de transparence, d'assurance qualité et de gestion publique, notamment.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

DANIELLE MCCANN

DE : Madame Danielle McCann
Ministre de l'Enseignement supérieur

Le

TITRE : Approbation du Plan quinquennal des investissements universitaires 2020-2025, incluant les normes d'investissements universitaires pour l'année 2020-2021

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

La Loi sur les investissements universitaires (RLRQ, chapitre I-17) autorise la ministre à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles. Conformément à l'article 6.1 de cette loi, la ministre peut accorder au nom du gouvernement une subvention aux fins d'investissements seulement si cette dernière est approuvée par le gouvernement, dans le cadre d'un plan soumis en vertu de cette loi.

Le Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU), qui couvre la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2025, est basé sur les investissements universitaires prévus au secteur « Enseignement supérieur » du premier quinquennat du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030 déposé à l'Assemblée nationale le 10 mars 2020. Il présente, à l'intérieur de l'annexe A, les investissements pour lesquels des annonces ministérielles sont prévues en 2020-2021 (base d'octroi de subventions). Les annexes B et C présentent quant à elles la répartition des enveloppes normalisées entre les établissements pour le maintien des actifs et les ressources informationnelles. Le PQIU 2020-2025 contient également les règles d'investissement qui encadrent l'octroi des subventions pour l'année 2020-2021, aux annexes D et E.

Il est important de mentionner que la pandémie (COVID-19) à laquelle le Québec fait actuellement face entraîne des enjeux importants relativement à l'économie québécoise. En effet, son important ralentissement a et va causer des dommages économiques considérables. Dans un contexte de relance économique, l'approbation du présent décret s'avère essentielle puisque l'annonce d'investissements aux établissements universitaires permettra notamment l'attribution de nombreux contrats dans le domaine de la construction.

Les investissements universitaires prévus au PQIU 2020-2025

Le PQI 2020-2030 prévoit des investissements en enseignement supérieur et en ressources informationnelles dans les réseaux de l'enseignement supérieur totalisant 7 207,5 M\$, dont 4 881,1 M\$ sont dédiés au réseau universitaire. Pour le premier quinquennat du PQI 2020-2030, les investissements pour le réseau universitaire s'élèvent à 3 224,1 M\$, dont 2 594,3 M\$ sont présentés au PQIU 2020-2025. Le tableau 1 présente la répartition du PQIU 2020-2025, par année et par type d'investissement.

Par ailleurs, le solde des investissements du PQI 2020-2030 qui ne sont pas présentés au PQIU se chiffre à 629,8 M\$ et est composé soit d'investissements déjà annoncés lors de précédents plans quinquennaux d'investissements ou soit d'investissements ne pouvant pas être encadrés par la Loi sur les investissements universitaires. Le détail de ces investissements est présenté au tableau 2.

Tableau 1 – **PQIU 2020-2025 par type d'investissement**
(en millions de dollars)

| | 20-21 | 21-22 | 22-23 | 23-24 | 24-25 | Total 20-25 |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| Maintien du parc | | | | | | |
| Maintien d'actifs (MA) | 272,3 | 166,0 | 245,8 | 181,1 | 164,8 | 1 029,9 |
| Prise en charge du déficit de MA | 138,0 | 188,3 | 291,6 | 322,3 | 163,1 | 1 103,3 |
| Remplacement | 4,8 | 3,8 | 3,3 | 2,3 | 2,3 | 16,5 |
| Provision | 0,1 | - | - | - | - | 0,1 |
| Étude de projet | - | - | - | - | - | - |
| Ressources informationnelles | 14,6 | 14,2 | 14,1 | 21,6 | 21,6 | 86,1 |
| Sous-total – Maintien | 429,8 | 372,4 | 554,8 | 527,2 | 351,7 | 2 235,9 |
| Bonification du parc | | | | | | |
| Amélioration | 7,0 | - | - | - | - | 7,0 |
| Ajout | 128,8 | 72,7 | 13,7 | 0,9 | - | 216,1 |
| Étude de projet | - | - | - | - | - | - |
| Ressources informationnelles | 39,4 | 50,2 | 42,3 | 1,7 | 1,7 | 135,3 |
| Sous-total – Bonification | 175,1 | 122,9 | 56,1 | 2,6 | 1,7 | 358,4 |
| PQIU 2020-2025 | 604,9 | 495,3 | 610,8 | 529,8 | 353,4 | 2 594,3* |

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

Tableau 2 – **Comparaison entre le PQI 2020-2030 et le PQIU 2020-2025**
(en millions de dollars)

| | 20-21 | 21-22 | 22-23 | 23-24 | 24-25 | Total 20-25 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| PQI 2020-2030 | 740,1 | 620,8 | 724,0 | 666,8 | 472,4 | 3 224,1 |
| Renouvellement du parc mobilier, soutien aux bibliothèques et accès aux équipements informatiques | (113,2) | (113,2) | (113,2) | (113,2) | (113,2) | (566,0) |
| Laboratoire de simulation clinique de l'Université de Sherbrooke | (1,5) | - | - | - | - | (1,5) |
| Réaménagement de l'Hôpital Royal-Victoria de l'Université McGill | (12,3) | (12,3) | - | - | - | (24,6) |
| Installations à la fine pointe de la technologie au pavillon Stewart de McGill | - | - | - | (13,7) | - | (13,7) |
| Étude de l'acquisition du pavillon J.-A. Bombardier de l'École Polytechnique de Montréal | (0,6) | - | - | - | - | (0,6) |

| | | | | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| Étude sur la construction du pavillon pour le département des sciences des données de l'Université de Montréal | (1,6) | - | - | - | - | (1,6) |
| Construction d'un pavillon sur le site de Techtown de l'École de technologie supérieure | (6,0) | - | - | - | - | (6,0) |
| Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à l'ajout de nouvelles initiatives en matière d'infrastructures universitaires | - | - | - | (10,0) | (5,8) | (15,8) |
| Écart | (135,1) | (125,5) | (113,2) | (136,9) | (119,0) | (629,8)* |

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

2- Raison d'être de l'intervention

La Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) prévoit à l'article 5 que la ministre peut accorder, aux conditions qu'elle fixe, une aide financière sur les sommes mises à sa disposition à cette fin.

La Loi sur les investissements universitaires (RLRQ, chapitre I-17) prévoit :

- À l'article 2 que la ministre est autorisée à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles.
- À l'article 4 que tout plan préparé en vertu de l'article 2 doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes. Un tel plan est soumis à l'approbation du gouvernement et entre en vigueur à la date de cette approbation.
- À l'article 6.1 que la ministre peut, aux termes et conditions qu'elle détermine, accorder, au nom du gouvernement, une subvention aux fins d'investissements approuvés en vertu de l'article 4 à tout établissement universitaire pour pourvoir en totalité ou en partie, à même les fonds votés annuellement à cette fin par le Parlement, au paiement en principal et intérêts de tout emprunt contracté ou à contracter par l'établissement universitaire ainsi qu'au paiement des frais et dépenses afférents à cet emprunt.

Les investissements pour l'année 2020-2021

Pour l'année 2020-2021, l'octroi de subventions aux fins d'investissements universitaires par la ministre représente une somme de 708,2 M\$ comprenant un montant de 579,7 M\$ pour le maintien du parc et de 128,5 M\$ pour la bonification du parc, incluant les ressources informationnelles.

Tableau 3 – Octroi de subventions pour l'année 2020-2021
(en millions de dollars)

| | Régulier | Nouvelles initiatives | Total |
|--|--------------|-----------------------|---------------|
| Maintien du parc | | | |
| Maintien d'actifs | 350,2 | 3,2 | 268,4 |
| Résorption du déficit de maintien d'actifs | 210,2 | - | 210,2 |
| Remplacement | 2,1 | - | 2,2 |
| Provision | - | - | - |
| Étude de projet | - | - | - |
| Ressources informationnelles | 14,0 | - | 14,0 |
| Sous-total – Maintien du parc | 576,5 | 3,2 | 579,7 |
| Bonification du parc | | | |
| Amélioration | - | - | - |
| Ajout | - | 28,2 | 28,2 |
| Étude de projet | - | - | - |
| Ressources informationnelles | 2,4 | 97,9 | 100,3 |
| Sous-total – Bonification du parc | 2,4 | 126,1 | 128,5 |
| Total – Octroi de subventions 2020-2021 | 578,9 | 129,3 | 708,2* |

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

Maintien de l'offre de services

Pour l'enveloppe du maintien de l'offre de services, qui s'élève à 579,7 M\$ pour l'année 2020-2021, la ministre pourra procéder principalement aux annonces suivantes :

- 350,2 M\$ pour le maintien des actifs du réseau universitaire;
- 210,2 M\$ pour la prise en charge du déficit de maintien des actifs;
- 3,2 M\$ pour l'inventaire des infrastructures civiles;
- 14,0 M\$ pour les projets en ressources informationnelles.

Bonification de l'offre de services

Pour l'enveloppe de bonification de l'offre de services, qui se chiffre à 128,5 M\$ pour 2020-2021, la ministre pourra annoncer les projets en nouvelles initiatives suivants :

- 12,0 M\$ pour le projet d'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- 0,4 M\$ pour l'ajout d'équipements en création et nouveaux médias à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- 2,0 M\$ pour bonifier l'aide financière du projet de l'Université de Sherbrooke visant la construction d'un carrefour du savoir au Campus de la santé;
- 3,8 M\$ pour bonifier l'aide financière du projet de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour le Centre national intégré du manufacturier intelligent;
- 10,0 M\$ pour des projets visant à prévenir et contrer les violences sexuelles sur les campus universitaires;
- 100,3 M\$ pour les ressources informationnelles.

Structure du PQIU 2020-2025

L'annexe A présente les investissements approuvés au PQI 2020-2030. Elle spécifie également les sommes sur une base d'octroi de subventions affectées au réseau universitaire par la ministre qui feront l'objet d'une annonce pour l'année 2020-2021. Elle présente les nouvelles initiatives ainsi que l'évolution des projets en continuité déjà autorisés dans les plans quinquennaux antérieurs.

Les annexes B et C présentent la répartition des enveloppes normalisées entre les établissements pour le maintien des actifs et les ressources informationnelles.

Les annexes D et E présentent les règles d'investissement qui encadrent l'octroi des subventions pour l'année 2020-2021.

3- Objectifs poursuivis

L'objectif du PQIU est d'annoncer des sommes en investissements au réseau universitaire. Ces investissements vont se traduire par la réalisation de projets de rénovation et de construction. Ces projets seront bénéfiques pour la relance de l'économie du Québec par les nombreux contrats qui seront alloués aux entrepreneurs. La réalisation de ces projets est prévue dans la ou les prochaines années scolaires.

La réalisation des projets d'infrastructures dans les établissements va permettre de maintenir des conditions favorables à l'enseignement supérieur en assurant la quantité, la qualité, la sécurité et la pérennité des infrastructures.

4- Proposition

Approuver le PQIU 2020-2025

L'adoption du PQIU 2020-2025 permet à la ministre d'octroyer les subventions aux établissements universitaires afin qu'ils puissent commencer la réalisation de projets d'infrastructures dans le cadre de nouvelles initiatives, c'est-à-dire pour construire, acquérir ou agrandir des bâtiments. Cependant, la majorité des investissements est dédiée à l'entretien du parc immobilier, soit pour le maintenir en bon état ou pour résorber le déficit de maintien d'actifs.

Avantages

- Accorder les subventions aux investissements aux universités pour permettre la réalisation de leur mission;
- Encadrer les investissements des universités conformément aux règles et annexes budgétaires approuvées;
- Permettre la relance de l'économie québécoise par l'octroi de plusieurs contrats dans le secteur de la construction.

Inconvénients

Aucun

5- Autres options

Ne pas approuver le PQIU 2020-2025

Dans l'éventualité où le gouvernement n'approuvait pas les investissements inscrits au présent plan quinquennal des investissements universitaires, aucune subvention d'investissement ne sera allouée aux établissements universitaires pour l'année 2020-2025.

Avantages

Aucun

Inconvénients

- Priver les universités des subventions aux investissements nécessaires à la réalisation de leur mission;
- Priver l'économie québécoise de nombreux contrats dans le secteur de la construction.

6- Évaluation intégrée des incidences

La réalisation de ces projets va avoir une incidence très positive sur la relance de l'économie du Québec. En effet, considérant la situation de pandémie dans laquelle le Québec se trouve présentement, le marché de la construction a récemment vu son activité ralentir, ce qui à court et à moyen termes pourrait avoir un effet négatif sur le taux de chômage du Québec. Donc, la mise en chantier de plusieurs projets d'importance dans les universités québécoises permettra à de nombreux entrepreneurs d'employer plusieurs personnes.

De plus, la qualité des infrastructures de l'enseignement supérieur influence le rayonnement de la formation offerte au Québec. Il est donc essentiel que la clientèle étudiante dispose d'environnements d'apprentissage stimulants qui sont en adéquation avec le marché du travail. Que ce soit par des infrastructures sécuritaires, des laboratoires à la fine pointe ou des milieux répondant aux besoins de la clientèle étudiante et du personnel, les efforts des acteurs doivent converger vers l'atteinte d'un objectif commun, soit celui d'offrir une qualité d'enseignement qui répond aux plus hauts standards.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

Le Secrétariat du Conseil du trésor a été consulté.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

Le Ministère souhaite obtenir rapidement l'approbation du Conseil des ministres afin d'être en mesure de faire les annonces sur les investissements aux universités. Une annonce rapide sera nécessaire afin de permettre aux établissements d'effectuer la planification de leurs travaux.

9- Implications financières

Les investissements universitaires qui feront l'objet de nouveaux engagements pour l'année 2020-2021, d'un montant global de 708,2 M\$, seront financés par le service de la dette du Ministère à compter de leur réalisation.

10- Analyse comparative

Ne s'applique pas.

La ministre de
l'Enseignement supérieur,

DANIELLE MCCANN

DE : Madame Danielle McCann
Ministre de l'Enseignement supérieur

Le

TITRE : Règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études –
Bonifications 2020

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

Le Programme de prêts et bourses et le Programme de prêts pour études à temps partiel visent à offrir une aide financière aux étudiants québécois en fonction de leurs besoins et de leurs ressources. Ces programmes sont institués par la Loi sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3) et leurs modalités sont précisées dans le Règlement sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3, r. 1), notamment les conditions d'admissibilité aux programmes, les paramètres de calcul de l'aide financière, ainsi que les règles liées à la gestion d'un prêt, dont celles liées à son remboursement.

Ce projet de règlement a pour objet de bonifier l'aide financière aux études par l'augmentation des dépenses admises aux fins du calcul de l'aide financière, par la réduction de la contribution des parents, du conjoint ou du répondant et par l'augmentation de l'exemption des revenus dans le calcul de l'aide financière.

Il a également pour objet de bonifier l'allocation pour matériel d'appui à la formation.

Il a également comme objet de bonifier l'aide financière accordée pour l'année d'attribution 2020-2021 afin de pallier les effets économiques néfastes occasionnés par la pandémie de la COVID-19.

Finalement, il met en œuvre l'exemption des revenus gagnés durant la lutte à la COVID-19 pour le calcul du Programme de prêts et bourses, annoncée le 15 avril 2020.

2- Raison d'être de l'intervention

Trois raisons justifient les modifications proposées. Tout d'abord, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des mesures de confinement et de distanciation physique, la situation économique des étudiantes et des étudiants a été marquée par des pertes de revenus importantes et des dépenses supplémentaires dans certains cas. Le gouvernement fédéral a annoncé des bonifications à son programme en encourageant le gouvernement du Québec à faire de même (à l'aide d'un paiement compensatoire bonifié).

De plus, le ministère de l'Enseignement supérieur a identifié, au cours des dernières années, des déséquilibres dans la couverture des besoins des étudiants. Des crédits budgétaires ont donc été réservés pour bonifier l'aide financière aux études en 2020-2021.

Finalement, toujours dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la formation à distance prendra une place plus importante lors de la rentrée de l'automne 2020. Les besoins des étudiantes et des étudiants en termes de matériel informatique seront ainsi plus grands, nécessitant une aide supplémentaire.

3- Objectifs poursuivis

Le principal objectif poursuivi par ces modifications est d'accorder une aide appropriée aux besoins et aux ressources des étudiants. À court terme, cela appelle une bonification exceptionnelle de l'aide accordée dès la rentrée scolaire de septembre 2020 pour assurer la subsistance des étudiants et favoriser le retour aux études malgré des dépenses supplémentaires encourues par les étudiantes et les étudiants en raison de la pandémie.

Les bonifications ont aussi pour objectif à plus long terme de ramener certains paramètres du Programme de prêts et bourses à un niveau plus représentatif des ressources et des dépenses des étudiantes et des étudiants. Ces rattrapages permettront au Programme de prêts et bourses de rendre les études postsecondaires plus accessibles et attirantes, contribuant ainsi à la reprise économique des prochaines années.

Une aide supplémentaire est également nécessaire pour couvrir les dépenses de matériel découlant de cours offerts en ligne.

Finalement, une mesure temporaire supplémentaire vise à augmenter rapidement la main d'œuvre dans le réseau de la santé, en incitant les élèves, les étudiantes et les étudiants à s'y engager sans craindre pour le financement de leurs études pour l'année scolaire à venir.

Ces objectifs sont assortis d'une volonté d'agir rapidement pour offrir une aide bonifiée dès la rentrée scolaire de l'automne 2020. Ainsi, les bonifications choisies représentent surtout des changements de paramètres plutôt qu'une réforme en profondeur de ses dispositions.

4- Proposition

Les modifications proposées peuvent être présentées en quatre catégories :

4.1 Bonification temporaire pour 2020-2021 des dépenses admises (article 32 du Règlement sur l'AFE)

La première mesure de bonification est l'ajout d'un montant supplémentaire (2020-2021) pour répondre aux besoins spécifiques de la crise de la COVID-19 pour les bénéficiaires du Programme pendant leurs études.

Cette dépense supplémentaire est de 96 \$ par mois pour les étudiants qui résident chez leurs parents et 205 \$ par mois pour ceux qui n'y résident pas.

4.2 Bonification durable au Programme de prêts et bourses (articles 2, 9, 32, annexe III)

La bonification durable passe par trois éléments :

1. Une augmentation des montants mensuels alloués à l'étudiant à titre de frais de subsistance (art. 32 dépenses admises / frais de subsistance), qui passeront de 434 \$ et 929 \$ à 456 \$ et 975 \$, selon le lieu de résidence de l'étudiant;
2. Une augmentation du seuil de contribution des tiers de 6 500 \$ afin de diminuer la contribution qui leur est calculée, augmentant ainsi l'aide versée aux étudiants qui ne sont pas considérés autonomes.
3. Une augmentation du montant utilisé pour calculer le montant de la protection maximale des revenus prévus aux fins du calcul des exemptions applicables dans le calcul de la contribution de l'étudiant (art. 2 – revenu protégé et art. 9), qui passera de 1 171 \$ à 1 475 \$ par mois, permettant de diminuer la contribution demandée à l'étudiant dans la couverture de ses besoins financiers.

4.3 Augmentation de l'allocation pour matériel d'appui à la formation (article 29.1)

Il est proposé de bonifier l'allocation pour matériel d'appui à la formation, un prêt optionnel, ce qui permettra aux étudiants d'acquérir, de remplacer ou de réparer leur matériel (notamment informatique) en prévision de la rentrée d'automne 2020, qui se tiendra en partie dans un contexte de formation à distance.

Le montant passerait de 150 \$ à 500 \$ par période de quatre mois d'études.

4.4 Exemption temporaire des revenus gagnés durant la lutte à la COVID-19 pour le calcul du Programme de prêts et bourses (annexe I)

Puisque la lutte à la COVID 19 a nécessité un besoin important et urgent en main-d'œuvre dans certains domaines, il est recommandé de ne considérer aucun revenu d'emploi gagné par l'étudiant dans le cadre d'un emploi occupé au sein de certains organismes du réseau de la santé et des services sociaux entre le 13 mars (déclaration d'état d'urgence sanitaire) et le 31 août (avant le début de l'année scolaire), pour tous les étudiants, peu importe son domaine d'étude, dans le calcul du Programme de prêts et bourses.

5- Autres options

Les autres scénarios de bonification examinés qui n'ont pas été retenus étaient jugés avoir des effets trop peu circonscrits aux clientèles qui ont le plus grand besoin.

6- Évaluation intégrée des incidences

La principale clientèle des programmes de l'Aide financière aux études (AFE) sont les jeunes, pour qui les conséquences seront majoritairement une augmentation des ressources financières. De plus, un aspect des mesures proposées cherche à éviter de mettre en opposition le travail et les études, notamment dans l'esprit d'une relance de l'économie du Québec, en augmentant l'exemption des revenus gagnés avant le début de l'année scolaire.

On espère que cette mesure aura un effet incitatif sur certains élèves, étudiantes ou étudiants qui hésitaient en raison de leur planification financière des prochains mois.

7- Consultation des parties prenantes

En vertu de la Loi sur l'Aide financière aux études, le ministre de l'Éducation a été consulté.

En vertu de l'article 90 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1, ce projet sera soumis au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFÉ) pour obtenir son avis. Cette consultation du CCAFÉ sera menée parallèlement à la publication à la *Gazette officielle du Québec* du projet de règlement pendant un délai minimal de 45 jours en vertu de la Loi sur les règlements (RLRQ, chapitre R-18.1).

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

Les modifications proposées s'appliqueront à partir de l'année d'attribution 2020-2021 (septembre 2020 à août 2021). Cependant, comme des demandes d'aide ont déjà été reçues, un exercice automatique de recalcul des dossiers devra être fait lorsque les nouveaux paramètres entreront en vigueur.

L'évaluation de l'efficacité des programmes d'aide financière aux études repose principalement sur le *Rapport statistique* (publié annuellement), l'*Enquête sur les conditions de vie des étudiants* (tous les cinq ans) et le *Sondage sur la satisfaction de la clientèle*.

L'exemption partielle des revenus d'emploi gagnés par l'étudiant dans le cadre d'un emploi occupé au sein d'un organisme du réseau de la santé et des services sociaux ne sera en vigueur que pour l'année d'attribution 2020-2021.

9- Implications financières

- 9.1** Le coût de la bonification temporaire de frais de subsistance pour l'année 2020-2021 sera de 200 M\$.
- 9.2** Les bonifications durables au Programme de prêts et bourses auront un coût annuel de 90 M\$.
- 9.3** L'augmentation durable de l'allocation pour matériel d'appui à la formation aura un impact financier annuel d'environ 10 M\$ en intérêts sur les prêts.
- 9.4** Il ne sera pas possible d'évaluer l'impact financier direct de la mesure d'exemption des revenus gagnés dans le réseau de la santé en raison de sa nature incitative : s'il n'y avait pas eu de pandémie de COVID-19, ces revenus d'emploi dans le secteur de la santé n'auraient pas été gagnés, et donc n'auraient pas été pris en compte dans le calcul de l'aide. L'impact sera donc indiscernable au budget de l'AFE, et sera très limité, en raison de la courte période visée, du mode de calcul de la contribution et de l'aide financière versée.

10- Analyse comparative

Le gouvernement fédéral offre des prêts et des bourses d'études par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et du Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBE). Neuf provinces de même que le territoire du Yukon participent à ces deux programmes en plus d'administrer leur propre programme. Ainsi, lorsqu'un étudiant présente une demande d'aide financière, c'est la province ou le territoire qui évalue l'octroi d'un prêt ou d'une bourse provenant des programmes canadiens et d'une aide provenant de la province ou du territoire. Soulignons que le Québec, les Territoires du Nord-Ouest ainsi que le Nunavut administrent leur propre programme d'aide financière et qu'ils ne participent pas au PCPE ni au PCBE.

Le 22 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé trois changements importants à son programme d'aide financière aux études pour l'année de prêt 2020-2021. Comme le Québec administre lui-même son Programme de prêts et bourses, ces bonifications ne s'appliquent pas à l'aide versée aux étudiants québécois. Contrairement au programme canadien, celui du Québec accorde une aide calculée directement en fonction de la situation financière réelle des étudiants, plutôt que de prendre en compte une contribution fixe. Ainsi, le programme québécois est beaucoup mieux adapté que celui du Canada pour faire face à la situation actuelle.

De plus, voici à titre de comparaison, le coût annuel des études en dollars (\$) pour les droits de scolarité, frais obligatoires, livres et fournitures scolaires en 2019-2020 pour un étudiant au 1^{er} cycle universitaire à temps complet :

| Québec | Canada | Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan | Manitoba | Ontario |
|--------|--------|----------------------|---------|--------------|----------|---------|
| 4 005 | 7 377 | 6 682 | 6 901 | 8 226 | 5 595 | 8 854 |

Enfin, voici les frais de scolarité moyens pour un étudiant à temps complet au premier cycle universitaire pour l'année 2019-2020, en dollars (\$) :

| Québec | Canada | Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan | Manitoba | Ontario |
|--------|--------|----------------------|---------|--------------|----------|---------|
| 3 065 | 6 463 | 5 924 | 5 714 | 7 756 | 4 698 | 7 922 |

Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0045-01 Droits de scolarité des étudiants canadiens et internationaux selon le niveau d'études

La ministre de l'Enseignement supérieur,

DANIELLE MCCANN